



ORGANISATION INTERNATIONALE DE
L A F R A N C O P H O N I E

**TROISIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES
SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (CCD)
RECIFE, BRÉSIL : novembre 1999**

**MISE EN OEUVRE DE LA RÉOLUTION DES NATIONS UNIES
SUR LES MESURES URGENTES A PRENDRE EN FAVEUR DE
L'AFRIQUE :
ÉVALUATION DES ACTIVITÉS MENÉES
DANS LES PAYS MEMBRES DE L'AGENCE DE LA FRANCOPHONIE**

RAPPORT FINAL
(AVRIL1999)



Table des matières

1. INTRODUCTION	3
<i>1.1. Le contexte de l'étude</i>	<i>3</i>
<i>1.2. Les objectifs de l'étude</i>	<i>4</i>
2. MÉTHODOLOGIE ET CALENDRIER D'EXÉCUTION	5
<i>2.1. Recherche documentaire.....</i>	<i>5</i>
<i>2.2. Formalisation de la collecte de l'information</i>	<i>6</i>
<i>2.3. Rapport intérimaire consolidé.....</i>	<i>6</i>
<i>2.4. Validation du rapport consolidé.....</i>	<i>6</i>
3. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RESOLUTION	7
<i>3.1. Bilan des actions engagées au niveau national:.....</i>	<i>7</i>
3.1.1. Stade actuel de l'élaboration des programmes d'action nationaux	7
3.1.2. Mise en harmonie avec les planifications existantes.....	9
3.1.3. Mise en place d'institutions adéquates pour faire de la CCD une priorité nationale	13
3.1.4. Mise en oeuvre effective de projets de lutte contre la désertification.....	16
<i>3.2. Bilan des coopérations internationales et locales pour la mise en oeuvre de la Résolution pour une action urgente en Afrique.....</i>	<i>20</i>
3.2.1. Au niveau des partenaires bilatéraux	20
3.2.2. Au niveau des partenaires multilatéraux et intergouvernementaux.....	21
3.2.3. Au niveau du secteur privé	22
3.2.4. Au niveau des acteurs de la société civile.....	23
3.2.5. Au niveau des institutions de recherche et d'enseignement.....	25
4. IMPACT GLOBAL DE LA MISE EN ŒUVRE.....	26
<i>4.1. Au niveau des changements éventuels dans les politiques élaborées.....</i>	<i>26</i>
<i>4.2. Au niveau de la priorité accordée aux activités de lutte contre la désertification.....</i>	<i>28</i>
5. LEÇONS TIRÉES ET RECOMMANDATIONS.....	30

1. INTRODUCTION

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, particulièrement en Afrique, a été adoptée au siège de l'UNESCO à Paris le 17 juin 1994 après cinq sessions de négociations conduites sur une période de douze mois par le Comité intergouvernemental de négociations (CIND) institué par la Résolution 47/188 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, suite aux recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement organisée à Rio de Janeiro, Brésil (en juin 1992).

Ouverte à signature à Paris en octobre 1994, la CCD est entrée en vigueur le 26 décembre 1996, soit quatre-vingt-dix jours après le dépôt du cinquantième instrument de ratification conformément à la réglementation en vigueur aux Nations Unies. A la date du 9 décembre 1998, cent quarante quatre (144) pays ont déposé leurs instruments de ratification ou d'adhésion à la CCD. Ils seront donc parties à la Troisième Conférence des Parties qui doit se tenir à Recife, Brésil, au mois de novembre 1999.

L'adoption de la Convention à Paris en juin 1994 a été suivie de celle de deux résolutions portant, l'une, sur les actions urgentes à mener en Afrique au cours de la période intérimaire entre la date d'adoption de la Convention et la Première Conférence des Parties de la CCD qui s'est tenue au siège de la FAO à Rome (en octobre 1997). L'autre résolution porte sur la mobilisation de la communauté internationale, le système des Nations Unies, les institutions financières, les acteurs de la société civile (ONG et autres représentants des communautés rurales et urbaines) et du secteur privé en vue de soutenir les efforts des pays africains dans l'entreprise et la réalisation des activités de lutte contre la désertification :

1.1. Le contexte de l'étude

Les Ministres et Chefs de délégations des pays ayant le français en partage, réunis à Rome, le 7 octobre 1997, en marge de la Première Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, ont réaffirmé leur volonté de soutenir la mise en œuvre de la Convention et d'assurer la présence effective de la communauté francophone dans les différents organes de celle-ci.

Ils ont, à cette occasion, adopté une résolution par laquelle ils ont invité l'Agence de la Francophonie (ACCT) à procéder, avec l'appui des pays industriellement développés de l'espace francophone, à l'évaluation des mesures d'urgence prises en faveur des pays africains membres de la Francophonie et à contribuer effectivement dans les pays touchés à l'exécution de programmes, projets et activités de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse.

Le rapport d'évaluation intérimaire a été présenté, par le Directeur exécutif de l'IEPF au cours de la concertation francophone regroupant les Ministres et Chefs de délégations participant à la Deuxième Session de la Conférence des Parties de la Convention qui s'est tenue à Dakar, Sénégal, du 30 novembre au 11 décembre 1998. A cette occasion, les participants ont adopté une deuxième résolution, par laquelle :

- ils invitent les États de la communauté francophone à transmettre les propositions et amendements relatifs à la consolidation du rapport ;
- ils invitent l'Agence de la Francophonie à prendre toutes les mesures nécessaires pour transmettre au Secrétariat de la Convention le texte final du rapport pour sa soumission à la Troisième Session de la Conférence des Parties, qui va se réunir à Recife au Brésil, au mois de novembre 1999 ;

1.2. Les objectifs de l'étude

L'étude fait le point sur les activités menées dans les pays africains membres de l'Agence de la Francophonie dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution sur les actions urgentes à entreprendre en Afrique et sur la mobilisation des appuis politiques, techniques, économiques et sociaux à ces efforts au cours de la période transitoire :

De manière spécifique l'étude s'attache à faire le point sur :

- l'état d'avancement du processus d'élaboration des programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification et leur mise en harmonie avec les planifications existantes
- la mise en œuvre éventuelle de projets de lutte contre la désertification
- la mise en exergue des approches novatrices utilisées
- les appuis éventuels de la communauté internationale, du système des Nations Unies, des institutions financières internationales, du secteur privé, des acteurs de la société civile (ONG et organisations communautaires de base) en vue d'accompagner les pays affectés dans leurs efforts de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse.

En outre, ce document rend compte de l'importance accordée à la CCD par les différents partenaires et, notamment, en démontrant dans quelle mesure :

- au niveau des pays affectés Parties nécessitant une assistance :

- le processus de la CCD aura entraîné un changement dans les politiques élaborées ;
- les activités de lutte contre la désertification sont considérées comme prioritaires ;
- des institutions adéquates ont été mises en place pour traduire la CCD dans les priorités nationales.

- au niveau des pays Parties en position d'apporter une assistance :

- la mise en œuvre de la Convention est considérée comme une priorité dans le cadre de leur coopération avec les pays en développement Parties ;
- comment leur volonté d'assistance a été traduite concrètement dans les faits.

Enfin, le rapport s'attache à déterminer le niveau d'engagement des pays directement impliqués et ceux qui apportent leur assistance aux activités de lutte contre la désertification. Dans ce but, elle utilise des indicateurs et autres éléments de mesure portant notamment sur :

- les réformes institutionnelles engagées,
- les programmes d'action prioritaires engagés,
- les financements mobilisés aux plans local et international,

- les actions conduites par les institutions de recherche-développement,
- les programmes de formation de base et de perfectionnement professionnels mis en chantier,
- l'organisation des systèmes de collecte et de diffusion de l'information,
- les mécanismes garantissant l'adhésion et la participation populaire,
- le transfert ou l'amélioration de technologies,
- la compilation et la caractérisation des projets mis en œuvre.

2. MÉTHODOLOGIE ET CALENDRIER D'EXÉCUTION

Elle a consisté à travailler en plusieurs étapes comprenant la recherche et l'analyse documentaire, l'élaboration et la diffusion d'un questionnaire ciblé, la préparation d'un rapport préliminaire présentant les résultats de l'analyse bibliographique et le questionnaire, la rédaction et la diffusion d'un rapport consolidé intégrant les données bibliographiques et les résultats de l'enquête et, enfin, la production d'un rapport final à l'issue d'une procédure de validation impliquant la consultation de points focaux nationaux de pays concernés ainsi que des organismes partenaires.

2.1. Recherche documentaire

Elle a porté sur l'inventaire de la ressource documentaire réunie au cours des négociations du CIND, des publications des institutions internationales et inter-gouvernementales, des rapports d'experts sur la désertification, des contributions des ONG et autres sources.

En outre, des contacts ont été pris avec un certain nombre d'institutions africaines (CILSS/AGRHYMET/INSAH, CONAGESE, CONSERE/CSE, parmi d'autres) et internationales (FIDA, FAO, OSS, UICN...) qui ont fourni des rapports d'activité.

Des consultations directes ont été conduites auprès des responsables du Secrétariat de la CCD qui ont fourni la documentation la plus récente à leur disposition et notamment les documents fondamentaux que constituent :

- * le questionnaire-cadre utilisé pour la préparation de la Conférence panafricaine de Ouagadougou (mars 1997),
- * le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la CCD en Afrique,
- * la liste actualisée des points focaux nationaux et des ministères chargés de la CCD,
- * les rapports sur les forums nationaux sur l'élaboration des PAN,
- * l'état actualisé des ratifications/accessions à la Convention.

Par ailleurs, six ateliers thématiques régionaux africains sur l'élaboration du Programme d'Action régional africain qui ont réuni les experts africains à partir du mois de mai 1998 ont permis au consultant, invité par la CCD, de compléter la collecte documentaire auprès des responsables africains et internationaux de ces domaines. Il s'agit des ateliers régionaux africains de la CCD portant sur la promotion d'un travail en réseau dans les domaines suivants :

1. le suivi écologique, la télédétection, la cartographie et les systèmes d'alerte précoce (Nairobi, Kenya, 3-5 mai 1998),

2. l'agro-foresterie et la conservation des sols (Bamako, Mali, 29 juin - 3 juillet 1998),
3. la gestion des parcours et la production fourragère (Addis Abeba, Éthiopie 4-7 août 1998),
4. la gestion intégrée des ressources en eau partagées transfrontalières (Abidjan, Côte d'Ivoire, 29 septembre - 3 octobre 1998),
5. les énergies renouvelables (Tunis, Tunisie 26-30 octobre 1998),
6. l'agriculture durable (ICRISAT, Niamey, Niger, 23-26 mars 1999).

2.2. Formalisation de la collecte de l'information

Un questionnaire élaboré à partir des résultats du premier travail d'évaluation réalisé à l'occasion de la Conférence panafricaine de Ouagadougou et enrichi des derniers rapports sur l'évolution de la mise en œuvre de la CCD a été diffusé auprès des États, institutions et associations représentatives de la société civile impliquées dans le processus. Le questionnaire intègre les préoccupations relatives aux activités effectives conduites tant au niveau des pays en développement qu'au niveau des pays en position de fournir une aide pour la lutte contre la désertification.

2.3. Rapport intérimaire consolidé

Le traitement des premières données recueillies à l'issue de l'envoi de questionnaires, les consultations directes avec les points focaux de la CCD avant et pendant la Deuxième Conférence des Parties de la CCD réunie à Dakar, Sénégal en novembre-décembre 1998, et l'analyse documentaire ont servi à l'élaboration de ce rapport qui s'efforce de rendre compte de l'état actuel de la mise en œuvre de la CCD dans les pays francophones d'Afrique en mettant l'accent sur les actions entreprises dans le cadre de la Résolution en faveur de l'Afrique et de la Résolution portant sur la mobilisation des soutiens en faveur de ces actions.

De manière spécifique ce rapport met en exergue les initiatives à caractère novateur en matière de mobilisation de financements, de transfert de technologie, de réformes institutionnelles, de participation et de partenariats avec la société civile dans le cadre de la lutte contre la désertification. Des études de cas portant sur les réalisations concrètes dans les pays où le processus de la CCD semble avoir enregistré des avancées significatives sont consignées dans ce rapport final. Ces études de cas se présentent sous forme de tableaux en annexe au présent rapport.

2.4. Validation du rapport intérimaire

Une étape importante a consisté en une deuxième consultation conduite auprès des points focaux nationaux de la CCD ainsi qu'auprès d'autres organisations partenaires en vue de valider le rapport intérimaire. Les commentaires recueillis ont été utilisés pour l'élaboration d'une version consolidée du rapport d'étude qui a été soumis pour examen et adoption à une réunion des Experts des pays membres de la Francophonie réunis en marge de la Conférence des Parties à Dakar, Sénégal, le 4 décembre 1998.

Les conclusions de cette rencontre ont été présentées par le Directeur exécutif de l'IEPF au cours de la réunion tenue le 8 décembre 1998, en marge de la Deuxième Conférence des Parties de Dakar, et regroupant les Ministres et Chefs de délégations.

La réunion, présidée par Monsieur Salif Diallo, Ministre d'État, Ministre de l'Environnement et de l'Eau du Burkina Faso a adopté une résolution invitant l'Agence de la Francophonie à prendre toutes les mesures nécessaires pour transmettre dans les délais requis au Secrétariat de la CCD le texte final du rapport pour sa soumission à la 3^{ème} session de la Conférence des Parties de la Convention qui doit se tenir au mois de novembre 1999 à Recife, Brésil.

3. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉOLUTION

3.1. Bilan des actions engagées au niveau national :

Il ressort des premières consultations que dans de nombreuses régions de la Francophonie la période intérimaire a été utilisée avec profit pour asseoir les bases d'une mise en œuvre rapide de la CCD. Des concertations ont été conduites à différents niveaux avec différentes catégories d'acteurs et ont conduit à l'adoption d'une méthodologie de formulation des programmes d'action nationaux comprenant la tenue de fora nationaux de sensibilisation, d'élaboration participative et d'adoption des programmes d'action nationaux¹. Ce travail s'est élargi, pour certains pays, à certaines dimensions importantes du processus tels que la mise en place de comités nationaux de coordination, la mobilisation des ressources, la recherche de convergence de vue avec les principaux partenaires nationaux, bilatéraux et multilatéraux, et le lancement d'activités pilotes.

3.1.1. Stade actuel de l'élaboration des programmes d'action nationaux

Les pays francophones d'Afrique ont, dans leur ensemble, ratifié la Convention. La plupart ont organisé des journées nationales de sensibilisation avec l'appui du Secrétariat de la CCD, certains ont vu la mise en place d'une coordination des ONG, plusieurs ont institué un Fonds National de lutte contre la désertification (FND), un certain nombre de pays ont tenu leur premier forum national, quelques pays ont institué un programme de volontaires nationaux et initié des actions prioritaires. Une grande partie des pays a bénéficié du soutien technique de l'UNSO / PNUD dont ils ont reçu un financement de démarrage pour l'établissement de leur FND².

¹cf. Note de synthèse du Président du CIND ; Genève, X^o Session-bis, août 1997

²cf. Notes d'Information PNUD/UNSO N°12, mai 1998 et Rapport d'Évaluation préliminaire de la mise en œuvre de la Résolution pour une action urgente en faveur de l'Afrique.

Tableau N°1 : Etat récapitulatif de l'évolution du processus des PAN par pays

<i>Pays</i>	<i>Réunions de sensibilisation</i>	<i>Coordination des ONG</i>	<i>Forum national</i>	<i>FND</i>	<i>Actions prioritaires</i>	<i>Production d'un document PAN</i>
Bénin	x	x	x	x		
Burkina Faso	x	x	x	x	x	x
Burundi	x					
Cameroun	x	x				
Comores						
Congo						
Côte d'Ivoire	x					
Djibouti	x	x				
Gabon						
Guinée	x	x				
Ile Maurice						
Madagascar	x				x	
Mali	x	x	x	x	x	
Maroc	x			x	x	
Mauritanie	x	x		x		
Niger	x	x	x	x	x	x
RCA	x	x				
RD du Congo						
Rwanda						
Sénégal	x	x	x	x	x	x
Seychelles						
Tchad	x	x		x		x
Togo	x					
Tunisie	x	x	x	x	x	x

Légende : FND= Fonds national de lutte contre la désertification / PAN= Programme d'action national

3.1.2. Mise en harmonie avec les planifications existantes

La prise de conscience des problèmes environnementaux par les pays africains s'est accélérée au milieu des années 80 avec l'adoption par les états des questions environnementales dans les politiques de développement³. Plusieurs plans et programmes ont vu le jour dont le plus ancien, le programme MAB (Man and Biosphère) a permis la constitution dès les années 75 d'aires protégées destinées à favoriser la conservation des écosystèmes et matériels génétiques. Ce programme collabore avec la plupart des organisations internationales et intergouvernementales (ONG) spécialisées dans la gestion des ressources naturelles (PNUE, FAO, UICN, CILSS).

Au programme MAB est venu s'ajouter en 1986 le Plan d'action forestier tropical établi en concertation avec et entre quelques dizaines d'états, la FAO, le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale. Le PAFT couvre cinq volets qui sont la foresterie et l'utilisation des terres, le développement des industries forestières, la production et la rationalisation de l'utilisation du bois de feu et autres sources d'énergie, la conservation des écosystèmes forestiers, le renforcement des structures institutionnelles de recherche, de planification et de formation.

A partir de 1987 sont apparus les plans d'action environnementaux (PAE) dont le premier a vu le jour à Madagascar avant de s'étendre aux autres pays africains. Les PAE ont permis aux états de définir leurs stratégies nationales (PANE, PNAE selon les pays) pour une période de quinze ans et d'en déduire leurs actions prioritaires. Ils couvrent l'évaluation environnementale, la définition de cadres institutionnels et le choix d'actions à entreprendre dans le cadre d'une stratégie cohérente de gestion des ressources naturelles.

C'est dans ce contexte que se placent les Programmes d'Action Nationaux (PAN) préconisés par la CCD. La nécessité d'une articulation entre les PAN et les différents autres plans et programmes existants ainsi qu'avec les autres politiques sectorielles (agriculture, élevage, foresterie, hydraulique, pêche, énergie, etc.) s'accompagne donc d'une mise à contribution de différentes directions et services nationaux, à travers une stratégie de communication permettant d'établir des contacts, la démarche de proximité et d'autres mécanismes de partenariats⁴.

Dans certains pays, la décentralisation participe à cette démarche. Au Mali et au Sénégal, par exemple, ce sont les collectivités locales qui sont responsables de la protection et de la gestion des ressources naturelles.

Dans le cadre du processus d'élaboration du programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification, la désignation des chefs de file de groupes thématiques portant sur les domaines ci-après devrait faciliter la mise en harmonie des programmes d'action nationaux avec les plans et programmes déjà en cours.

³ cf. Environnement et développement rural, Guide de la gestion des ressources naturelles, BDPA-SCETAGRI, Ministère français de la Coopération et du Développement / ACCT, Édition Frison-Roche, Paris, 1992, pp320-328

⁴ cf. rapport du groupe de travail GRN, CILSS/CLUB du Sahel

Ces domaines concernent :

- 1- La gestion durable des ressources végétales et animales trans-frontalières,
- 2- La coopération scientifique et technique,
- 3- La lutte contre les ennemis des cultures, des essences forestières et des animaux,
- 4- La politique de coordination des régimes de commercialisation et de mise en place d'infrastructures communes,
- 5- L'information et la communication,
- 6- Le développement et la gestion rationnelle des ressources énergétiques.

Quelques exemples tirés des pays ayant répondu au questionnaire montrent que des efforts notables ont été déployés en vue d'une harmonisation des plans, programmes et stratégies environnementales.

Au Burkina Faso

- Dans sa conception, le PAN doit être un document de référence qui s'intègre dans le Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) qui existe déjà et qui a été relu précisément à cette fin. Le PANE, lui-même, est partie intégrante du Plan National de Développement Economique et Social.
- Les études thématiques effectuées au cours de la première phase visent justement à cette harmonisation entre les plans, programmes et stratégies existantes avec le PAN, tant dans sa conception, que dans sa méthodologie d'élaboration et dans son exécution. Les mesures législatives prises (adoption ou relecture de la loi sur la Réforme Agricole et Foncière (RAF) sur les codes forestiers, de l'environnement et minier) ou en cours d'élaboration (code pastoral, code de l'eau, etc.), participent à cette vision.
- Une fois le PAN adopté et mis en œuvre, les mécanismes existants de suivi et de régulation au niveau national en général et plus spécifiquement le SP/CONAGESE qui est l'Organe National de Coordination (ONC), dont une des missions essentielles est précisément de veiller à la coordination, au respect de l'harmonisation des stratégies plans et programmes dans la mise en œuvre de la Convention, pourra s'acquitter de sa tâche sans obstacles majeurs.

A l'Ile Maurice

Le comité national sur le climat est chargé des problèmes liés aux changements climatiques et à la montée des eaux de mer. Cet organe travaille de concert avec différents ministères et le privé.

Au Mali

Le processus d'élaboration du PAN s'est caractérisé par la mise en place de l'équipe nationale (composée de membres du Secrétariat Permanent du PNAE/CID et de personnes ressources) et des équipes régionales (composées de services gouvernementaux et société civile), chargées respectivement d'élaborer les Programmes d'Action Nationaux et Régionaux, la formation des équipes régionales à la méthodologie d'élaboration des Programmes d'Action Régionaux

(PAR), à l'élaboration des PAR, des Programmes d'Action Locaux (PAL) et des Programmes d'Action Nationaux dits transversaux.

L'élaboration des PAR et des PAL a été réalisée au niveau de chaque région et du District de Bamako en utilisant les principes de l'approche participative et à partir du diagnostic de la situation environnementale. Des ateliers régionaux ont été organisés pour valider les PAR. À l'exception du District de Bamako, le PAR des régions avait trait à la gestion des ressources naturelles ou à la lutte contre la désertification.

Quant aux Programmes d'action nationaux dits transversaux, ils sont au nombre de neuf (9) :

- le programme d'action de gestion des ressources naturelles
- le programme d'aménagement du territoire
- le programme de maîtrise des ressources en eaux
- le programme de développement des ressources en énergies nouvelles et renouvelables
- le programme de gestion de l'information sur l'environnement
- le programme d'amélioration du cadre de vie
- le programme d'information, d'éducation et de communication en environnement
- le programme de suivi de la mise en œuvre de la Convention
- le programme de recherche sur la lutte contre la désertification et la protection de l'environnement

Les Programmes d'Action nationaux ont été soumis au comité consultatif (composé de Directions Techniques, d'ONG, d'organisations paysannes, de la presse, des partenaires au développement...) pour avis quant à leur pertinence. De plus, après l'élaboration des programmes d'Action Nationaux, Régionaux et Locaux, faite à partir du diagnostic environnemental et de l'analyse des expériences maliennes en matière de lutte contre la désertification et de protection de l'environnement, un Forum National de validation du processus a été organisé les 28, 29 et 30 mai 1998 à Bamako. Enfin, le document a été adopté par le Conseil des Ministres le 26 août 1998 et la prochaine étape consiste à mettre en œuvre les différents programmes.

Au Maroc

Le processus du PAN s'appuie sur une étude des plans existants qui a été validée en 1997.

Au Niger

Les mécanismes sont :

- *Le Programme National pour l'Environnement et le Développement Durable (PNEDD)*
- *Le Programme de Relance Economique (PRE)*, approuvé par une loi, vise à travers ses objectifs à apporter des réponses adéquates aux préoccupations d'intérêt national de redressement économique et comprend :
 - Le programme cadre national de lutte contre la pauvreté.
 - Le programme cadre national de la promotion du secteur privé.
 - Le programme cadre national de renforcement des capacités de gestion de l'économie et d'une bonne gouvernance.
 - Le PNEDD

Le PAN-LCD/GRN, élément du PNEDD s'inscrit dans les grands objectifs de ces programmes pour être un outil primordial de relance économique, de lutte contre la pauvreté et d'être un outil prioritaire pour le développement durable.

Au Togo

Le Togo s'est engagé en 1995 dans un processus plus global de planification appelé Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE), qui vise à renforcer les capacités nationales de gestion de l'environnement en vue d'améliorer le cadre et les conditions de vie des populations dans la perspective d'un développement durable. En application de l'article 6 alinéa 1 de l'annexe à la Convention, concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Afrique, le Togo a décidé d'intégrer la préparation du PAN dans ce processus global du PNAE, dont la mise en œuvre se traduira à court terme par la préparation et l'exécution d'un Programme National de Gestion de l'Environnement (PNGE), qui comportera des activités de LCD en particulier dans les deux sous-programmes : " Promotion de la gestion participative et rationnelle des écosystèmes de la biodiversité " et " Appui aux initiatives locales en matière de gestion de l'environnement ". Le PNAE et le PNGE constituent les éléments essentiels du cadre de politique macro-économique du pays.

En Tunisie

Le PAN prévoit la réalisation d'une panoplie d'activités et mesures d'ordre institutionnel, juridique et organisationnel, capable de soutenir et de garantir une lutte efficace contre la désertification, dans un concept de développement durable. Ceci vient s'ajouter évidemment aux stratégies existantes et aux interventions directes sur le terrain à travers les travaux d'amélioration des parcours, de conservation des eaux et du sol, d'aménagement intégré des bassins versants, de mobilisation des eaux de surface, de fixation des dunes, de lutte contre la salinisation des sols, de régénération des forêts etc.

Ces efforts ont été renforcés en Tunisie par les résultats positifs de la politique démographique menée au cours de ces dernières décennies, de l'exécution des projets de développement rural et de la création du Fonds de Solidarité Nationale, pour la promotion des zones les moins favorisées. La politique de mise à niveau, lancée récemment par le gouvernement, vient également concrétiser l'esprit de la Convention internationale de LCD qui met l'accent sur la nécessité du renforcement des capacités nationales, de la circulation de l'information et de l'optimisation des moyens existants, en veillant à ce que le partage équitable des avantages soit intégré dans l'ensemble du développement socio-économique des régions affectées par la désertification.

Cette nouvelle vision d'intervention repose également sur la démocratie participative qui favorise la contribution de la population concernée depuis la formulation jusqu'à l'exécution, la gestion et l'évaluation des projets.

Par ailleurs le PAN s'insère dans la stratégie nationale d'aménagement rural qui tient compte des quatre options principales et irréversibles de la politique du gouvernement tunisien sur le long terme à savoir :

- La protection de l'environnement
- La résorption des zones les moins favorisées
- Le développement de l'agriculture
- L'organisation mondiale du commerce.

3.1.3. Mise en place d'institutions adéquates pour faire de la CCD une priorité nationale

En application de la Résolution sur une action urgente en Afrique beaucoup de pays, notamment ceux du Sahel ⁵, ont mis en place des organes nationaux de coordination (ONC) de la CCD. Ces ONC qui sont soit des structures spécifiques ou des cellules interministérielles ont un ancrage institutionnel au plus haut niveau du gouvernement : la Premier ministre pour certains pays (Niger), le ministère de l'Environnement (Sénégal, Burkina Faso). Ailleurs ils sont rattachés à une section ou dépendent du seul ministère chargé de l'Environnement (Mali, Tchad).

Le cadre institutionnel de l'ONC comprend en général trois organes : un comité interministériel, présidé par le Premier Ministre, un comité consultatif présidé par le ministre de tutelle, un secrétariat permanent avec un coordonnateur nommé par arrêté du ministre de tutelle.

Chaque pays dispose d'un projet d'appui à l'ONC ou des ressources additionnelles pour en assurer le fonctionnement. Les états y contribuent à travers les salaires des fonctionnaires et des locaux adéquats, équipés et fonctionnels.

Au Burkina Faso

- *La décentralisation* : elle vise d'une manière générale la responsabilisation des populations locales. Plus spécifiquement elle a pour objectif le renforcement des capacités locales, en matière d'utilisation des terres, le renforcement et l'amélioration des capacités d'organisation des communautés de base, et enfin le renforcement de la participation populaire aux projets et programmes de développement.
- *La redéfinition des missions du Ministère Chargé de l'Environnement* : en juin 1995, le Ministère de l'Environnement et du Tourisme devenait le Ministère de l'Environnement et de l'Eau. Au-delà du changement de dénomination et du titre de son titulaire (Ministre d'État), c'est surtout dans les missions de ce ministère que réside l'innovation. En effet, à l'aspect quantitatif de la gestion des ressources naturelles existantes qui constituait l'essentiel de sa mission jusque là, s'ajoutait désormais la dimension qualitative, à savoir veiller à ce que les équilibres des écosystèmes soient maintenus dans le temps et restent compatibles avec les besoins humains de ces ressources naturelles.
- *La création du Conseil National pour la Gestion de l'Environnement (CONAGESE)* est intervenue en 1995. Ce conseil est chargé de coordonner et d'harmoniser les interventions des différents acteurs du développement. Il comporte une conférence, présidée par le Premier Ministre et un Secrétariat Permanent. Ce dernier est rattaché au cabinet du Ministre de l'Environnement et de l'Eau.

⁵ cf. Rapport du Groupe de travail GRN CILSS/CLUB DU SAHEL, précité

- *Le Secrétariat* comprend un Secrétaire Permanent et quatre divisions :
 - Politique et planification environnementale
 - Coordination technique et administrative
 - Législation et études d'impact
 - Développement des compétences en environnement

Le Secrétariat Permanent est désigné comme ONC de la CCD

- *Création d'un Comité National de Pilotage* : créé en 1996 et comprenant des représentants de l'administration, des ONG et associations écologiques, des élus locaux, etc. Sa composition a été revue au lendemain du premier Forum National pour élargir sa base de représentation. Il est décentralisé au niveau régional (CRP), provincial (CPP), départemental (CDP), et villageois (CVP).
- *La coordination de l'action des Partenaires de coopération* : dans le cadre de leur participation au processus de mise en œuvre de la Convention, les Partenaires de coopération technique et financière ont mis en place un mécanisme de coordination de leurs actions qui leur sert de cadre de concertation, avec comme chef de file les Pays Bas et parrain du processus, le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Ils se dotent de groupes Ad hoc pour réfléchir sur certains aspects particuliers du processus chaque fois que de besoin.

A Madagascar

L'organe national de coordination pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la LCD, sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et composé de dix départements est mis en place et est fonctionnel.

Au Maroc

Le comité national de lutte contre la désertification où sont représentés différentes sensibilités, est chargé de la coordination et de l'intégration de la CCD dans les priorités nationales.

Au Niger

Le PAN-LCD/GRN a été retenu comme programme majeur prioritaire du PNEDD, qui constitue le document de politique national en matière de développement durable. Par ailleurs, le programme-cadre de lutte contre la pauvreté a fait des activités de lutte contre la désertification, une des stratégies prioritaires. Conscient des enjeux le Niger a élaboré, négocié et obtenu en juillet 1998, le financement de ce programme œuvrant dans cette lutte avec la Banque Africaine de Développement. D'autres projets de lutte contre la désertification sont en instruction auprès des bailleurs bilatéraux et multilatéraux. Le poids politique s'exprime à travers deux lois qui accordent au PNEDD et, conséquemment, au PAN-LCD/GRN une place de choix.

Au Sénégal

Le Secrétariat Permanent du CONSERE, placé sous la tutelle de Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN), a été désigné pour "jouer le rôle de catalyseur dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du PAN", dans la mesure où il intègre dans sa

structuration les différents départements techniques ministériels, les ONG, les organisations socioprofessionnelles, le secteur privé et les associations de la société civile.

En cette qualité et durant la phase transitoire précédant l'entrée en vigueur de la Convention, sa mission a consisté essentiellement à faciliter et à impulser la participation de tous les acteurs au processus d'élaboration du PAN.

- Groupe consultatif de réflexion : chargé de suivre et d'évaluer le processus d'élaboration du PAN, il a été mis en place par le CONSERE. Représentatif de toutes les catégories d'acteurs, il adopte le programme d'activités élaboré par le CONSERE et émet un avis motivé avant la mise en œuvre des différentes étapes du processus de préparation du PAN.
- Groupe informel des bailleurs de fonds : il s'agit d'un mécanisme mis en place par les bailleurs de fonds pour assurer la cohérence de leur intervention dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Des réunions de concertation de ce groupe élargies au CONSERE permettent d'assurer l'information régulière des partenaires au développement sur le processus d'élaboration du PAN.

Au Togo

La Cellule de Coordination mise en place pour la conduite du processus du PNAE et placée sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et de la Production Forestière a été désignée comme Organe National de Coordination (ONC) du PAN-TOGO. Elle travaille en collaboration avec le Point Focal de la CCD.

Le décret portant sur l'organisation et le fonctionnement de la Commission Interministérielle de l'Environnement, instituée par le code de l'environnement, a été pris le 2 décembre 1996 pour faciliter la coordination des actions de l'État en matière de gestion de l'environnement, y compris de lutte contre la désertification. Le Comité National pour l'Environnement qui est réorganisé, comporte le Sous-Comité Ressources Naturelles chargé de l'étude des questions relatives à l'exploitation et à l'utilisation durable des ressources naturelles, la conservation de la diversité biologiques et à la lutte contre la désertification.

La politique nationale de l'Environnement adoptée le 23 décembre 1998 par le gouvernement togolais précise que " sur le plan de la lutte contre la désertification, un programme d'Action National sera préparé pour la mise en œuvre de la Convention sur la désertification. Il mettra l'accent entre autres sur :

- i) le développement d'un partenariat entre les différents acteurs pour la lutte contre la désertification (État, collectivités, privés, ONG, bailleurs de fonds) ;
- ii) la maîtrise des feux de brousse ;
- iii) la sensibilisation des populations sur l'utilisation durable des ressources biologiques ;
- iv) l'appui aux collectivités locales en milieu rural dans l'identification et la mise en œuvre d'actions génératrices de revenus. "

Le Programme National de Gestion de l'Environnement prendra en compte les actions prioritaires en matière de lutte contre la désertification.

En Tunisie

La lutte contre la désertification constitue une priorité du développement économique et social. Les programmes de LCD figurent parmi les priorités nationales en bénéficiant d'un financement important en continuité d'évolution. Ainsi, l'Agenda 21 national a consacré un

chapitre spécial à ce sujet. Récemment le gouvernement a consacré en avril 1996 un conseil ministériel sur la LCD. A l'issue de ce conseil il a été décidé entre autres de créer un Comité National et un Fonds National de LCD.

- *Le Comité National de LCD* : il s'agit d'un organe de coordination groupant les représentants des institutions gouvernementales compétentes dans le domaine de la LCD, des associations professionnelles, des ONG et des associations villageoises féminines, etc. Il convient de souligner que ledit comité est placé sous l'égide de la Commission Nationale du Développement Durable, présidée par le Premier Ministre. Dans ces réunions, ce Comité a adopté l'approche tracée pour la coopération du PAN et la conception du FND, et enfin il a adopté le PAN. Suite à l'une des recommandations de ce comité, des ateliers régionaux ont été organisés en vue de créer des Comités régionaux de LCD.
- *Le Fonds National de Lutte Contre la Désertification* : un groupe d'experts composé d'un financier, d'un juriste et d'un spécialiste dans le domaine de la LCD, a été choisi pour accomplir une étude qui va définir des scénarios de création du fonds conformément à l'article 21 de la Convention. Les résultats de cette étude ont été discutés et améliorés durant la deuxième réunion du Comité National de la LCD. Et l'un des scénarios envisagés a été choisi. Il est signalé que le FND est créé selon la loi des finances numéro 97-88 du 29 décembre 1997, articles 22 et 23.

3.1.4. Mise en œuvre effective de projets de lutte contre la désertification

Les projets de lutte contre la désertification sont en cours depuis des décennies dans plusieurs pays à travers différents programmes et projets dans le cadre des différents plans et programmes cités ci-dessus ou à l'initiative de divers représentants de la société civile : groupements villageois, associations de producteurs, de femmes, de jeunes, les ONG locales ou étrangères dont l'action s'inscrit plus ou moins dans les programmes nationaux.

Approches novatrices : dans le cadre de la Résolution, le Secrétariat de la CCD, en collaboration avec l'O.U.A., la BAD, le CILSS, la CEDEAO, appuie les efforts entrepris au niveau continental pour la création de villages-pilotes dans les zones trans-frontalières du Sahel.

Des réalisations concrètes sont conduites par certaines des ONG qui ont pris part aux négociations de la CCD, en application de la Résolution pour une action urgente en Afrique et souvent avec l'appui du Secrétariat de la CCD : aide à la définition des stratégies nationales pour l'élaboration participative des programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régional, et surtout actions de terrain : lutte contre la pauvreté à travers la génération d'emplois et de revenus, actions de reboisement et de protection de pépinières, la diffusion de techniques de conservation d'énergie : foyers améliorés, production et utilisation de bois et de charbon de bois reconstitué à partir de résidus agricoles.

Au Burkina Faso

- Le Burkina a une tradition éprouvée de lutte contre la désertification. L'application de la CCD ne se fait donc pas en terrain vierge. Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), l'Institut National d'Étude et de Recherche Agricole (INERA), le Centre National de Semences Forestières (CNSF), le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT), des projets tels que le "Projet 8000 Villages, 8000 Forêts", "Une École, Un Bosquet", des ONG, etc., ont mené et mènent tous les jours des actions de lutte contre la désertification. Le problème qui se pose, est celui de la coordination et de l'harmonisation des approches et des stratégies ; tâche à laquelle s'attellent les structures chargées de l'application de la Convention, dans le processus d'élaboration du PAN.
- Actions menées :
 - ❖ L'organisation des journées mondiales de lutte contre la désertification.
 - ❖ Les campagnes d'information et de sensibilisation par catégories et genre d'acteurs à travers la radio, la télévision, les journaux, les représentations théâtrales etc., la simplification et la diffusion dans les langues nationales de la version simplifiée de la CCD et des concepts clés de la CCD etc.
 - ❖ Les concertations villageoises et départementales sur la CCD
 - ❖ Les fora provinciaux, régionaux et national etc.
 - ❖ Les ateliers de formation des communicateurs, des membres des comités de pilotage décentralisés (CRP, CPP, CDP, et CVP), des ONG, des Équipes Mobiles d'Action et de Concertation (EMAC), des enquêteurs MARP etc.

Avec l'adoption du PAN et la mise en œuvre des plans locaux de développement, des programmes de formation de base et / ou perfectionnement sont prévus pour renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des institutions communautaires de base.

- Pour ce qui est de la collecte et de la diffusion de l'information, elles se font à travers le réseau du Programme National de Gestion de l'Information sur le Milieu (PNGIM), qui est rattaché au Secrétariat Permanent du CONAGESE. Il doit être renforcé par l'installation du Système d'Information sur la Désertification (SID) en cours de négociation.
- La participation des populations au processus se fait à travers des concertations villageoises et départementales, des fora provinciaux, régionaux et national, institués. Ces concertations et fora au niveau décentralisé, sont organisés et animés par les structures de pilotage correspondants, avec l'appui de la structure de l'échelon supérieur et celui des Equipes Mobiles d'Action et Concertation (EMAC) et des enquêteurs MARP.
- Un groupe de recherche / action chargé d'élaborer des indicateurs du processus et d'impact et de proposer un mécanisme permanent de suivi-évaluation a été créé pour permettre d'assurer le suivi-évaluation de l'application de la Convention.

A l'Île Maurice

Le plan d'action national sur les changements climatiques a permis des réalisations concrètes pouvant s'inscrire dans le cadre de mesures urgentes à prendre en Afrique :

- Le reboisement des flancs de montagnes est pratiqué de façon régulière : 250 arpents en 1997. Des recherches ont été menées sur la diversification agricole : depuis plusieurs décennies sur la canne à sucre et plus récemment dans d'autres secteurs tel l'exportation des fleurs et des fruits tropicaux.

- Les méthodes d'irrigation et de culture des terres ont été améliorées. Le Ministère de l'Agriculture vulgarise les techniques des nouvelles technologies agricoles aux petits planteurs
- Le Ministère de l'Agriculture fait des recensements et conseille les agriculteurs sur les nouvelles techniques d'irrigation afin de diminuer les gaspillages d'eau. Des publicités à la télévision sont utilisées pour sensibiliser la population.
- Le gaspillage d'eau est contrôlé par des coupures. La plupart des maisons sont équipées des réservoirs d'eau sur le toit. La population est encouragée à utiliser moins d'eau avec l'introduction de la Taxe à Valeur Ajoutée sur la consommation des grands volumes d'eau.
- La plupart des projets agricoles liés à la conservation de l'eau et à la sécheresse ont été réalisés par des partenaires locaux, publics et privés, avec l'assistance étrangère.

Au Niger

Bien avant l'élaboration de la CCD, le Niger, pays sahélien, avait une longue tradition de lutte contre la désertification. Par exemple, depuis la sécheresse de 1973, environ 80 projets relatifs à la lutte contre la désertification ont été exécutés. Aussi, un débat national de lutte contre la désertification a été organisé en 1984 à Maradi. L'engagement de Maradi issu de ce débat a permis la réalisation de beaucoup d'actions de reboisement par les collectivités territoriales. La fête nationale de l'indépendance a été instituée fête nationale de l'arbre et se manifeste chaque année par des opérations de plantation sur l'ensemble du territoire national. Le PAN-LCD/GRN a prévu de nombreux projets et actions.

Au Togo

En dehors de la préparation du Programme d'Action National de lutte contre la désertification, en cours, avec l'appui catalytique de l'UNSO, du Secrétariat exécutif de la CCD et de celui d'autres partenaires multilatéraux dans le cadre du processus du PNAE qui intègre le PAN, cinq actions pilotes sont actuellement conduites avec le concours d'une ONG internationale, de cinq ONG locales, des administrations locales dans le cadre du processus du PNAE dans les régions de la Kara et des Savanes. Trois d'entre elles couvrent des actions en matière de lutte contre la désertification. C'est le cas des projets d'appui :

- aux activités agro-sylvo-pastorales,
- au reboisement et construction de latrines,
- à la protection des forêts naturelles.

Par ailleurs, plusieurs programmes et projets de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement ont quelques volets de lutte contre la désertification.

Le Togo recherche actuellement des fonds pour renforcer les actions pilotes, préparer et mettre en œuvre le Programme National de Gestion de l'Environnement qui intègre les préoccupations du PAN.

En Tunisie

La Tunisie a résolument opté pour une stratégie de développement durable intégrant la gestion conservatrice des ressources naturelles et le développement socio-économique, des stratégies sectorielles sont élaborées et des projets d'aménagement et de développement intégré sont mis en œuvre.

L'ancienneté des actions de LCD en Tunisie n'est plus à démontrer. Les civilisations qui se sont succédées dans le pays, ont toujours cherché à maîtriser et à gérer l'eau et le sol. En période pré-romaine, c'est aux Berbères et aux Phéniciens que reviennent les premières pratiques de conservation des eaux et du sol bien adaptées aux conditions du milieu (Meskat, Jassours, M'gouds etc.).

A l'époque romaine, les réalisations dans ce domaine ont concerné surtout la mobilisation des eaux et l'aménagement des versants en terrasse.

En période arabe, ce sont les techniques d'irrigation qui se sont développées, notamment les techniques d'épandage des eaux de crue. Plus récemment les premiers projets de LCD commencent en 1871.

Après la conférence de Nairobi en 1977, la Tunisie a établi sa stratégie de CCD qui se fonde sur les principes de l'intégration et la participation. La mise en œuvre de cette stratégie a permis de développer les stratégies sectorielles, notamment :

- La stratégie nationale de conservation des eaux et du sol (1990-2000), qui porte essentiellement sur l'aménagement intégré de 672.000 ha dans les bassins versants, le traitement de 305.000 ha de terres à vocation céréalière, l'entretien et la consolidation des ouvrages de CES antérieurement réalisés sur 850.000 ha de construction de 1000 lacs collinaires et la confection de 4 290 ouvrages de recharge des nappes et d'épandage des eaux de crues. Le rythme de réalisation de cette stratégie varie en fonction de la nature de l'action et de la zone d'intervention ; il est d'environ 60% pour l'ensemble des actions.
- La stratégie de lutte contre l'ensablement, dont l'objectif principal est la protection des infrastructures des routes et des zones de cultures, concerne plusieurs millions d'hectares situés principalement dans le sud du pays. Les réalisations durant ces trois dernières décennies (60, 70, 80) ont permis la protection de 62 oasis de périmètres agricoles (200.000 ha), 30 villages et les axes routiers du centre et du sud menacés d'ensablement. Durant la décennie de 90, les objectifs retenus dans la stratégie de lutte contre l'ensablement, sont de créer 4000 km de dunes artificielles, de rehausser 6000 km de dunes, de fixer par plantation les dunes stabilisées sur 24.000 ha et enfin d'installer 20.000 km de brise-vent. Les réalisations durant la période (1990-95) ont permis de stabiliser 2700 km et de rehausser 4140 km de dunes.
- La stratégie sylvo-pastorale prévoit la plantation de 600.000 ha et l'aménagement pastoral de 2.200.000 ha. Les réalisations de 1990-95 sont estimées à 200.000 ha de plantation d'arbustes fourragers et l'aménagement de 162.350 ha de parcours. Les réalisations antérieures à la stratégie sont estimées à 300.000 ha de plantations d'arbustes fourragers et 40.000 ha de prairies permanentes. Le reboisement constitue une composante importante de cette stratégie, elle prévoit le reboisement de 320.000 ha de terres dénudées. Les réalisations (1991-96) ont porté sur plus de 70.000. Les réalisations antérieures (60, 70, 80) ont couvert 260.000 ha.

A ces stratégies s'ajoutent les stratégies de développement et de gestion des ressources naturelles qui ont pour objectifs d'améliorer le niveau de vie des populations rurales et de limiter les processus actuels de dégradation de ces ressources. Il s'agit des Projets de Développement Agricoles Intégrés (PDAI), des Projets de Développement Ruraux Intégrés (PDRI), et les Projets de Développement des Zones vulnérables financées par le Fonds National de Solidarité Sociale.

3.2. Bilan des coopérations internationales et locales pour la mise en œuvre de la Résolution pour une action urgente en Afrique

Parmi les partenaires qui ont apporté leur soutien au processus de mise en œuvre de la CCD il faut citer : l'Allemagne(GTZ), l'Australie, le Canada (ACDI, CRDI), le Danemark (DANIDA), les États-Unis, la France, la Norvège, les Pays Bas, la Suisse...

En ce qui concerne la mise en œuvre de la résolution sur les mesures à prendre d'urgence en Afrique, l'évaluation du soutien des pays en position d'apporter une assistance est difficile à faire compte tenu du nombre de réponses reçues et des chiffres publiés qui rendent compte en général de l'engagement global de ces pays en faveur du développement des pays africains, plutôt que de la lutte contre la désertification de façon spécifique.

A la conférence panafricaine de Ouagadougou en mars 1997 les experts avaient noté une performance très faible des pays donateurs en ce qui concerne le soutien à l'application de la Résolution pour une action urgente en Afrique. Un tableau en annexe dresse un bilan partiel des appuis apportés par les pays donateurs tant au processus de la CCD lui-même qu'aux actions directes de lutte contre la désertification.

Au niveau des disponibilités financières, certains indices prouvent que des ressources substantielles existent et peuvent appuyer les programmes de lutte contre la désertification. La catalyse de leurs flux doit se faire d'urgence à travers un dialogue constructif et des engagements consentis en toute transparence d'un côté comme de l'autre.⁶

L'expérience des pays affectés qui ont répondu au questionnaire montre que l'essentiel des efforts a porté sur l'appui à la mobilisation des différentes catégories d'acteurs en vue de l'élaboration des programmes d'action nationaux : diffusion de la Convention, organisation d'ateliers, de fora, réunions de concertation. Pour l'heure, les appuis aux actions concrètes de terrain se manifestent surtout à travers les autres plans et programmes en cours. En attendant les premiers programmes d'action nationaux font l'objet d'un examen minutieux visant à établir si les processus de consultation, la démarche participative, préconisés par la Convention ont été bien respectés.

3.2.1. au niveau des partenaires bilatéraux

Les partenaires bilatéraux interviennent directement dans les projets d'appui aux organes nationaux de coordination (ex. fonds de facilitation du CILSS). Plusieurs pays, Pays-Bas, Suisse, la France... ont décentralisé le financement des actions de lutte contre la désertification vers leurs ambassades dans les PED affectés Parties. Cela rapproche les financements du terrain avec le risque de réduire le volume de l'aide à des dimensions locales.

Au Burkina Faso

Plusieurs partenaires ont apporté leur appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de la 1^{ère} et la 2^{ème} phase du processus. Ce sont : l'Allemagne, le Canada, la France, les Pays-Bas, le Danemark. En outre le Canada a mis en place un Fonds de soutien à la lutte contre la désertification, qui est opérationnel depuis mars 1998.

Au Niger

⁶ cf. évaluation de la mise en œuvre de la résolution, op. cité

De par l'importance qu'accorde le Niger à la lutte contre la désertification et la sécheresse, il a été engagé les actions suivantes :

- *La signature d'une Convention avec la coopération française pour la popularisation de la CCD*
- *La réalisation en 1998 des campagnes de plantation d'arbres à grande échelle, avec la participation des jeunes, des femmes et des paysans, tel que recommandée par le forum Afrique-Asie tenu à Niamey du 2 au 5 septembre 1997.*
- *Les concertations pour l'élaboration des projets transfrontaliers, CILSS UMA (Niger, Mali, Algérie) et dans la zone du Liptako (Niger, Burkina, Mali).*

Au Togo :

Le PAN Togo ne bénéficie pas pour le moment de soutien financier au niveau bilatéral pour la mise en œuvre de la Convention. Des contacts ont été noués avec la Suède, mais aucun appui n'est encore effectif. Toutefois des appuis multiformes ont peut-être été accordés directement aux ONG intervenant dans ce domaine par leurs partenaires internationaux.

En Tunisie

Dans le cadre de la mise en œuvre effective de la Convention, et particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre de la Résolution sur les mesures urgentes à prendre en Afrique et de la Résolution sur la période transitoire, un projet d'assistance a été identifié avec la coopération allemande. Ce projet a permis l'élaboration du PAN.

3.2.2. au niveau des partenaires multilatéraux et intergouvernementaux

Soutien des institutions internationales du système des Nations Unies : soutien technique, soutien financier à la mise en place des fonds nationaux de lutte contre la désertification (UNSO/PNUD), réorientation des politiques de financement du FEM (PNUD/Banque mondiale) et du FFEM (France) pour une prise en compte de la lutte contre la désertification dans le mandat de ces fonds.

Les institutions intergouvernementales, comme le CILSS (Comité permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse et la désertification au Sahel) appuient le processus du PAN et du PASR ainsi que les ONG actives dans la lutte contre la désertification (tableau n°13).

Au Burkina Faso

Les partenaires suivants ont apporté leurs soutiens technique ou financier au processus de mise en œuvre de la Convention soit à l'une des phases, soit à toutes les deux. Ce sont :

- le FIDA, le PNUD, le CILSS, le Secrétariat de la CCD, le CRDI.

Au Niger

- *L'élaboration du programme PAN-LCD/GRN avec l'appui du PNUD, capacité 21, UNSO et de la Banque Mondiale à travers le Projet de Gestion des Ressources Naturelles.*
- *L'organisation d'un atelier de formation et d'information des jeunes sur la Convention internationale avec l'appui du PNUD.*

Au Togo :

Trois sources de financement appuient directement ou indirectement le processus de préparation du PAN et de mise en œuvre de la Convention.

- *La Banque Mondiale et l'Union Européenne* : ces deux institutions appuient le processus de préparation du PAN à travers les travaux du processus global de planification environnementale du PNAE.
- *Le Secrétariat Exécutif de la CCD* : le Togo a bénéficié d'un appui financier du Secrétariat pour le recrutement d'un Expert International en vue de l'identification des activités du processus de préparation du PAN, et de son intégration au processus global du PNAE. Le Togo vient également de bénéficier d'un appui financier du Secrétariat en vue d'organiser les concertations avec les différentes catégories d'acteurs impliqués dans la LCD, de réaliser une étude sur l'expérience togolaise et de préparer la première réunion du Forum National sur le PAN.
- *L'UNSO* : pour sa part, le PNUD/UNSO vient d'apporter un soutien catalytique financier au Togo pour l'organisation de son premier Forum National. Un mémorandum d'accord a été signé pour la formalisation de ce soutien au processus du PAN au Togo.

En Tunisie

La Tunisie a bénéficié d'un appui de la part du PNUD pour la création du Fonds National de lutte contre la Désertification et pour une étude sur la mise en œuvre de la Convention en Tunisie.

3.2.3. au niveau du secteur privé

La mobilisation du secteur privé sera sans doute plus sensible avec la mise en œuvre des programmes d'action nationaux. Quelques exemples d'implication du secteur privé sont visibles au Mali où la SEMAGRI, une entreprise privée, a lancé la production industrielle de charbon et de bois de cuisine reconstitué à partir de résidus de récoltes. La SEMAGRI produit également des foyers améliorés en métal et une ONG malienne s'est attachée à diffuser les différents produits au niveau local tout d'abord et, ensuite, à l'échelle sous-régionale.

Au Burkina Faso

La coopération avec le secteur privé au stade actuel est établie avec les ONG, surtout les ONG de lutte contre la désertification, et des associations écologiques qui sont regroupées dans le COPOD (Comité de Pilotage des ONG de lutte contre la désertification).

Au Niger

A l'état actuel de la mise en œuvre de la Convention, la collaboration avec le secteur privé se limite à leur participation à l'élaboration des documents des programmes prioritaires. C'est ainsi que des bureaux d'étude nationaux ont été recrutés pour la réalisation du bilan diagnostic environnemental et l'élaboration du PNEDD et du PAN de LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION/ GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.

Au Togo

Les interventions du secteur privé élargies aux organisations privées de développement sont très importantes à travers les activités des ONG. Cependant, faute d'un cadre cohérent pour l'harmonisation et le suivi de leurs interventions, il est difficile de faire avec précision un

bilan de ces interventions, en dehors des activités d'éducation et de formation conduites dans les différentes localités.

En Tunisie

Le secteur privé a joué un rôle important dans les actions de sensibilisation concernant les objectifs de la Convention et l'importance du phénomène de la désertification. Ainsi les paysans locaux, conscients de ce problème, réalisent de petites actions, très efficaces, sur leurs propres modestes budgets.

3.2.4. au niveau des acteurs de la société civile

Les ONG des pays francophones d'Afrique se sont engagées dans le processus de la CCD depuis le début des négociations en mai 1993. Une première rencontre internationale des ONG a eu lieu à Bamako, au Mali au mois d'août 1993, avec l'appui de la France, du Secrétariat de la CCD et du PNUE. Elle a permis aux ONG de poser les bases de leur collaboration en vue d'harmoniser leurs points de vue et d'organiser leurs contributions à la suite des négociations. La réunion de Bamako a identifié les questions clés à traiter par les ONG :

- Comment assurer la participation des populations au processus de prise de décisions
- Le problème du foncier et le rôle des femmes
- Le rôle des ONG en tant qu'intermédiaire entre les États et les populations
- Le renforcement des capacités au niveau local
- La contribution des centres-ressources en matière de documentation au niveau des acteurs de terrain

Par la suite, les ONG francophones ont activement participé à toutes les négociations et se sont manifestées à travers la publication d'articles dans "Eco", le journal des ONG, les rencontres avec les délégations officielles, et l'organisation du RIOD (Réseau International des ONG sur la Désertification) qui a abouti à l'installation d'un certain nombre d'ONG en tant que points focaux du RIOD en Afrique et ailleurs dans le monde.

Dans l'espace francophone les points focaux se répartissent comme suit :

- Point focal régional Afrique : ENDA-TM (Sénégal)
- Point focal sous-régional Afrique centrale : CONGAC (Cameroun)
- Point focal sous-régional Afrique de l'Ouest francophone : AVD (Burkina Faso)
- Point focal Amérique du Nord (Solidarité Canada Sahel)
- Point focal France (Sahel DEFIS).

Le RIOD est chargé de faciliter la communication entre les acteurs à la base, et le dialogue entre les ONG et les pouvoirs publics dans le cadre des négociations internationales de la CCD. Ce réseau a dynamisé la mobilisation des ONG et OCB aux niveaux local et national, et favorisé leur implication dans le processus d'élaboration des programmes d'action nationaux.

Cependant, le fonctionnement d'un tel réseau nécessite des mécanismes de contrôle et de suivi, particulièrement au niveau international. La restructuration du RIOD en partant du niveau national est envisagée, en vue de permettre la légitimation du réseau, et garantir son efficacité. Une réunion mondiale est programmée pour le mois d'août 1999.

Outre leurs activités traditionnelles auprès de communautés villageoises : actions de production agricole, de reboisement, de formation, de régénération des sols, les ONG ont organisé de nombreuses réunions d'information et de concertation aux niveaux local, national, sous-régional et régional.

Au niveau des réalisations, six ONG des pays francophones (Burkina Faso, Cameroun, France, Mali, Sénégal, et Togo) ont élaboré une méthodologie d'approche participative pour l'élaboration des programmes d'action nationaux. Cette méthodologie a été entérinée à la réunion sous-régionale d'Afrique de l'Ouest, organisée par le CILSS et la CEDEAO à Dakar les 24 et 25 juillet 1995.

Au Burkina Faso

La coopération avec la société civile s'est nouée avec les responsables coutumiers et religieux ainsi que les tradi - praticiens qui, tout en étant de gros utilisateurs de ressources naturelles, sont également des personnes ressources influentes et écoutées, qui peuvent contribuer à la prise de conscience des populations et aux changements de leur comportement pour ce qui est de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Au Niger

- L'organisation des ateliers d'information et de sensibilisation à l'intention des ONG et des Associations.
- L'appui à l'organisation d'un atelier de jeunes sur la CCD, sous le patronage d'une ONG nationale
- L'appui aux collectivités territoriales pour la réalisation des actions de lutte contre la désertification.
- L'appui à l'organisation des chantiers de reboisement dirigés par une ONG nationale.

Au Togo

Vingt cinq (25) ONG ont été sélectionnées pour conduire des campagnes de sensibilisations des populations dans les 30 préfectures du pays dans le cadre du Programme d'Assistance à la Communication et à l'Information pour la protection de l'Environnement (PACIPE).

En Tunisie

La société civile (AIC, AFIC, CSA...), les ONG et d'autres associations professionnelles ne cessent de donner leur appui à la mise en œuvre de la Convention en organisant en partenariat avec les institutions gouvernementales, diverses manifestations en vue de diffuser l'information et responsabiliser les différents acteurs concernés.

A titre d'exemple, l'ATPNE et l'APNEK de Kairouan, en collaboration avec le Bureau Européen de l'Environnement et d'autres ONG, ont organisé à Kairouan du 28 au 30 mars 1996 un atelier international sur la lutte contre la désertification, dans le cadre de la CCD, intitulé " Partenaires Contre la Désertification ".

L'objectif de cet atelier vise la consécration d'un partenariat durable inter-ONG du nord et du sud, et entre celle-ci et les différents intervenants institutionnels. En outre, l'atelier devait déboucher sur la définition et la mise en place d'un cadre de concertation entre les partenaires.

La définition de mécanismes de financement possibles en vue d'élaborer, coordonner et mettre en œuvre les PAN.

D'une manière générale, dans l'espace sahélien francophone des partenariats actifs entre ONG du Nord (France, Canada et autres pays) et du Sud ont favorisé l'éclosion et le développement du mouvement associatif local dont la plupart des représentations sont engagées dans la lutte contre la désertification. A signaler l'action de Solidarité Canada Sahel au Mali, au Burkina et au Niger au sein des collectifs nationaux d'ONG. L'appui au développement institutionnel local a permis l'émergence de plusieurs centaines d'ONG dont plusieurs ont pu à leur tour cultiver des partenariats avec de petites ONG canadiennes. Bien que souvent confronté à des problèmes de rivalités personnelles ce vaste mouvement a quand même permis de mener des campagnes de sensibilisation particulièrement efficaces au Canada en faveur de la CCD

3.2.5. niveau des institutions de recherche et d'enseignement

Un grand nombre d'institutions de recherche et/ou de formation opèrent depuis des années sur le continent. Elles collaborent avec les institutions françaises, canadiennes, belges ou avec les institutions spécialisées du système des Nations Unies. Leurs activités couvrent un vaste éventail de domaines allant de la météorologie/cartographie/ télédétection / systèmes d'alerte précoce, à l'agriculture, à l'énergie et à la gestion des ressources naturelles. Certaines opèrent depuis le Plan d'Action de Nairobi de 1977 et ont contribué avec l'appui du PNUE, de l'OMM, du PNUD, de la FAO, de l'ICRISAT, et de la coopération bilatérale à la création et au fonctionnement de centres nationaux ou sous-régionaux de recherche et d'application.

A titre d'exemple, on peut citer les centres spécialisés du CILSS (Agrhymet et INSAH) qui produisent du matériel pédagogique très pointu sur les problèmes de désertification dans les pays du Sahel. L'Institut des Régions arides de Médenine en Tunisie, l'Observatoire du Sahara et du Sahel sont autant d'institutions qui se veulent des pôles d'excellence pouvant fournir aux décideurs politiques et aux acteurs de terrain des supports scientifiques pour la lutte contre la désertification. Quelques tableaux en annexe résument les activités de certaines des institutions qui ont fourni des informations pour la présente étude. Le Secrétariat de la CCD vient de conduire, en coopération avec certaines d'entre elles, une série d'ateliers régionaux visant à promouvoir leur travail dans le cadre de réseaux thématiques constitutifs du Programme d'action régional africain de lutte contre la désertification.

La mise en place des réseaux thématiques dans le cadre du Plan d'action régional impliquant les instituts de recherche, les universités, les centres de formation, devrait permettre une meilleure prise en compte des résultats de la recherche, des données scientifiques et des savoirs et des savoir-faire locaux dans le cadre de la CCD. Une plus grande implication des ONG dans l'utilisation des résultats de la recherche scientifique s'amorce déjà à la faveur des négociations en cours pour la mise en place des programmes d'action.

Dans ce sens le Comité scientifique français sur la désertification a préparé un appel d'offre sur 3 ans associant scientifiques, projets de développement, ONG, communautés de base. Ce projet a été soumis à l'approbation des autorités ministérielles concernées⁷.

Un certain nombre de programmes de recherche et de formation sont en cours dans plusieurs pays. Le Niger, par exemple conduit des actions significatives dans les deux domaines :

⁷ cf. réponse du CSFD au questionnaire IEPF/CCD

Travaux de recherche :

- La recherche sur la quantification de l'érosion éolienne.
- L'étude traitant de l'évolution des brousses tigrées par des institutions comme l'ORSTOM, l'Observatoire du Sahara et du Sahel.
- La mise au point de plusieurs techniques d'aménagement des terres dégradées (ouvrages de récupération des terres et de lutte contre l'érosion).
- La compréhension de la réponse dynamique de la végétation à la réserve hydrique, les mécanismes de transfert de l'eau dans les aquifères, l'influence des états de surface sur l'évaporation, les mécanismes de l'évapotranspiration, le cycle du dioxyde de carbone
- Les travaux en cours sur les stratégies de parade aux effets de la sécheresse.

Programmes de formation :

- Le Programme de Formation / Information pour l'Environnement (PFIE) lancé en 1990 et le Programme Sahélien d'Éducation Environnementale (PSEE) lancé en 1992.
- En matière de perfectionnement, un Centre Régional d'Enseignement Spécialisé en Agriculture, axé sur la protection de l'environnement, a été créé à Niamey. Le PAN-LCD/GRN prévoit l'officialisation de l'éducation environnementale dans tous les programmes de formation et de perfectionnement au Niger.

D'autres initiatives porteuses sont le fait d'institutions étrangères privées, actives sur le terrain en Afrique. C'est le cas de la Fondation TC du Professeur Willhem Van Cotthem de Belgique (tableau n°25).

4. IMPACT GLOBAL DE LA MISE EN ŒUVRE

4.1. au niveau des changements éventuels dans les politiques élaborées

4.1.1 Au Burkina Faso

Au plan politique, la lutte contre la désertification n'est plus seulement une priorité sectorielle, elle est devenue une priorité nationale, préoccupation commune de l'Exécutif, des élus locaux et nationaux, du secteur public comme du privé et de la société civile dans son ensemble. Il en résulte que toute l'activité de développement comporte désormais une dimension légale sur l'environnement en général. Les projets qui se montent, comportent dorénavant un volet environnemental et des mesures palliatives sont en cours pour les projets déjà en cours.

Cette nouvelle situation ainsi créée, du fait des actions entreprises dans le processus engagé de lutte contre la désertification dans le cadre de la CCD, a fait tomber certaines barrières administratives qui handicapaient la communication entre services et rendaient très difficiles la Coordination nationale et l'harmonisation des actions à mener.

Au plan institutionnel, toutes les structures présentées ci-dessus qui ont été transformées ou créées pour la mise en œuvre de la CCD, illustrent à souhait les changements intervenus suite aux initiatives prises pour une bonne application de la CCD.

Ce qu'il faut souligner ici, c'est que l'application de la convention est un long processus qui impose des pré-requis pour garantir des résultats dans la mise en œuvre du PAN.

4.1.2 Au Niger

Les politiques nationales en matière de lutte contre la désertification qui étaient une juxtaposition d'orientations sectorielles dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des forêts et des faunes etc. ont été aujourd'hui uniformisées. Les orientations politiques globales ont été définies dans le PNEDD sous le signe de l'environnement pour un développement durable.

La mission de lutte contre la désertification qui était une des principales missions de l'administration des eaux et forêts est aujourd'hui ouverte à d'autres administrations. C'est ainsi qu'il est à présent admis que la question de la lutte contre la désertification concerne tous les acteurs au développement. Toutes ces administrations sont coordonnées dans cette tâche par le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (cité plus haut). Les transformations administratives ci-dessus ont conduit à des transformations institutionnelles pour la mise en œuvre de la convention. C'est ainsi qu'en dépit de la création du CNEDD, une commission technique qui regroupe les représentants des différentes administrations impliquées a été mise en place. Le PAN/LCD/GRN a également prévu la mise en place d'une structure opérationnelle chargée de sa mise en œuvre.

Au niveau du privé et de la société civile, un certain nombre de mesures d'accompagnement ont été instituées.

Il s'agit principalement :

- de la responsabilisation des populations dans la gestion de leur ressources naturelles.
- du renforcement des capacités des ONG et associations dans la lutte contre la désertification (acquisition de statut ; mise en place par l'État et les partenaires de coopération (PNUD, USAUD) de fonds destinés aux ONG et associations.
- de l'appui administratif et politique dans les actions entreprises par les ONG et associations en matière de lutte contre la désertification.

4.1.3 Au Togo

Les changements intervenus dans la préparation de divers projets et programmes de gestion des ressources naturelles traduisent cette volonté manifeste de capitaliser tous les acquis (traditionnels et modernes) afin de prendre en compte l'aspect novateur de la convention.

Une politique nationale de l'environnement a été élaborée dans le cadre du processus du Plan National d'Action pour l'Environnement et adoptée par le Gouvernement le 23 décembre 1998. Elle s'appuie sur des principes de précaution, de prévention et de responsabilisation des différents acteurs pour l'internalisation des coûts environnementaux dans le financement des activités susceptibles d'affecter négativement la conservation des ressources naturelles, les conditions et cadre de vie des populations. Elle vise la promotion d'une gestion globale et rationnelle de l'environnement pour améliorer le cadre et les conditions de vie des populations dans la perspective d'un développement durable. Pour atteindre cet objectif global dans le domaine de l'environnement, les orientations stratégiques dans tous les secteurs de développement visent à :

- I) Renforcer les capacités nationales en matière de gestion de l'environnement des structures publiques, privées et des organisations non gouvernementales ;
- II) Assurer la prise en compte effective des préoccupations environnementales dans la planification et la gestion du développement économique et social ;
- III) Promouvoir une gestion saine et durable des ressources naturelles et de l'environnement ;
- IV) Renforcer la dynamique d'intégration sous-régionale et de coopération internationale pour une gestion concertée des ressources partagées ou trans-frontalières.

En ce qui concerne le secteur forestier, les orientations stratégiques spécifiques visent à contribuer à restaurer un équilibre harmonieux entre la satisfaction des besoins des populations avec la capacité des écosystèmes. La stratégie à mettre en œuvre consiste à :

- responsabiliser les populations locales dans la gestion de leurs ressources forestières et développer un cadre attrayant pour susciter l'intérêt des opérateurs économiques privés pour la production des produits ligneux ;
- réduire la pression sur les ressources forestières naturelles par la promotion en milieu rural des activités génératrices de revenus contribuant à la préservation et à l'utilisation durable des ressources forestières naturelles ;
- préserver l'intégrité des aires protégées avec la participation effective des populations riveraines ;
- renforcer les capacités d'intervention des services forestiers et de la faune.

4.1.4 En Tunisie

La Tunisie a depuis des décennies amélioré sa politique et sa vision des problèmes de la gestion et la conservation des ressources naturelles selon une approche intégrée et participative garantissant un développement économique et social durable.

4.2. Au niveau de la priorité accordée aux activités de lutte contre la désertification

4.2.1 Au Burkina Faso

Compte tenu de la souplesse qui doit caractériser ce processus d'une part et le stade auquel se trouve le Burkina dans le processus d'élaboration du PAN, toutes les mesures ne sont pas prises et ne peuvent pas l'être pour le moment, qu'elles soient d'accompagnement ou autres. Cela se fera au fur et à mesure que l'on avancera dans le processus car des ajustements s'imposeront.

Nonobstant cela, on peut affirmer, à la lumière de ce qui a été exposé, que de façon générale la priorité a bel et bien été accordée aux activités de lutte contre la désertification.

4.2.2 Au Niger

Le PAN/LCD/GRN a été retenu comme programme majeur prioritaire du PNEDD qui constitue le document de politique nationale en matière de développement durable. Par ailleurs, le programme cadre de lutte contre la pauvreté a fait des activités de lutte contre la désertification une des stratégies prioritaires dans cette lutte. Conscient des enjeux, le Niger a élaboré, négocié et obtenu en juillet 1998 le financement de ce programme œuvrant dans cette lutte avec la Banque Africaine de Développement. D'autres projets de lutte contre la désertification sont en instruction auprès des bailleurs bilatéraux et multilatéraux. Le poids politique s'exprime à travers deux lois qui accordent au PNEDD et conséquemment au PAN/LCD/GRN une place de choix. Rappelons également que la fête nationale de l'indépendance est instituée comme fête de l'arbre.

4.2.3 Au Togo

Le gouvernement est en train d'initier plusieurs programmes de développement en vue d'une gestion durable des ressources environnementales. On pourra citer entre autres :

Le Programme National de Gestion de l'Environnement constituera la première phase de mise en œuvre du PNAE en réponse aux priorités des priorités identifiées pour améliorer la gestion globale de l'Environnement au Togo. Ce programme qui impliquera toutes les catégories d'acteurs du développement sera préparé aussitôt après la validation du document Plan National d'Action pour l'Environnement en septembre 1998.

Au stade actuel, il a été déjà identifié et a reçu l'accord de principe des principaux partenaires internationaux en développement. Il devrait comprendre cinq (5) composantes qui seront des sous-programmes.

(1) Sous-programme : développement des politiques, stratégies et instrument de gestion de l'environnement.

Il concerne les politiques, stratégies et instruments institutionnels, juridiques, techniques et économiques à mettre en œuvre dans les principaux secteurs de développement pour une prise en compte effective de la dimension environnementale. Il portera également, conformément aux dispositions des conventions auxquelles le Togo est Partie, sur la formulation des stratégies, plans et programmes d'action de mise en œuvre desdites conventions.

(2) Sous-programme : promotion de la gestion participative et rationnelle des écosystèmes et de la biodiversité.

Il a pour objectif la gestion rationnelle des écosystèmes et de leurs ressources dans une optique de création, d'utilisation durable et de préservation d'espaces naturels pertinents pour assurer la sauvegarde des forêts naturelles, la diversité biologique et lutter contre la désertification.

Les préoccupations seront axées sur l'aménagement et la gestion participative des terroirs villageois, des zones de montagnes des forêts classées, des parcs nationaux et leurs zones d'influence, les galeries forestières et autres forêts naturelles ; l'inventaire et l'étude des

écosystèmes, et le suivi de la biodiversité. Il s'agira également de donner des appuis conseils aux populations riveraines des forêts naturelles subsistantes en vue de l'exploitation durable de celles-ci et du suivi de la restitution par reboisement.

(3) Sous-programme : gestion intégrée de la zone côtière.

La concentration croissante de plus du tiers de la population dans la zone côtière du pays et l'interaction de multiples facteurs justifient une approche intégrée des problèmes d'aménagement et d'environnement.

(4) Sous-programme : prévention et lutte contre les pollutions et nuisances et amélioration du cadre de vie.

Ce sous-programme permettra de lutter de façon spécifique contre les pollutions et nuisances, d'agrémenter et d'améliorer le cadre de vie des villes et villages par la création et l'aménagement des espaces verts à des fins écologiques, récréatives et culturelles.

(5) Sous-programme : appui aux initiatives locales en matière de gestion de l'environnement

Il s'agira de promouvoir les initiatives de caractère et d'intérêt collectif ou communautaire visant à éviter ou à réduire les pollutions et nuisances et la dégradation des milieux, de promouvoir l'observation des règles d'hygiène et de promouvoir la gestion rationnelle et l'utilisation durable des ressources naturelles et la lutte contre la désertification. La mise en place d'un Fonds d'Intervention pour l'Environnement comme mécanisme de financement permettra de répondre à cette préoccupation.

Un document de diagnostic du secteur intitulé : "Le secteur des énergies traditionnelles au Togo" a été réalisé. Il fait une analyse exhaustive du secteur et pose les grandes lignes de la politique et des stratégies de développement.

Cette analyse est soutenue par des études qui seront réalisées aux niveaux régional et national.

Au niveau national, les études se dérouleront en deux phases :

– La première phase concernera les études communes à plusieurs pays où un accent particulier est mis sur " Femmes et énergies traditionnelles ", les " foyers améliorés " et la " valorisation des énergies alternatives ".

– La deuxième phase concernera les études préliminaires de base identifiées par l'équipe nationale pluridisciplinaire mise en place en vue de l'élaboration du document de politique et stratégies.

4.2.4 En Tunisie

Depuis des décennies, la lutte contre la désertification en Tunisie est une priorité dans les plans de développement économique et social. Ainsi, le budget alloué pour les programmes de lutte contre la désertification au 8^{ème} plan (1992-1996) a été de 100 millions de Dollars ; il est de 230 millions de Dollars dans le 9^{ème} plan (1997-2001).

5. LEÇONS TIRÉES ET RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre de la Résolution pour une action urgente en faveur de l'Afrique passe par plusieurs étapes interdépendantes : la sensibilisation et la mobilisation des acteurs politiques,

techniques et des populations, l'élaboration d'une méthodologie à suivre pour concevoir et mettre en chantier le processus consultatif inhérent aux PAN dans chaque pays, la mobilisation des ressources financières pour ce processus en même temps que pour des actions urgentes de lutte contre la désertification, la mise en cohérence des différents plans, programmes et stratégies en cours. L'ensemble de ces facteurs constitue une trame contraignante qui explique la lenteur et les performances diverses que les différents pays concernés ont enregistré dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Résolution (cf. tableau N°1, supra).

A ce jour, seule une poignée de pays ont produit et adopté leur programme d'action national. C'est une performance remarquable eu égard à la nouveauté de la démarche participative exigée par la Convention, aux difficultés liées à l'applicabilité d'une convention négociée au niveau international et à son opposabilité aux administrations nationales et locales ainsi qu'aux représentants locaux des partenaires de coopération dont les seules références restent encore les programmes déjà en cours.

La seule implication de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'action nationaux pose un défi majeur pour tous les pays à travers le monde, en Afrique en particulier. Et les limites de temps fixées - deux ans - pour la mise en œuvre de la Résolution sont largement insuffisantes pour garantir une évolution normale des modes de pensée et d'action dans le domaine du développement durable.

Au niveau des actions concrètes quelques projets pilotes sont en cours dans quelques pays, mais il est trop tôt pour en évaluer l'impact. La mobilisation de l'ensemble des acteurs et des ressources financières semble dépendre de la vitesse avec laquelle se mettront en place les Programmes d'action nationaux.

De manière générale, malgré la ratification de la Convention par la plupart des pays francophones, il existe un besoin de soutien politique renforcé pour sa mise en œuvre. Par ailleurs, certaines institutions aux mandats internationaux et régionaux dans le cadre de la Convention restent persuadés que l'expansion de leurs programmes de développement en cours suffirait à couvrir les besoins en matière de lutte contre la désertification.

Les conclusions et recommandations de la Conférence panafricaine de Ouagadougou (mars 1997) restent donc d'une brûlante actualité. Il suffit de noter pour s'en convaincre que " malgré toutes les initiatives et les activités entreprises aux niveaux national, sous-régional et régional, davantage d'efforts restent encore à déployer à tous les niveaux en Afrique si l'on veut encore réaliser les objectifs de la Résolution sur les mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique.

L'engagement pris par les pays africains, les ONG, et de certains autres organismes pour la mise en œuvre de la Résolution susmentionnée témoigne de l'importance qu'ils accordent à la Convention. Il convient toutefois de noter que le degré de participation et d'engagement des personnes touchées au niveau de la population locale dépend largement de la disponibilité des ressources financières provenant de sources variées, en particulier des ressources nationales et internationales.

L'une des entraves majeures à la mise en œuvre de la Résolution sur les mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique est donc la modicité des ressources financières. Outre ce problème,

les délais longs imposés pour accéder aux fonds lorsqu'ils sont promis par les partenaires de la coopération constituent un autre obstacle.

Les difficultés auxquelles l'on est confronté quand il s'agit de traduire les principes définis en actions concrètes ont aussi été notées comme étant un autre handicap pour la mise en œuvre des programmes d'action. Le processus consultatif ou l'approche du bas vers le haut préconisée par la Convention pour l'élaboration des Programmes d'action n'a pas été totalement réalisé.

Cependant, au cours des consultations menées avec les collectivités locales, il est devenu évident que la population est tout à fait consciente de la menace posée par la désertification et la sécheresse, et par les activités qui en sont la cause.

L'ignorance des solutions techniques et le manque des ressources financières en vue de la mise en œuvre de leurs propres solutions ou des solutions connues sont en effet des entraves majeures au développement de pratiques respectueuses de l'environnement.

Une des leçons apprises est la nécessité d'interactions régulières à tous les niveaux pour maintenir l'enthousiasme de l'heure ; autrement, la population, les décideurs et les autres acteurs ont tendance à s'engager dans d'autres activités et arrivent même à oublier les problèmes auxquels des solutions doivent être apportées. Néanmoins, le processus de mise en œuvre de la Résolution sur les mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique a été utile pour maintenir le niveau d'intérêt nécessaire.

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

MISE EN ŒUVRE DE LA RÉOLUTION POUR UNE ACTION URGENTE EN
AFRIQUE

ÉTUDES DE CAS (synthèse des actions menées dans différents pays)

Grilles synoptiques par pays ayant répondu au questionnaire

Numéro du Tableau	Pays
1	Bénin
2	Burkina Faso
3	Djibouti
4	Ile Maurice
5	Madagascar
6	Mali
7	Maroc
8	Mauritanie
9	Niger
10	République Centrafricaine
11	Sénégal
12	Tchad
13	Togo
14	Tunisie

Tableau N°1 : BÉNIN

**Avant-projet de PAN
7 axes thématiques**

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
<p>Mise en place du Comité National de la lutte contre la désertification et du Secrétariat permanent de la CCD</p> <p><u>Composition</u> : ministères du développement rural, affaires étrangères, finances, plan, restructuration économique, promotion de l'emploi, ONG</p>	<p>Pilotage du processus.</p> <p>Organisation du travail</p>	<p>Organisation de journées nationales de sensibilisation (Natitingou)</p> <p>Rédaction de la 1^{ère} version du PAN par des équipes multidisciplinaires avec l'appui du Secrétariat de la CCD et du PNUD/UNSO</p> <p>Complément de financement requis</p>
<p>Mise en place d'un fonds national de lutte contre la désertification (FND)</p>	<p>Financement des actions prioritaires</p>	<p>En cours avec l'appui du PNUD/UNSO</p>
<p>Séminaire de Parakou : 20,21,22 août 1996</p>	<p>Organisation du premier forum national de lancement du PAN</p>	<p>Restitution des résultats dans toutes les circonscriptions administratives</p>
<p>Sensibilisation du Gouvernement, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique et social...</p>	<p>Donner la priorité aux activités de lutte contre la désertification</p>	<p>Élaboration du PAN inscrite au Programme prioritaire d'Action gouvernementale de 1998-99</p>

Tableau N°2 : BURKINA FASO

ONC → SP/CONAGESE

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Sensibilisation ■ Célébration du 17 juin ■ Campagnes de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Concertations nationales, régionales, provinciales, villageoises, formation de communicateurs, institution de comités de pilotage décentralisés, des équipes mobiles d'action et de concertation (EMAC), enquêteurs... 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place du Programme national de gestion de l'information sur le milieu (PNGIM) et négociation pour un système d'information sur la désertification ■ Mise en place d'un groupe de recherche action chargé d'élaborer des indicateurs d'impact et de suivi-évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'un mécanisme favorisant l'établissement de partenariats entre les différents acteurs de la CCD avec des mesures d'accompagnement aux niveaux institutionnel, législatif et stratégique. ■ Création de l'ONC : <i>SP/CONAGESE</i> ■ Actions relais ■ Actions transversales ■ Actions spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appui au processus du PAN : organisation du forum national ■ Coordination et suivi des actions ■ restitution des résultats du forum ■ information/sensibilisation, renforcement des cadres institutionnel, législatif et stratégique, mise en œuvre des recommandations du forum national, mise en place d'un groupe de recherche-action sur le suivi-évaluation ■ mise en place d'un groupe de travail sur le Fonds National de lutte contre la Désertification ■ études thématiques sur la GRN, la LCD 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 187 participants de toutes catégories, échantillon représentatif aux plans géographique et socio-professionnel ■ Adoption de recommandations portant sur <ul style="list-style-type: none"> - la mise en cohérence des stratégies, programmes, plans et projets - la méthodologie d'élaboration du PAN - les structures de pilotage du processus - la stratégie de mobilisation des ressources (création d'un FND) ■ Disponibilité des ressources ■ terminées ■ mise en place d'un groupe de travail chargé de piloter le processus d'élaboration des modalités d'établissement du Fonds National de lutte contre la Désertification ■ en cours
<p><i>Mise en harmonie avec les planifications existantes</i></p> <p>Intégration du PAN dans le PANE et le PNDES</p>	<p>Adoption ou relecture de la loi sur les réformes agraires, les codes forestiers, de l'environnement, minier, les futurs codes pastoral, de l'eau, etc.</p>	<p>Faciliter le travail de coordination du CONAGESE</p>
<p><i>Réformes institutionnelles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ décentralisation ■ redéfinition des missions du Ministère chargé de l'Environnement ■ Création du CONAGESE ■ Création d'un Comité National de pilotage de la CCD ■ Mise en place d'une coordination entre les partenaires en développement (Chefs de file : Pays Bas et FIDA) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Accélérer les travaux pour que les résultats soient soumis aux acteurs en même temps que le PAN ■ Faible mobilisation de l'épargne intérieure pour démarrer la phase II ■ Mobilisation mondiale des ressources ■ Appuis multiformes

Tableau N°3 : DJIBOUTI

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
Atelier d'information et de sensibilisation sur la Convention en 1996	Sensibilisation	
Atelier de réflexion sur les processus d'élaboration du PANE et PAN en février 1998	Adoption d'une méthodologie de travail	
Création d'un Comité Directeur National de lutte contre la Désertification (organe de coordination du PAN) en avril 1998	Coordination de la LCD	
Formation d'un groupe de travail en mai 1998		
Préparation d'études diagnostic dans les zones les plus affectés par la désertification		
Financement d'actions à caractères urgents initiées et exécutées par les ONG dans les zones les plus exposées au phénomène de désertification		
Préparation d'un document de synthèse du programme d'Action National de lutte contre la Désertification par une équipe de consultants nationaux		
Ateliers régionaux décentralisés du PANE et PAN en février 1999 dans les différents district	Présentation du document de synthèse du Programme d'Action National de lutte contre la Désertification	A déterminer
Projets pilotes de démonstration		

Tableau N°4 : ÎLE MAURICE

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
<p>PAN : plan d'Action national sur le changement climatique</p> <p>Comité national sur le Climat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Changements climatiques ■ Montée des mers <p>Organisation des journées nationales de sensibilisation</p>	<p>→ Avec l'aide des ONG au niveau communautaire</p>	<p>→ Aucune coopération multilatérale</p> <p>→ Campagne " Plante 1 million d'arbres " : distribution gratuite d'arbres, vise à préserver les forêts de l'île. Nécessité d'un meilleur suivi</p>
<p>Mise en place d'un fonds pour la lutte contre les sécheresses occasionnelles et l'érosion</p>		<p>Mobilisation des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux avec la participation des ONG</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Dialogue sérieux entre plusieurs Ministères et le secteur privé ■ La plupart des projets agricoles sont réalisés par des partenaires locaux, publics et privés, avec l'assistance étrangère 		<p>Les méthodes d'irrigation et de culture des terres ont été améliorés. Le Ministère de l'Agriculture vulgarise les techniques des nouvelles technologies agricoles aux petits planteurs.</p>
<p>Lancement d'actions prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Reafforestation des flancs de montagne (250 arpents en 1997) ■ Recherche sur la diversification agricole (cane à sucre, fleurs et fruits tropicaux) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Amélioration des méthodes d'irrigation et de culture → afin de diminuer les gaspillages d'eau, sensibilisation de la population grâce à des publicités à la télévision ■ Maisons équipées de réservoirs d'eau sur le toit, car le gaspillage est contrôlé par des coupures d'eau et avec l'introduction de la TVA sur la consommation des grands volumes d'eau 	

Tableau N°5 : MADAGASCAR

PAN / PE2
2^{ème} phase : 1997-2002

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Démarrage de la 2^{ème} phase du Plan d'Action Environnemental de 1990 - Système d'Information Environnementale ■ Mise en place du Commissariat Général pour le Développement Intégré du Sud 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Protection de l'Environnement ■ Lutte contre la désertification, avec participation populaire 	<p>Techniques et technologies transférées ou améliorées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Fixation biologique par des haies vives sur les courbes de niveau ■ Gestion agro-biologique des sols : paillage <p>Correction des lavakas par fascines : barrage et embroussailllements</p>
<p>Élaboration d'un document " Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action de LCD "</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Compilation / analyse des activités et stratégies antérieures dans le cadre de la LCD ■ Élaboration du PAN 	<p>En cours</p>
<p>Mise en place de l'ONC chargée de la CCD, sous l'égide du Ministère de l'Environnement</p>	<p>Coordination du travail, avec l'appui de 10 départements</p>	<p>Opérationnel</p>
<p><u>Recherche développement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Centre national de recherche environnemental ■ Centre national pour le développement rural ■ Finalisation de la recherche environnementale 	<p><u>Études et recherches sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Conservation / valorisation de la biodiversité ■ Conservation des sols et lutte contre l'érosion ■ Protection des bassins versants ■ Fixation des dunes par le vétiver dans le sud de Madagascar 	<p><u>Contraintes majeures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Faiblesse de la capacité de financement local ■ Nécessité d'un recours à l'aide bilatérale et internationale.

Tableau N°6 : MALI

PNCLD : mai 1987
300 puits, 11 000 forages, 200 petits barrages

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
<p>Programme National de Lutte Contre la Désertification (PNLCD) : mai 1987</p>	<p>consacrer la lutte contre la désertification comme concept de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • développement de plusieurs initiatives nationales, régionales et locales sur la gestion des ressources naturelles basées sur une approche multi-sectorielle et participative • élaboration de différents schémas d'aménagements des terroirs (SAT), notamment dans les zones test (Kouriala, Kadiolo, Djenné)
<p>Élaboration de la mise en œuvre des politiques, programmes et projets, l'adoption des mesures législatives et réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Schéma Directeur du Développement Rural (SDDR) : 1992 • Plan d'action pour la promotion des femmes : 1996-2000 • Schéma directeur de mise en valeur des ressources en eau : 1992 • Stratégie de l'énergie domestique : 1991 • Politique de population : 1991 • Politique nationale forestière 	<ul style="list-style-type: none"> • rechercher la sécurité alimentaire • assurer la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles • sensibilisation des femmes à la gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement • diffusion des foyers améliorés • organisation des opérations de reboisement et implication des femmes dans les actions de réhabilitation du couvert végétal, de la conservation des eaux et des sols • meilleure connaissance et protection efficace des ressources en eau exploitables • délimitation précise des besoins • gestion globale et cohérent grâce à un cadre institutionnel approprié • détermination des priorités et besoins pour le période 1992-2001 • assurer aux populations un accès à l'énergie le plus large possible et à un moindre coût • promotion de tous les équipements économes en bois-énergie • maîtrise de la croissance démographique • redistribution spatiale de la population • couverture des besoins alimentaires • protection et préservation des ressources naturelles renouvelables • responsabiliser les ruraux pour une gestion durable des ressources forestières et déléguer la gestion des ressources aux entités villageoises • favoriser et garantir l'investissement foncier, dans les filières forestières, fauniques et halieutiques • préserver la diversité biologique et restaurer les écosystèmes dans le cadre de la lutte contre la désertification et l'avancée du désert 	<ul style="list-style-type: none"> + mise au point de paquets techniques et meilleure gestion des ressources naturelles du terroir avec la participation active des populations + développement de l'approche gestion des terroirs villageois + défense et restauration des sols/conservations des eaux → digues, diguettes, lignes en cailloux (1M mètres), haies vives (2.6 M mètres), bandes herbées (402 m) + reboisement et aménagement participatif des forêts : → Opération Aménagement des Productions Forestières (OAPF) → Opération Aménagement de la Région de Sikasso (OARS) + instauration d'un dialogue populations/services forestiers + programmation de réalisations sous forme contractuelle entre divers services techniques et les communautés villageoises : → agro-foresterie mise au point par l'Institut d'Économie Rurale en liaison avec l'ICRAF et diffusée par les ONG (Acacia Albida) → fixation de dunes et lutte contre l'ensablement : protection des terres de culture et du réseau hydrographique contre l'ensablement par des techniques simples et appropriables par les populations → gestion des ressources en eau : 300 puits modernes, 11 000 forages positifs, 200 petits barrages... → éducation environnementale : Programme Formation Information sur l'Environnement (PFIE) du CILSS → émissions de radio et à la télévision avec des thèmes relatifs à la lutte contre la désertification. + mobilisation de la communauté nationale et internationale : réflexions, concertations et projets de réalisation au sujet de la lutte contre la désertification - absence d'un cadre de concertation, de coordination et d'harmonisation - caractère sectoriel des différents programmes et projets - faible participation des populations bénéficiaires à la conception, l'exécution et au suivi des activités de LCD - multiplicité des intervenants - accent mis plus sur la lutte contre les symptômes de la désertification que sur les causes - faible mobilisation des ressources internes : financement intérieur = 2,81 % aux actions de LCD

Tableau N°7 : MAROC

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
Ratification de la CCD : le 10/10/96 Mise en place du Comité national de lutte contre la désertification	Coordination	Au sein du Comité national de l'Environnement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Journées d'information : janvier et juin 1995 ■ Atelier de Rabat : juin 1997 ■ Atelier sur la mise au point du système de circulation de l'information sur la désertification 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Information, sensibilisation ■ Information sur la collecte des eaux pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réunion dans les différentes provinces ■ Participation de la presse
Actualisation de l'inventaire forestier		
Plan national d'aménagement des bassins versants	<ul style="list-style-type: none"> ■ Priorités ■ Financement 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Plan directeur des aires protégées (1995) ■ Plan directeur des reboisements (1997) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Identification des sites biologiques et écologiques ■ Liste des espèces rares ■ Planification à moyen et long terme 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 168 sites pour 3 millions ha ■ 1600 taxons de flore ■ 181 taxons de faune ■ 1,5 million ha en 30 ans ■ 500.000 ha en 10 ans
<ul style="list-style-type: none"> ■ Études sur le Fonds National de Développement ■ Études des plans existants ■ 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport pour novembre 1998 ■ Production d'un CD Rom

Tableau N°8 : RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ratification 3 août 1996 ■ Mise en place du conseil national pour l'Environnement et le Développement composé : comité technique E/D comités régionaux E/D secrétariat permanent 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mai 1996 : regroupement des différents acteurs et débattre les dispositions de la Convention ■ Mars 1997 : séminaire d'information et sensibilisation (ADD) 	<p>→ manifestations et actions concrètes de la part du gouvernement, des ONG, et des populations : plantation de plants d'arbre, tables rondes à la radio, etc.</p> <p><u>A venir</u> : organisation de rencontres de sensibilisation à l'intérieur du pays</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Célébration du 17 juin ■ Forum des ONG nationales tenu en mars 1997 ■ Création d'un cadre approprié d'organisation et de concertation des ONG : Comité des ONG nationales 		<p>→ désignation du point focal du RIOD et un comité de coordination et de suivi des programmes</p> <p>→ Développement du jumelage entre les ONG nationales et internationales aux buts similaires</p>
Réunion des partenaires extérieurs de coopération de Mauritanie, en mai 1997	Rapprochement entre gouvernement et bailleurs de fonds pour la phase 1 du processus du PAN → mobilisation de moyens financiers pour permettre l'exécution des recommandations formulées par les ONG nationales	
Organisation du premier forum national	Doit décider de la méthodologie d'élaboration du PAN	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Août 1997 : Atelier de formation de formateurs pour l'élaboration du PAN, organisé par ADD (Association pour un Développement Durable), financé par le CILSS ■ Approche participative intégrée 		<p>→ pour le compte de 30 représentants d'ONG nationales</p> <p>→ responsabilisation de toutes les composantes de la société civile</p>
<p><i>Lancement d'actions prioritaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Introduction d'une discipline spécifique à la préservation de l'environnement dans les programmes et cursus scolaires ■ Création et aménagement d'espaces verts ■ Actions visant à rétablir les équilibres écologiques 		<p>→ Implication des femmes et des jeunes dans le processus</p> <p>→ renforcement du cadre juridique de protection et de sauvegarde de la nature</p> <p>→ création d'un cadre institutionnel et juridique adapté à la CCD</p>

Tableau N°9 : NIGER

PNEDD : Plan National de l'Environnement
pour un Développement Durable
PAN-LCD/GRN : élément majeur du PNEDD

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
Adoption du PEDD	<ul style="list-style-type: none"> ■ Programme eau / développement ■ Programme diversité biologique ■ Programme changements climatiques, développement durable, environnement urbain et cadre de vie 	<p>→ finalisé</p> <p>→ en cours de validation</p>
Élaboration du PAN / LCD	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bilan diagnostic participatif de l'Environnement + étude thématique ■ Publication et validation des ateliers régionaux et national ■ Mise en œuvre 	<p>Avant-projet terminé le 30/08/98</p> <p>En attente de validation</p>
Mise en harmonie avec le PNEDD et le Programme de relance économique (PRE)	<p>Programmes-cadres nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Lutte contre le pauvreté ■ Promotion du secteur privé ■ Renforcement des capacités de gestion de l'économie et de bonne gouvernance 	<p>Le PAN/LCD/GRN, élément du PNEDD, s'inscrit dans le PRE (Plan de Relance Économique)</p>
Débat national sur la lutte contre la désertification (Maradi 1984)	Réalisation d'actions de reboisement par les collectivités territoriales	La fête nationale de l'indépendance devient la fête nationale de l'arbre
Recherche / Développement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quantification de l'érosion éolienne ■ Évolution des brousses tigrées (ORSTOM ,OSS) ■ Réponse dynamique de la végétation à la réserve hydrique... 	En cours

Tableau N°10 : REP. CENTRAFRICAINE

Recherche d'un statut particulier au sein du CILSS

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
Organisation des journées nationales de sensibilisation	1992 : 1 ^{er} échéancier d'élaboration du PAN 1996 : nouvel échéancier, programme biennal	Tensions politiques et militaires, pas d'application → Recherche d'un financement pour démarrer le processus
1996 : Forum d'information et de sensibilisation auprès des ONG	Coordination des ONG	A évaluer
Mise en place de fonds nationaux de lutte contre la désertification (FND)	Financement d'actions prioritaires	En attente
Organisation du premier forum national	Démarrage du processus	En attente de financement
Mise en place d'un Comité National de Pilotage (CNP) + d'un point focal - coordinateur avec les ONG	Orientation et organisation du travail	A évaluer
(Lancement d') actions prioritaires	Intégration du processus dans l'organigramme du Ministère de l'Environnement	→ Attribution d'un bureau → Prise en compte des actions prioritaires

Tableau N°11 : SÉNÉGAL

PNAE (ACDI, Banque Mondiale)
 PAN/LCD (PNUD/UNSO, Allemagne)
 ONC / PAN Sénégal : CONSERE /CSE (USAID)

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
Information / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Meilleure connaissance de la CCD ■ Implication des acteurs dans la recherche et la mise en place de mécanismes de financement ■ Mobilisation des élus ■ Mobilisation des chefs religieux ■ Mobilisation des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Journées nationales de sensibilisation des services techniques de l'État, des ONG, des organisations socioprofessionnelles, des acteurs de la société civile etc. ■ Organisation d'un forum national d'information et de sensibilisation des ONG ■ Diffusion du texte résumé de la Convention ■ Confection et diffusion de divers outils de sensibilisation ■ Organisation de débats publics et d'émissions télévisées et radiodiffusées
<p>Approche participative → série de concertations par catégorie d'acteurs :</p> <p>1- Professionnels de la communication (mars 1996)</p> <p>2- à l'échelle nationale</p> <p>3- à l'échelle décentralisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> – mieux maîtriser la portée et les enjeux de la convention – définir les modalités de leur implication dans sa mise en œuvre opérationnelle – formuler des propositions et recommandations à prendre en compte dans le PAN/LCD 	<ul style="list-style-type: none"> ■ stratégie appropriée de communication et mise en place d'un réseau de journaliste disposés à appuyer le processus de préparation du PAN/LCD ■ implication des producteurs ruraux dans mécanismes de financement des actions de LCD ■ mobilisation des élus locaux ■ prise de conscience pour les femmes de l'importance de leur rôle dans la gestions des ressources naturelles ■ plus grande disponibilité du secteur privé à participer au financement des actions de LCD ■ engagement plus affirmé des chefs religieux et coutumiers dans l'éveil des consciences et la réalisation d'actions ■ prise en compte et intégration de la dimension "lutte contre la désertification" dans les programmes des structures de recherche et de formation
Études et recherches	<ul style="list-style-type: none"> ■ Politiques et stratégies environnementales ■ Rapports d'audit ■ Suivi du processus de la désertification ■ Système d'information sur la désertification ■ Synthèse et intégration des études 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Définition du contenu et orientation du PAN/LCD ■ Identification des mécanismes de partenariats
Coordination : ONC, CONSERE sous l'égide du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mobilisation des différents acteurs en vue de leur participation ■ Organisation des fora nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'un mécanisme de consultation/réflexion ■ Mise en place d'un groupe informel de bailleurs de fonds ■ Adoption du PAN (août 1998)
Lancement d'actions prioritaires par zone éco-géographique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Drainage/lutte contre la salinisation ■ Fixation des dunes ■ Nappes phréatiques ■ Régénération des sols ■ Protection contre les feux de brousse ■ Gestion de l'élevage ■ Agro-foresterie 	
Actions structurantes	<ul style="list-style-type: none"> ■ amélioration du cadre institutionnel ■ renforcement des capacités des organisations de base ■ établissement de cadres et mécanismes de partenariat entre les acteurs ■ élaboration d'un dispositif d'information et suivi-évaluation ■ mise en place d'un mécanisme de financement durable des actions 	

Tableau N°12 : TCHAD

Haut Comité national pour l'Environnement (HCNE)

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Adoption du Plan d'action de lutte contre la désertification ■ Consultations sectorielles sur l'Environnement et la LCD en décembre 1993 	<p>Soumission de programmes et projets aux partenaires</p>	<p>Lenteurs administratives</p>
<p>Mise en place d'un Haut Comité national pour l'Environnement (HCNE)</p>	<p>Impulser et suivre la mise en œuvre les politiques et stratégies</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Campagnes d'information / sensibilisation ■ Forum des ONG (mai 1998) ■ 6 Ateliers régionaux ■ Projet de PAN (novembre 1998) 		<ul style="list-style-type: none"> ■ insuffisance de financement ■ faiblesse des ressources humaines ■ faiblesse des équipements

Tableau N°13 : TOGO
PNAE/PRAE/PNGE

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
Organisation des journées nationales de sensibilisation les 14,15,16 novembre 1995, en relation avec la relance du Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE)	Meilleure information sur la CCD	Rationalisation des moyens disponibles
Poursuite des activités de sensibilisation dans le cadre du Programme d'assistance à la Communication et à l'information pour la protection de l'Environnement	Prise de conscience des problèmes relatifs à la désertification dans un cadre plus global de la gestion de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Populations sensibilisées • Capacité endogène faible
Préparation et validation d'un Plan d'Action pour l'Environnement pour les cinq régions du pays	Doter chaque région d'un cadre stratégique global de Gestion de l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes environnementaux identifiés, y compris ceux relatifs à la désertification • Population à la base et institutions régionales et locales mobilisées pour une gestion responsable de l'environnement • Validation de cinq Plans Régionaux d'Action pour l'Environnement (PRAE) • Identification des actions prioritaires, y compris celles relatives à la lutte contre la désertification • Contraintes : absence de ressources financières pour mettre en œuvre les actions
Réalisation des études thématiques	Identifier les problèmes et contraintes majeurs de la gestion rationnelle de l'environnement en vue de proposer des solutions appropriés	Études réalisées
Réalisation des études spécifiques au PAN : " l'expérience togolaise en matière de Lutte Contre la Désertification au Togo avec proposition d'une stratégie nationale et d'un Plan d'Action " " identification d'un cadre de partenariat pour la Lutte Contre la Désertification "	Consolider le processus PNAE par la réalisation des études relatives à la lutte contre la désertification	En cours
Coordination des ONG	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux impliquer les ONG au niveau régional et local en matière de lutte contre la désertification • Améliorer la coordination des actions entre ONG et autres acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de coordinations régionales des ONG • Faibles capacités des ONG en matière de gestion de l'environnement et de lutte contre la désertification
Coordination du processus PAN : la Cellule de Coordination du PAN est une ONC placée sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et de la Production Forestière	Intégration des processus relatifs à la gestion de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de synergie entre les processus • Rationalisation des moyens • Contraintes : faible mobilisation de ressources financières
Politique Nationale de l'Environnement élaborée et adoptée	Doter le pays d'un cadre d'orientation global en matière de gestion de l'Environnement	Politique Nationale adoptée le 23 décembre par le Gouvernement
Préparation du projet de document PNAE, intégrant les actions prioritaires relatives à la lutte contre la désertification et organisation de l'atelier de validation	Doter le pays d'un cadre stratégique de gestion de l'environnement intégrant toutes les préoccupations sectorielles	Document finalisé et organisation de l'atelier de validation en cours
Préparation d'un Programme National de Gestion de l'Environnement (PNGE)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforce les capacités locales et nationales de gestion de l'environnement • Lutter contre les phénomènes de désertification et conserver la diversité biologique • Développer une approche intégrée dans la gestion du littoral, et mieux maîtriser les pressions sur les écosystèmes et le cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme identifié • Contraintes : besoin de ressources complémentaires pour sa préparation
Identification des actions prioritaires à la suite	Répondre aux attentes des populations à la base en les	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources financières non disponibles pour mettre en œuvre des actions :

des concertations décentralisées	appuyant pour résoudre leur problèmes	<ul style="list-style-type: none"> • Cinq projet pilotes sont en cours d'exécution • Les contraintes financières énormes n'ont pas permis de financer plus de projets
Mise en œuvre de quelques actions pilotes	Résoudre les problèmes et éviter la lassitude des populations	

Tableau N°14 : TUNISIE

8^{ème} plan (1992-96) → 100 millions \$

<i>Actions menées</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats et contraintes</i>
<p>- Organisation des journées nationales de sensibilisation en décembre 1995</p> <p>- Atelier - " Partenaires contre la désertification " 28 au 30 mars 1996 à Kairouan</p>	<p>- Établissement de partenariats durables inter-ONG du Nord & du Sud et avec les intervenants institutionnels</p> <p>- Assurer la promotion des ONG comme acteurs pour un développement durable</p>	<p>Forte mobilisation gouvernementale et des acteurs de la société civile</p>
<p>Organisation du premier forum national</p>	<p>Ateliers régionaux en vue de créer des <u>Comités Régionaux</u></p> <p>Echelle locale : renforcer les structures régionales rurales</p>	<p>Adoption d'une <u>approche participative intégrée</u> → participation des populations à toutes les étapes</p> <p>Projet d'assistance avec la coopération allemande</p>
<p>Mise en place du Fonds National de lutte contre la Désertification (FND)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conseil Ministériel en avril 1996, appuyé par le PNUD création du FND et du Comité National de lutte contre la désertification ■ Création du Fonds de Solidarité Nationale pour la promotion des zones les moins favorisées 	<p><u>Politique de remise à niveau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcement des capacités nationales ■ Circulation de l'information ■ Optimisation des moyens existants ■ Partage équitable des avantages ■ Démocratie participative <p>Financement important pour la CCD</p>
<p>Mise en place du programme de volontaires nationaux</p>	<p>Paysans locaux</p>	<p>→ Petites actions très efficaces sur leurs propres et modestes budgets</p>
<p>Lancement d'actions prioritaires</p>	<p><u>Activités d'ordre :</u> institutionnel, juridique, organisationnel</p> <p>→ Travaux d'amélioration des parcours de conservation des eaux et sols 1990-2000</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Aménagement intégré des bassins versants ■ Mobilisation des eaux de surface ■ Fixation des dunes ■ Lutte contre la salinisation des sols ■ Régénération des forêts 	<p>Stratégie de lutte contre l'ensablement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Infrastructures des routes ■ Zones de cultures
<p>Institutions nationales compétentes dans le domaine de la lutte contre la désertification</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Institut des Régions Arides de Médenine (IRA)</u> : point d'appui aux programmes de recherche-développement dans le domaine de l'aridologie et de la lutte contre le désertification ■ <u>Centre International de Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET)</u> : appuyer la promotion du savoir, des connaissances et des technologies de l'environnement au service de du développement durable en Tunisie et dans les régions d'Afrique et de la Méditerranée ■ <u>Centre National de Télédétection (CNT)</u> : suivi des ressources naturelles ■ <u>Institut National de Recherches en Génie Rural Eaux et Forêts (INGREF)</u> : travaux de recherches en foresterie, en écophysologie, en Génie Rural, en conservation des eaux et des sols et en écologie ■ <u>Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT)</u> : travaux de recherche dans tous les domaines ayant trait au développement agricole ■ <u>Centre Phénicole de Dégache - INRAT</u> : recherches appliquées pour le développement et la protection de la culture du palmier dattier 	

Tableau N°15 : BILAN DES COOPERATIONS BILATERALES
pour la mise en œuvre de la Résolution pour une action urgente en Afrique
(exemples de la France, de la Suisse et du Canada)

<i>Type d'appui / Pays</i>	<i>France</i>	<i>Suisse</i>	<i>Canada</i>
Appui au processus des PAN	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appui à la décentralisation ■ Renforcement des compétences nationales et locales ■ Financements (Burkina Faso, Cap Vert, Tchad, Mauritanie, Sénégal) 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la participation populaire et à la décentralisation • Financement de la participation des pays affectés et des ONG du Sud aux négociations de la CCD • Financement d'études de cas et de réunions de points focaux africains 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la participation des PED et des ONG aux négociations • Appui de l'ACDI au CONAGESE • Fonds d'appui aux initiatives locales au Burkina Faso • Fonds de lutte c la D
Appui aux ONG/OCB	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appui à la participation des ONG et société civile au processus de la CCD ■ Appui à la mobilisation des ONG européennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au RIOD et aux réunions des ONG/CCD • Appui à des actions de terrain au Niger, Mali, Tchad, Cap Vert, Burkina Faso, Sénégal 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui du CRDI aux ONG/OCB • Appui pour le renforcement des OCB au Mali, Burkina Faso et Niger/CCD
Appui aux organisations internationales et inter-gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fonds de facilitation CILSS ■ Programme GRN/LCD du CILSS 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au Secrétariat de la CCD • Contribution au Trust Fund du PNUD/UNSO 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au Secrétariat de la CCD • Appui au CILSS / GRN-LCD et soutien aux Etats-membres/PAN • Appui au FIDA, FEM, CLUB du Sahel
Appui aux instituts de recherche/formation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appui financier et technique / recherche et suivi écologique : ACMAD, AGRHYMET, OSS... ■ Programme scientifique sur la désertification 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la recherche sur le maïs (CIMMYT), la conservation de l'eau... • Soutien à l'OSS (ROSELT) • Soutien à l'APESS (promotion de l'élevage au Sahel) 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'ICRAF
Appui au secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ■ AFD : développement économique, transferts de technologie, assistance technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui / Conseil et formation professionnelle pour organisations rurales 	
Autres types d'appui	<ul style="list-style-type: none"> ■ FFEM ■ Coopération et Francophonie ■ Programmes de développement rural intégré (FAC et AFD) 	<ul style="list-style-type: none"> • Création du réseau WOCAT • Appuis à l'UICN pour des actions de GRN, et l'IIED pour la recherche en agriculture durable et en renforcement de capacités • Etudes sur le dessalement de l'eau de mer 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui du CRDI à la recherche d'indicateurs pour le suivi des PAN • Appui aux programmes CILSS de sécurité alimentaire : FERAP, PROCELOS, PREGEC

Tableau N°16 : ÉTAT DES ENGAGEMENTS DE LA FRANCE EN FAVEUR DE LA CCD
(nov. 1998)

Fonds engagés depuis 1994 en faveur des pays menacés, prioritairement l'Afrique de l'Ouest	850 millions de francs
Programme d'action pour la mise en œuvre de la Convention	<ul style="list-style-type: none"> ■ développement économique ■ développement social et lutte contre la pauvreté ■ approche participative, avec l'implication conjuguée des populations locales, des Etats, des collectivités, des ONG et des exploitants des terres, en particulier dans la préparation des Programmes d'Action Nationaux (PAN) ■ renforcement des compétences locales et régionales et transferts de technologies (prévention) ■ forte contribution à la recherche scientifique internationale
Programmes de développement	<ul style="list-style-type: none"> ■ politiques agricoles et environnementales ■ hydraulique villageoise ■ gestion de l'espace et des ressources naturelles ■ énergies renouvelables
Dispositif d'aide au développement durable : <ul style="list-style-type: none"> ■ Ministère des Affaires Étrangères ■ Coopération et Francophonie ■ Ministère de l'A.T. et de l'Environnement ■ Agence Française de Développement ■ Fonds Français pour l'Environnement Mondial 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fonds de " facilitation " dans le cadre du programme de lutte contre la désertification et de gestion des ressources naturelles du CILSS, pour financer l'élaboration des PAN ■ Financement des grilles d'indicateurs de mise en œuvre et d'indicateurs d'impact de la Convention, pour l'OSS
Agence Française de Développement : opérateur principal du dispositif français d'aide au développement, établissement public à caractère industriel et commercial, assure le secrétariat du FFEM <i>Budgets affectés de 1995 à 1997 pour la LCD</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ lutte contre la pauvreté et développement participatif ■ information et transparence ■ développement de cofinancements avec les bailleurs de fonds bi et multilatéraux <p style="text-align: right;"><i>1 206,49 millions de francs</i></p>
Fonds Français pour l'Environnement Mondial (1994) <i>Budgets affectés depuis 1994 pour la LCD</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ réduction des émissions de gaz à effet de serre ■ protection de la biodiversité ■ protection des eaux internationales ■ maintien de la couche d'ozone <p style="text-align: right;"><i>(Zimbabwe, Mauritanie, Mali, Sénégal, Burkina Faso, Niger, Tchad : 67 millions de francs)</i></p>
Soutien au programme d'action de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) → programme DOSE (Dispositif d'Observation, de Suivi et d'Évaluation de la désertification) : collecte et traitement de l'information sur l'évolution des écosystèmes en Afrique	<ul style="list-style-type: none"> ■ favoriser l'échange d'expériences entre pays et sous-régions sur les approches, les méthodologies et les technologies ■ stimuler le transfert des connaissances disponibles et leur maîtrise par les pays africains ■ améliorer les modes de gestion et d'exploitation des ressources naturelles
Initiative pour lancer un programme scientifique sur la désertification (1196) <i>Budget affecté en 1997-1998</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ programme international de recherche associant laboratoires du Nord et du Sud ■ programme d'observation de la désertification <p style="text-align: right;">25 millions de francs</p>
Comité scientifique français de la désertification (1996) → matérialiser l'initiative = maître d'ouvrage délégué et opérateur scientifique pour la réalisation de l'appel d'offres, la sélection et la mise en œuvre des projets <i>Budget sur trois ans</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ analyse et évaluation ■ prospective et suivi ■ information et promotion <p style="text-align: right;">5 millions de francs</p>

Tableau N°17 : AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (A.C.D.I.)

<p>Bilan des programmes bilatéraux (voir fiche détaillée)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Cameroun</u> : gestion durable des forêts, appui ciblé aux initiatives programme (ACIP), projet d'appui aux ONG environnementales. ■ <u>Programme régional Afrique francophone</u> : renforcement de la société civile au Sahel, appui au CILSS contre la sécheresse, programme population et développement au Sahel (phase II), poste de conseiller juridique et appui au Secrétariat de la CCD. ■ <u>Guinée</u> : centre d'étude et de recherches en environnement. ■ <u>Côte d'Ivoire</u> : aménagement de la forêt de Duekoue. ■ <u>Niger</u> : projet d'appui au développement agricole. ■ <u>Programme régional Sahel</u> : appui au CILSS, Club du Sahel (phase V). ■ <u>Sénégal</u> : projet d'appui aux projets conservation des territoires du littoral. ■ <u>Burkina Faso</u> : fonds de soutien à la Convention, appui au processus d'élaboration du PAN.
<p>Bilan des programmes multilatéraux et des programmes de partenariat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Soutien financier à des agences des Nations Unies, des banques de développement régionale et organisations telles que le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI), et le Fonds pour l'Environnement Mondial. ■ Développer les liens de partenariat entre différentes organisations au Canada et dans les pays en développement.
<p>Autre organe canadien sur la mise en oeuvre de la Convention</p>	<p>Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) : au niveau de la recherche.</p>
<p>Sensibilisation du public canadien et international</p>	<p>Via page Web sur internet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Préparation et diffusion de dossiers d'information avec des faits et conseils techniques sur les moyens de combattre la désertification au niveau local. ■ Soutien à une ONG pour la production de feuilles d'information et de documents de fond sur les enjeux relatifs à la désertification. ■ Production d'un documentaire sur CD-ROM, avec présentation lors de réunions internationales.
<p>Rôle du Canada dans les différents projets</p>	<p>Financement de l'assistance technique, les activités locales, les coûts de fonctionnements, la formation, les équipements, le suivi et les évaluations, l'inflation et les imprévus.</p>

Tableau N° 18 : Détail des contributions canadiennes à la mise en œuvre de la CCD

PROJETS MENES RELATIVEMENT A LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS AFRICAINS DE LA FRANCOPHONIE (ACDI)	INFORMATIONS FINANCIERES					TYPE D'ACTIVITES						
	BUDGET TOTAL	DECAISSEMENT			DECAISSEMENTS TOTALS A DATE	RECHER CHE ET DEVPT	TRANFER TECHNO.	APPUI AUX ONG	APPUI INSTITUTION.	COLLECTE ET ECHANGE D'INFO.	FEMMES CONN. LOC. INDIGENE	DEVPT CAPACITES
		1996/97	1997/98	1998/99								
PROJET NUMERO ET TITRE												
CAMEROUN												
0018027 - GESTION DURABLE DES FORÊTS CAMEROUNAISES	15.000.000	2.532.279	3.537.719	42.284	7.401.618			X	X		X	
0018679 - APPUI COBLE AUX INITIATIVES PROGRAMME (ACIP)	450.000	69.887	79.779	8.193	266.838		X	X		X		
0019199 - PROJET D'APPUI A DES ONG ENVIRONNEMENTALES AU CAMEROUN	2.500.000	305.468	403.316	300.00	1.158.784		X	X				
TOTAL - CAMEROUN	17.950.000	2.907.883	4.017.814	350.477	8.827.240							
PROGRAMME REGIONAL - AFRIQUE FRANCOPHONE												
0018824 - RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE AU SAHEL (MALI, BURKINA FASO, NIGER)	18.000.000	1.836.883	2.025.688	1.233.352	5.858.325		X				X	
0020149 - APPUI AU COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LA LUTTE CONTRE LA SECHERESSE	4.995.000	210.000	591.908	53.325	855.233			X			X	
0020150 - PROGRAMME POPULATION ET DEVELOPPEMENT AU SAHEL (Phase II)	3.325.000	0	291.999	179.250	471.429	X		X			X	
TOTAL - PROGRAMME REGIONAL - AFRIQUE FRANCOPHONE	26.320.000	2.046.883	2.909.585	1.465.927	7.184.807							
GUINEE												
0018051 - CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES EN ENVIRONNEMENT	3.256.770	488.599	355.106	100.000	2.148.599	X		X			X	
TOTAL - GUINEE	3.256.770	488.599	355.106	100.000	2.148.599							
CÔTE D'IVOIRE												
0016187 - AMENAGEMENT DE LA FORÊT DE DUEKOUÉ	4.693.351	988.872	399.002	11.066	3.046.748			X				
TOTAL - CÔTE D'IVOIRE	4.693.351	988.872	399.002	11.066	3.046.748							
NIGER												
0011335 - PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU DEPARTEMENT DE DIF.	7.145.000	450.016	209.732	0	1.341.390		X	X		X	X	
TOTAL - NIGER	7.145.000	450.016	209.732	0	1.341.390							
PROGRAMME REGIONAL - SAHEL												
0015512 - APPUI AU COMITE INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE AU SAHEL	5.000.000	524.614	319.056	0	1.762.567			X				
0018615 - CLUB DU SAHEL - Phase V	4.975.000	2.132.571	1.263.331	0	4.449.696			X				
TOTAL - PROGRAMME REGIONAL - SAHEL	9.975.000	2.657.185	1.582.387	0	6.212.263							
SENEGAL												
0021040 - PROJET D'APPUI AUX PROJETS CONSERVATION DES TERRITOIRES DU LITTORAL	454.000	0	419.000	0	419.000		X			X	X	
TOTAL - SENEGAL	454.000	0	419.000	0	419.000							
BURKINA FASO												
0019929 - FONDS DE SOUTIEN A LA CONV. INTERN. DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	3.001.488	0	251.854	63.503	315.357		X	X				
0020300 - APPUI AU PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION NATIONALE	250.000	155.967	94.032	0	249.999		X	X	X	X		
TOTAL - BURKINA FASO	3.251.488	155.967	345.886	63.503	565.356							
TOTAL - AFRIQUE FRANCOPHONE	73.045.609	9.695.156	10.238.512	1.990.973	29.745.403							
APPUI AU SECRETARIAT DE LA CCD												
0020307 - POSTE DE CONSEILLER JURIDIQUE AU SECRETARIAT INTERIMAIRE DE LA CCD	209.500	199.000	10.500	0	209.500			X			X	
0020775 - APPUI AU SECRETARIAT INTERIMAIRE DE LA CCD	263.000	0	236.700	26.300	263.000			X				
0021553 - Appui à la CdP2	100.000			0	0		x	x				
CREDIT 200 : Contribution au budget du Secrétariat de la CCD	313.000			313.000	313.000			x				
Total Secrétariat de la CCD	885.500	199.000	247.200	339.300	785.500							

Tableau N°19 : Détail de la contribution de la SUISSE au processus de la CCD
 (Source : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION - DDC, Berne)

<p>Bilan des soutiens apportés par la Suisse au processus de la CCD</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Soutien du principe de participation de la population aux efforts de LCD, accompagné d'une décentralisation dans les pays touchés ■ Encouragement l'établissement d'une convention-cadre suivant le principe " <i>penser globalement</i> ", ainsi que la formulation d'instruments spécifiques couvrant les aspects régionaux suivant le principe " <i>agir localement</i> " ■ Accent sur l'importance de la volonté politique des pays touchés et de l'engagement des donateurs ■ Importance du suivi, perspectives à long terme, selon le principe de " <i>contrat de générations</i> " ■ Approche qualitative plutôt que quantitative des moyens financiers pour la mise en œuvre de programmes spécifiques ■ Effort financier important pour la participation des pays en développement et des ONG, aux négociations et aux activités du CIND ■ Soutien financier à l'établissement d'un Réseau d'Information et d'échange (RIOD) ■ Réalisation d'études de cas devant servir aux négociations du CIND, l'organisation de journées d'information et de réunions de " points focaux " ■ Rôle important en tant que pays hôte du Secrétariat intérimaire du CIND, établi à Genève. Mise à disposition d'un collaborateur 																																	
<p>Contributions au CIND</p>	<table border="1"> <tr> <td>■ Contributions au fonds bénévole spécial</td> <td>1993-1995</td> <td>438.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Fonds d'affectation spéciale pour études de cas</td> <td>1993</td> <td>100.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Séminaire de formation à la négociation multilatérale</td> <td>1993-1994</td> <td>50.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Négociations CIND participation d'ONG</td> <td>1995-1996-1997</td> <td>305.000 FS</td> </tr> </table>	■ Contributions au fonds bénévole spécial	1993-1995	438.000 FS	■ Fonds d'affectation spéciale pour études de cas	1993	100.000 FS	■ Séminaire de formation à la négociation multilatérale	1993-1994	50.000 FS	■ Négociations CIND participation d'ONG	1995-1996-1997	305.000 FS																					
■ Contributions au fonds bénévole spécial	1993-1995	438.000 FS																																
■ Fonds d'affectation spéciale pour études de cas	1993	100.000 FS																																
■ Séminaire de formation à la négociation multilatérale	1993-1994	50.000 FS																																
■ Négociations CIND participation d'ONG	1995-1996-1997	305.000 FS																																
<p>Contributions au CIND pour des activités de formation et d'information</p>	<table border="1"> <tr> <td>■ Version grand public de la Convention " Cap sur Terre "</td> <td>1994-1997</td> <td>114.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Contribution au Secrétariat CIND pour des travaux d'information en Afrique</td> <td>1995</td> <td>220.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Contribution au RIOD - Coordination du réseau et activités de communication</td> <td>1995-1997</td> <td>132.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Contribution conférence ONG Amérique latine et Caraïbes (Pérou)</td> <td>1995</td> <td>36.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Réunions de travail de " points focaux " africains de la Convention</td> <td>1996</td> <td>68.800 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Atelier international contre la désertification , Kairouan (Tunisie) - Partenaires : Association pour la protection de la Nature et de l'Environnement de Kairouan (APNEK)</td> <td>1996</td> <td>24.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Conférence ONG Asie (Pakistan) - Partenaire : Society for conservation and protection of the Environment (SCOPE)</td> <td>1996</td> <td>60.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Contribution au Secrétariat du CIND pour des travaux d'information en Méditerranée, Proche et Moyen-Orient</td> <td>1996</td> <td>103.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Contribution au Secrétariat du CIND pour des travaux d'information région CEI</td> <td>1996</td> <td>110.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ Soutien au Forum des ONG Euro-Méditerranée (Sahel DEFIS)</td> <td>1996</td> <td>25.000 FS</td> </tr> <tr> <td>■ UNDP/UNSO contribution au Trust Fund</td> <td>1996-1997</td> <td>575.000 FS</td> </tr> </table>	■ Version grand public de la Convention " Cap sur Terre "	1994-1997	114.000 FS	■ Contribution au Secrétariat CIND pour des travaux d'information en Afrique	1995	220.000 FS	■ Contribution au RIOD - Coordination du réseau et activités de communication	1995-1997	132.000 FS	■ Contribution conférence ONG Amérique latine et Caraïbes (Pérou)	1995	36.000 FS	■ Réunions de travail de " points focaux " africains de la Convention	1996	68.800 FS	■ Atelier international contre la désertification , Kairouan (Tunisie) - Partenaires : Association pour la protection de la Nature et de l'Environnement de Kairouan (APNEK)	1996	24.000 FS	■ Conférence ONG Asie (Pakistan) - Partenaire : Society for conservation and protection of the Environment (SCOPE)	1996	60.000 FS	■ Contribution au Secrétariat du CIND pour des travaux d'information en Méditerranée, Proche et Moyen-Orient	1996	103.000 FS	■ Contribution au Secrétariat du CIND pour des travaux d'information région CEI	1996	110.000 FS	■ Soutien au Forum des ONG Euro-Méditerranée (Sahel DEFIS)	1996	25.000 FS	■ UNDP/UNSO contribution au Trust Fund	1996-1997	575.000 FS
■ Version grand public de la Convention " Cap sur Terre "	1994-1997	114.000 FS																																
■ Contribution au Secrétariat CIND pour des travaux d'information en Afrique	1995	220.000 FS																																
■ Contribution au RIOD - Coordination du réseau et activités de communication	1995-1997	132.000 FS																																
■ Contribution conférence ONG Amérique latine et Caraïbes (Pérou)	1995	36.000 FS																																
■ Réunions de travail de " points focaux " africains de la Convention	1996	68.800 FS																																
■ Atelier international contre la désertification , Kairouan (Tunisie) - Partenaires : Association pour la protection de la Nature et de l'Environnement de Kairouan (APNEK)	1996	24.000 FS																																
■ Conférence ONG Asie (Pakistan) - Partenaire : Society for conservation and protection of the Environment (SCOPE)	1996	60.000 FS																																
■ Contribution au Secrétariat du CIND pour des travaux d'information en Méditerranée, Proche et Moyen-Orient	1996	103.000 FS																																
■ Contribution au Secrétariat du CIND pour des travaux d'information région CEI	1996	110.000 FS																																
■ Soutien au Forum des ONG Euro-Méditerranée (Sahel DEFIS)	1996	25.000 FS																																
■ UNDP/UNSO contribution au Trust Fund	1996-1997	575.000 FS																																
<p>Contribution au Secrétariat du CIND</p>	<table border="1"> <tr> <td>Mise à disposition d'un expert au Secrétariat CIND à Genève</td> <td>1995-1998</td> <td>757.000 FS</td> </tr> </table>	Mise à disposition d'un expert au Secrétariat CIND à Genève	1995-1998	757.000 FS																														
Mise à disposition d'un expert au Secrétariat CIND à Genève	1995-1998	757.000 FS																																

Bilan des activités soutenues par la Suisse	
En Afrique, <u>par pays</u>	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Au Niger</u> <ul style="list-style-type: none"> - Conservation et gestion des ressources naturelles, dans l'Aïr et le Ténéré. Agence d'exécution : UICN - Appui à l'aménagement forestier de la rônèraie, du Dallol Maouri. Agence d'exécution : UICN - Conservation des eaux et des sols, recherche menée par l'Institut de technique des fondations et de mécanismes des sols de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) avec l'université de Niamey - Développement intégré Tamazalak. Agence d'exécution : Association d'entraide et de développement Tamazalak (AEDT) ■ <u>Au Mali</u> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à des communautés de base dans le cercle de Niafunké, structure d'appui-conseil. - Programme d'appui à la foresterie. Agence d'exécution : Intercoopération - Partenaires : Ministère de l'Environnement et de l'Élevage - Gestion durable des ressources naturelles. Agence d'exécution : Intercoopération ■ <u>Au Tchad</u> <ul style="list-style-type: none"> - Appui aux Centres de Formation Professionnelle Rurale - Partenaires : Organisations rurales locales - Action pilote avec des groupes d'éleveurs dans le Kanem et dans le Batha ■ <u>Au Cap-Vert</u> <ul style="list-style-type: none"> - Conservation des sols, fixation des dunes (projet de développement intégré Boa - Vista) - Partenaires : organisations rurales locales ■ <u>Au Burkina Faso</u> <ul style="list-style-type: none"> - Séminaire régional sur la formation de cadres du développement des régions sèches. Agence d'exécution : Académie Internationale de l'Environnement (AIE) - Reboisement villageois. Agence d'exécution : Intercoopération - Partenaires : Ministère de l'Environnement et du Tourisme
En Afrique, <u>au niveau régional</u>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recherche sur le maïs / tolérance à la sécheresse : Centre pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) ■ Contribution au programme d'activité de l'Association pour la promotion de l'Élevage en Savane et au Sahel (APESS)^o ■ Formation technique et pédagogique de paysans et cadres ruraux en Afrique de l'Ouest (Collectif Diobass)
Méditerranée et Moyen-Orient, <u>par pays</u>	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>En Tunisie</u> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience dans le domaine " water harvesting " avec des charrues spéciales - Partenaires : Ministère de l'Environnement tunisien et l'Ingénieur V. Vallerani - Construction de " demi-lunes " et de courbes de niveau ■ <u>Au Maroc</u> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien en formation au Ministère de l'Environnement en vue de renforcer les applications. Agence d'exécution : École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) - Partenaires : Ministère de l'Environnement ■ <u>Tunisie & Maroc</u> <ul style="list-style-type: none"> - Études sur les possibilités de dessalement de l'eau de mer grâce à la récupération de la chaleur de gaz d'échappement de générateurs et grâce à l'énergie solaire
Méditerranée et Moyen-Orient, <u>au niveau régional</u>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Programme de contrôle de dégradation des ressources naturelles ■ Séminaires sur les fourrages d'arbustes dans les zones arides et semi-arides ■ Fournir les bases d'un développement économique viable pour la protection de la biodiversité en Afrique du Nord. Agence d'exécution : UICN ■ ROSELT, Réseau de Surveillance Écologique - Partenaires : Observatoire du Sahara et du Sahel
Actions spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création de réseaux : WOCAT, World Overview of Conservation Activities and techniques : réseau d'information et création de base de données concernant la dégradation des sols et les techniques de récupération et de protection existantes ■ Recherche : politique pour une agriculture durable et des économies rurales régénérées. Projet de recherche collaborative et de renforcement de capacités. Agence d'exécution : The International Institute for Environment and Development (IIED)

Tableau N°20 : Contribution des Organisations intergouvernementales au processus de la CCD. Exemple du CILSS : Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse et la désertification au Sahel et de ses institutions spécialisées (AGRHYMET et INSAH)

Actions menées par le CILSS en faveur <u>des pays membres</u> de l'Agence de la francophonie	Pays engagés dans un programme de coopération : recherche / développement, formation, et enseignement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise à disposition d'experts : <ul style="list-style-type: none"> → pour aider les pays à élaborer leur programme de travail → à faire fonctionner leurs dispositifs institutionnel dans l'esprit du partenariat et de l'approche participative ■ Élaboration et mise à disposition de documents pédagogiques de sensibilisation et de schéma d'élaboration des PAN (version simplifiée du Comité, état d'avancement du PAN et des PASR) 	Burkina Faso, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal et Tchad
Bilan de l'appui technique apporté aux ONG	<ul style="list-style-type: none"> ■ Meilleure implication des ONG dans le processus d'élaboration des PAN → formations, propositions de rôles dévolus aux ONG
Bilan des appuis d'autre nature	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le Programme d'Action Sous-Régional (PASR) d'Afrique de l'Ouest permet déjà d'appuyer les autres pays ouest-africain ■ Quelques appuis financiers accélèrent la préparation des PAN (tous les pays sahéliens) ■ Appui à la préparation des mécanismes de financement comme les Fonds Nationaux (FND)
Actions menées <u>en faveur des ONG</u> des pays membres de l'Agence de la francophonie	ONG engagées dans un programme d'action
<ul style="list-style-type: none"> ■ Élaboration d'un programme cadre permettant aux ONG d'intégrer Coopération 21 et Sahel 21 dans la LCD ■ Orientations pour améliorer les aspects institutionnels des ONG dans les pays ■ Formation à l'animation du processus CCD, voyages d'études 	SPONG, AVD, NATURAMA : Burkina Faso Plate-forme des ONG, MORABI : Cap-Vert ALTERNAG : Guinée-Bissau CCA-ONG, GUAMINA : Mali ADD : Mauritanie GAP, ADRI : Niger ENDA, CONGAD : Sénégal CILONG, DARNA : Tchad
Bilan de la promotion des technologies nouvelles et écologiquement rationnelles	Technologies d'utilisation de l'énergie solaire Les foyers améliorés
Bilan général	Le CILSS a capitalisé ses expériences et les a mises à la disposition des acteurs sahéliens dans un document intitulé " Leçons d'expériences "
Place de la CCD dans l'institution et production de matériels pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Module de formation aux débats décentralisés et sectoriels ■ Approche participative
Conception de programmes de recherche / formation / enseignement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en œuvre d'un programme de recherche Agro-Socio-Ecologique à INSAH ■ Méthodologie et outils de suivi-évaluation de la CCD ■ Mise au point de module de formation aux dispositions de la CCD et aux méthodes de LCD au Département de Formation AGRHYMET (en cours)

Tableau N°21 :

Centre régional AGRHYMET (CILSS)
Institution de recherche / formation

PAYS : Niger

Bilan des actions de coopération	<p>Depuis 1974 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développement agricole ■ Aménagement de espace rural ■ Gestion des ressources naturelles ■ Information et formation dans l'agro-écologie
Bilan des appuis financiers	<p>1996 : Mise en place d'un système d'information intégrée, financé par 15 pays d'Afrique de l'ouest + l'Union Européenne Projet : “ Inventaire, évaluation, et suivi de l'environnement naturel et socio-économique au Sahel et Afrique de l'Ouest côtière ” IRENE.</p>
Suivi de la recherche	<p>Téledétection et Système d'Information Géographique → traitement et interprétation d'images satellitaires, documents cartographiques numériques</p>
Le transfert de technologies nouvelles/propres	<p>→ vers les services techniques compétents regroupés en composantes nationales dans les pays membres du CILSS</p>
Actions prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Suivi des conditions climatiques : pluviométrie sur l'évaluation de la température des nuages sur images METEOSAT → résultats : sert à l'alerte précoce, état de la saison agricole au Sahel ■ Suivi des ressources en eau, de la végétation, des cultures, des pâturages / des ressources pastorales au Sahel → informations utilisées par les services d'élevage pour orienter la gestion des pâturages : aires privilégiées de déplacement de troupeaux ■ Suivi de la pression foncière : effets environnementaux liés à l'activité humaine ■ Suivi de la dégradation des terres
Bilan de soutien aux ONG	<p>Ouverture vers la société civile et les utilisateurs finaux par le biais des correspondants nationaux</p>
Place de la CCD dans l'effort de coopération	<p>Téledétection et systèmes d'alerte précoce font de la CCD une priorité du Centre AGRHYMET</p>

Tableau N°22 :

INSAH (Institut du Sahel) / CILSS
 Institution de recherche / formation
PAYS : Mali

Bilan des actions de coopération	Coordination, harmonisation et promotion de la recherche scientifique et technique dans les pays du Sahel
Suivi de la recherche	<p><u>Mise en place de plusieurs programmes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ PFIE : Programme de Formation et d'Information pour l'Environnement ■ Projet " Gestion des Ressources Naturelles " 1995 : production d'outils d'aide à la décision ■ DECA (Développement des capacités) : planification stratégique et évaluation de la recherche agricole ■ PRISAS : Programme Régional de Renforcement Institutionnel en matière de recherches sur la Sécurité Alimentaire au Sahel ■ PROSACOM : Projet sahélien de communication comprenant le Resadoc, les publications périodiques... ■ PARA : Projet d'Appui aux activités de Recherche Agricole
Actions prioritaires	<p><u>Gestion des ressources naturelles au Sahel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Atelier de concertation (fév 1997) : les chercheurs harmonisent leur méthodologie de recherche ■ CILSS met ses compétences au service de la CCD (Conférence Panafricaine - mars 1997) ■ Ateliers sous-régionaux (Bamako, avril 1996 et Dakar, septembre 1996) et atelier de Griffin → projet collaboratif de recherche : <ul style="list-style-type: none"> ◇ restauration et maintien des pâturages et des terres ◇ lutte contre l'acidification, la perte en matière organique et l'érosion hydrique <p><u>Réforme institutionnelle pour une gestion durable des ressources naturelles</u> La Banque mondiale forme ses formateurs (analyse économique institutionnelle et politique, travail en équipe, animation de groupe)</p> <p><u>Programme de Formation et d'Information pour l'Environnement (PFIE)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Caravane de la " Fraternité sahélienne " : échanges d'expérience d'enfants du Sénégal, du Cap Vert et de Mauritanie ■ Rencontre de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : les directeurs nationaux de l'Environnement appuient le PFIE ■ Mise en place d'une masse critique de compétences en éducation environnementale sous la forme de pôles : cadres de discussions et d'échanges, excellents forums pour discuter des perspectives ■ Contrat pour une Génération Nouvelle de Gestionnaires de l'Environnement Contrat GNGE (Dakar septembre 1996) : réflexions autour d'un canevas de stratégies nationales ■ Atelier régional Bilan-Programmation (Dakar, juin 1997) <p><u>Prosacom (février 1997)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ transférer les compétences en rédaction d'articles de périodiques scientifiques ■ supervision et encadrement de ces formateurs dans 4 pays sahéliens ■ relance du réseau RESADOC : adoption des nouvelles technologies de l'information et de la communication ■ coopération inter-réseaux : Résadoc Gambie rend visite à Résadoc Sénégal <p><u>PARA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Atelier de Ouagadougou, avril 1997 : programme d'activités du pôle " GRN " <p><u>UCTR / PV</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ lutte intégré dans les pays du CILSS ■ un programme régional désormais disponible <p><u>PRISAS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ janvier 1994, dévaluation du franc cfa : quel impact sur les revenus et la sécurité alimentaire ?

CONTRIBUTION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU PROCESSUS DE LA CCD

Tableau N°23 : ONG : APNEK

PAYS : Tunisie

Bilan de la participation aux négociations	Participation aux consultations Inter-ONG	Réunions Nationales pertinentes
8 ^{ème} , 9 ^{ème} , 10 ^{ème} Sessions du CIND, 1 ^{ère} Conférence des Parties, Forum sur le développement local à l'appui de la CDD/FIDA	Forum et réunions du RIOD (8 ^{ème} , 9 ^{ème} , 10 ^{ème} Sessions du CNID et COPI), Forum des ONG Afro-Asiatiques, Forum des ONG Euro-Méditerranéennes	Conférence Africaine de vulgarisation de la CCD et mise en œuvre du Plan d'Action du RIOD, membre permanent au sein du comité national de LCD (élaboration du PAN, création du FND)
Vulgarisation de la CCD	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'atelier national " Partenaires contre la désertification " Mars 1996 - Organisation des Journées de sensibilisation du 17 juin - Publication et distribution auprès des ONG des comptes-rendus des Sessions du CNID 	
Mobilisation de la société civile	Auprès des populations dans les localités rurales jugées plus menacées par la désertification, réalisation d'actions de fixation de sable, reboisement et économie d'énergie → Aspect participatif des populations	
Mobilisation des financements	Pour quel type d'actions concrètes	
CCD FEM KFW Ambassade du Canada Ministère de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> → Atelier International mars 1996 → Projet de l'économie de l'énergie, création de réserve naturelle de Touati → Sous-traitance économie de l'énergie, organisation de la population cible → Projet de promotion de la ferme en milieu urbain et rural → rencontres avec ONG nationales / célébration du " 17 juin " 	
Adoption / promotion des technologies nouvelles / propres	Techniques propres aux localités et zones menacées : moins coûteuses et les populations démunies s'y adaptent mieux <ul style="list-style-type: none"> ■ Faire renaître ces techniques + y apporter les améliorations adéquates ■ Afin de réencren l'esprit participatif et le travail communautaire 	
Renforcement de capacités dans le pays	l'APNEK de son statut national suscite le bénévolat	
Capitalisation et diffusion des savoir et savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ciblage des moyens et techniques adéquates ■ Capacités financières et techniques disponibles des populations ■ Tenir compte des différenciation de terrains pour chacun des projet → méfiance de la standardisation 	
Développement de nouvelles coopérations / stratégies	Recherche de cofinancements : projets de terrain <ul style="list-style-type: none"> ■ projet de renforcement des capacités des ONG pour la LCD ■ bourse des partenaires inter-ONG Nord-Sud et Sud-Sud pour la LCD 	

Tableau N°24 : **ONG : Harmonie du Développement au Sahel H.D.S**

PAYS : Mali

Bilan de la participation aux négociations	Participation aux consultations Inter-ONG	Réunions Nationales pertinentes
Pour des raisons de communication, H.D.S. n'a pu participer aux négociations, aux consultations inter-ONG et aux réunions nationales.		
Vulgarisation de la CCD	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise à la disposition des collaborateurs des documents de la Convention ■ Rencontres informelles avec les populations paysannes sur les questions pratiques de la CCD dans les territoires villageois 	
Mobilisation de la société civile	Favoriser les regroupements de populations rurales, pour facilité et donner de l'ampleur aux actions	
Mobilisation des financements	Pour quel type d'actions concrètes	
<u>Internes</u> : contributions des membres <u>Externes</u> : partenaires financiers	→ soutien des initiatives paysannes → lutte contre l'érosion pluviale, facteur important de la désertification dans la zone	
Adoption / promotion des technologies nouvelles / propres	<ul style="list-style-type: none"> ■ la diguette filtrante en pierre pour retenir l'eau et la terre ■ différents modèles de diguettes, après expérimentation avec les paysans → adhésion aux techniques améliorées de construction 	
Renforcement de capacités dans le pays	<ul style="list-style-type: none"> ■ Capacités techniques et matérielles des populations rurales : formations, visites d'échange, octroi de matériel de travail ■ Capacités techniques d'autres ONG et partenaires : formations, visites d'échange, documentations 	
Capitalisation et diffusion des savoir et savoir-faire	Expériences consignées dans des rapports consultées par les collaborateurs directs et par les visiteurs pour des échange d'expérience	
Développement de nouvelles coopérations / stratégies	<ul style="list-style-type: none"> ■ HDS multiplie les contacts avec les partenaires financiers ■ Améliore son réseau de communication : meilleure circulation de l'information dans " le donner et le recevoir " 	

Tableau N°25 :

ONG : AFAD**PAYS : Mali**

Bilan de la participation aux négociations	Participation aux consultations Inter-ONG	Réunions Nationales pertinentes
8 ^{ème} Session du CIND	<ul style="list-style-type: none"> - Forum de lancement du processus d'élaboration du PAN - Forum de mise en place du RIOD (GUAMINA) - Discussions au sein de la communauté ONG 	
Vulgarisation de la CCD	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation d'un forum de vulgarisation de la Convention, à l'intention des femmes rurales ■ Organisation d'un forum de concertation à l'intention de l'ensemble des ONG (CCA-ONG / SECO-ONG / coordinations régionales d'ONG) ■ Cérémonies à l'occasion du " 17 juin " ■ Distribution de copies de la Convention aux ONG et services étatiques 	
Mobilisation de la société civile	Information et communication : articles dans les journaux, magazines, télévision, diffusion de cassettes audio Célébration du " 17 juin "	
Mobilisation des financements	Pour quel type d'actions concrètes	
	Forum de mobilisation des acteurs Information, éducation, communication Reboisement Vulgarisation des technologies appropriées Formation	
Adoption / promotion des technologies nouvelles / propres	Technologies simples et maîtrisables par les communautés : <ul style="list-style-type: none"> ■ foyers améliorés ■ résidus agricoles transformés en charbon et en bois de feu ■ fabrication du grillage pour la clôture du périmètre maraîchers (groupements de femmes) 	
Renforcement de capacités dans le pays		
Capitalisation et diffusion des savoir et savoir-faire		
Développement de nouvelles coopérations / stratégies		

Tableau N°26 :

ONG : A.P.N. Sahel**PAYS : Burkina Faso**

Bilan de la participation aux négociations	Participation aux consultations Inter-ONG	Réunions Nationales pertinentes
7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e sessions, COP 1	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rencontres du conseil national du COPOD (membre) ■ Consultations inter-ONG (RIOD) ■ Participation aux travaux des groupes thématiques ■ Conférence régionale africaine du caucus des femmes du RIOD ■ Atelier international sur la femme et la désertification 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Forum national ONG / association ■ Forum de Djibo ■ Forum de Dori
Vulgarisation de la CCD	<ul style="list-style-type: none"> ■ Activités intégrées d'information sur la Convention en langues locales (campagnes d'information, sensibilisation, distribution de textes simplifiés...) ■ Forum local sur la mobilisation des acteurs ■ Célébration du " 17 juin " 	
Mobilisation de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fournitures de 4000 plants aux groupements encadrés dans les villages, préparation des terrains, mise en terre, sous forme de bosquets villageois (superficie réduite pour un meilleur entretien et suivi) ■ Encadrement des groupements villageois pour la matérialisation des courbes de niveaux et confection de cordons pierreux ■ Construction et aménagement des infrastructures d'élevage, plus l'achat d'animaux et leur alimentation ■ Projet pilote de vulgarisation : Petits crédits aux femmes du Sahel, afin d'assurer leur implication à l'élaboration du PAN 	
Mobilisation des financements	Pour quel type d'actions concrètes	
<u>Internes</u> : cotisation des membres, produits de vente diverses <u>externes</u> : institutions, ONG du nord,	<p>→ pour la communication et la sensibilisation</p> <p>→ implication des femmes : activités d'information et renforcement des capacités</p>	
Adoption / promotion des technologies nouvelles / propres	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appui en petits crédits pour accéder à ces nouvelles technologies ■ Information, éducation, communication et formation 	
Renforcement de capacités dans le pays	<ul style="list-style-type: none"> ■ en participant au comité national de pilotage des ONG et aux travaux ■ en participant aux travaux des comités décentralisés de pilotage ■ en participant aux travaux de l'organe nationale de coordination 	
Capitalisation et diffusion des savoir et savoir-faire	<p>→ Organisation d'ateliers techniques locaux, nationaux et sous-régionaux sur la mobilisation des savoir et savoir-faire traditionnels</p> <p>→ Diffusion en langues locales des résultats de ces ateliers</p>	
Développement de nouvelles coopérations / stratégies	<ul style="list-style-type: none"> ■ Partenariat avec certaines organisations du sud ■ Points Verts du Sahel avec Sahel DEFIS et le CEPAJ 	

Tableau N°27 :

ONG : BÉNIN 21**PAYS : Bénin**

Bilan de la participation aux négociations	Participation aux consultations Inter-ONG	Réunions Nationales pertinentes
Consultations sous-régionales (CILSS / ACCT), 9 ^{ème} et 10 ^{ème} Sessions du CIND, et COPI	<ul style="list-style-type: none"> ■ Restitutions par département des Sessions du CIND ■ Consultations populaires ■ Forum des ONG ■ Création du RIOD 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Forum national de lancement du processus d'élaboration du PAN ■ Atelier de validation de l'avant-projet du Fond national de la LCD ■ Membre du comité national et du secrétariat permanent de la LCD
Vulgarisation de la CCD	<ul style="list-style-type: none"> ■ Journées de réflexion et de sensibilisation ■ Membre de l'équipe de restitution des résultats du Forum National ■ Message de sensibilisation du Parlement ■ Journées de sensibilisation des autorités politico-administratives locales ■ Émissions radio sur la CCD ■ Rédaction d'articles dans les journaux 	
Mobilisation de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> ■ Production d'articles, cassettes audiovisuelles ■ Séances débats, échanges d'informations ■ Élus locaux ■ Organisations communautaires de base sur la désertification 	
Mobilisation des financements	Pour quel type d'actions concrètes	
PNUD / UNSO Secrétariat exécutif de la CCD	<ul style="list-style-type: none"> → Organisation du Forum des ONG (création du RIOD-Bénin) → Sensibilisation des élus locaux 	
Adoption / promotion des technologies nouvelles / propres	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expériences pilotes sur le terrain ■ Analyse des avantages et inconvénients des technologies nouvelles propres 	
Renforcement de capacités dans le pays	→ En renforçant les différentes équipes pour la mise en œuvre de la CCD	
Capitalisation et diffusion des savoir et savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation et appui aux Organisations Communautaires de Base (gestion administrative, technique, financière) → mise en place de différentes actions de terrain 	
Développement de nouvelles coopérations / stratégies	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de coopération Sud-Sud entre ONG / OCB locales ■ Échanges d'idées et expériences réussies ou non au niveau local 	

Tableau N°28 :

ONG : GAP (Groupement des aides privées)**PAYS : Niger**

Bilan de la participation aux négociations	Participation aux consultations Inter-ONG	Réunions Nationales pertinentes
10 ^{ème} Session (New York, Genève) , 1 ^{re} et 2 ^o Conférences des Parties	Animation du RIOD-Niger Réunions du CILSS	Comité de mise en place CNEDD-PNEDD
Vulgarisation de la CCD	Sensibilisation de la population grâce au document simplifié	
Mobilisation de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Activité de plantation d'arbres • Séances de réunions d'information et de sensibilisation 	
Mobilisation des financements	Pour quel type d'actions concrètes	
<u>Externes</u> : Néant <u>Internes</u> : aide	→ pour plantation d'arbres	
Adoption / promotion des technologies nouvelles / propres	→Échange de technologies lors de la fête nationale des Femmes nigériennes → différentes expositions et visites de terrain	
Renforcement de capacités dans le pays	Exposés lors des rencontres (ex : rencontre de femmes au Cameroun)	
Capitalisation et diffusion des savoir et savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Collecte des expériences ■ Mise à disposition par fiches techniques, publiées dans les journaux et revues 	
Développement de nouvelles coopérations / stratégies	PNEDD : installation du Programme National pour l'Environnement et le Développement Durable Élaboration de la loi sur l'Environnement	

Tableau N°29 :

ONG : DARNA**PAYS : Tchad**

Bilan de la participation aux négociations	Participation aux consultations Inter-ONG	Réunions Nationales pertinentes
9 ^{ème} Session CIND	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réunions de concertation des ONG et de la Coordination des Organes Nationaux (ONC) ■ Réunion d'élaboration du Plan d'Action sur la désertification des ONG ■ Conférence des ONG sur la vulgarisation de la CCD ■ Forum ONG/ONC sur le PASR ■ Forum des ONG d'Afrique de l'Ouest (Sahel 21/CCD) ■ Conférence Régionale Africaine des ONG ■ Trésorière dans les collectifs FONGT et CILONG ■ Forum des ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réunion tripartite UNSO / PNUD/ gouvernement Tchadien → mémorandum de mise en place du processus de la CCD ■ Atelier sur la méthodologie de l'élaboration du PAN ■ Concertations sectorielles nationales par le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement ■ Réunion de lancement de la Convention ■ Table ronde nationale pour la création d'un Réseau Énergie Domestique au Tchad
Vulgarisation de la CCD	<p><u>Participation humaine</u> : la saisie des documents, la comptabilité financière, la sensibilisation sur le terrain et la conception de la stratégie d'approche, réalisés par le personnel de DARNA</p> <p><u>Participation matérielle</u> : les équipements de bureau, les moyens roulants, les moyens de communication et le local de l'association</p> <p><u>Moyens financiers</u> : une partie du carburant et des lubrifiants, une partie de fournitures, les frais de photocopies etc. → Participation de DARNA estimé à plus de 500 000 F CFA</p>	
Mobilisation de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> ■ Adéquation entre le Sahel 21 et la CCD, les organisations de femmes, des jeunes, des syndicats et des ONG ■ Les communiqués radio diffusés, les invitations, les journaux privés 	
Mobilisation des financements	Pour quel type d'actions concrètes	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ministère concerné ■ Coordination Nationale de la Convention <p>→ la gestion des fonds a été assuré par les collectifs des ONG</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Campagne de sensibilisation sur la CCD ■ Ateliers régionaux relatifs à l'élaboration du PAN ■ Forum des ONG ■ Les associations préparant le Forum national 	
Adoption / promotion des technologies nouvelles / propres	<ul style="list-style-type: none"> ■ Semaine nationale de l'arbre et les pépinières villageoises... ■ Système d'exhaure pour faciliter le puisage de l'eau, afin de faciliter l'arrosage des pépinières et l'abreuvement de bétail 	
Renforcement de capacités dans le pays	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcer les capacités des ONG : par les ateliers de formations à l'intention des enquêteurs, avant la campagne d'information et de sensibilisation, et les débats publics avec toutes les catégories sociales ■ Forum des ONG et ateliers régionaux 	
Capitalisation et diffusion des savoir et savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Intervention dans des zones précises ■ Travail avec les paysans qui ont accumulé l'expérience <p>Ex : production de gomme arabique dans la gestion décentralisée des ressources naturelles</p>	
Développement de nouvelles coopérations / stratégies	<p>Coopération ONG tchadiennes/camerounaises</p> <p>Identifier les méthodes d'implication des populations (concours du CILSS , UNSO...)</p>	

Tableau N°30 : ONG : Solidarité Canada Sahel (S.C.S.)

Bilan de la participation aux négociations	Participation aux consultations Inter-ONG	Réunions Nationales pertinentes
Toutes les étapes du CIND, et la 1 ^{re} et 2 ^o Conférences des Parties	Point focal régional Amérique du nord avec Natural Heritage Institute	<ul style="list-style-type: none"> ■ PNEDD : processus Sahel 21 ■ Programme de Relance Économique : participation aux tables rondes de lutte contre la pauvreté
Vulgarisation de la CCD	<ul style="list-style-type: none"> ■ Célébration du “ 17 juin ” aux différents sièges de SCS ■ Répertoire sur les pratiques et techniques de LCD ■ Forum national, rencontre et forum régional 	
Mobilisation de la société civile	Renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles du mouvement associatif. Les ONG sont appuyées dans un programme d'appui institutionnel portant sur des domaines spécifiques	
Mobilisation des financements	Pour quel type d'actions concrètes	
ACDI	→ Programme de renforcement de la société civile (Canada, Burkina Faso, Mali et Niger)	
Adoption / promotion des technologies nouvelles / propres	<ul style="list-style-type: none"> ■ Vulgarisation, sensibilisation et recherche de consensus ■ Débats et conférences ■ Appui de l'Innovation et Réseau pour le développement : IRED 	
Renforcement de capacités dans le pays	<ul style="list-style-type: none"> ■ Actions concertées de regroupements nationaux ■ Les Programmes d'Appui Institutionnel : PAI 	
Capitalisation et diffusion des savoir et savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rencontres régionales ■ Forums régionaux → lutte contre la désertification, problématique foncière	
Développement de nouvelles coopérations / stratégies	<ul style="list-style-type: none"> ■ Club du Sahel, UNSO, CILSS et différents journaux ■ Conférence de presse au Canada, lors de la célébration du “ 17 juin ” ■ Explication de la CCD à 2000 élèves dans un complexe scolaire 	

Tableau N°31 : ONG : Solidarité Canada Sahel (S.C.S ./ Niger)

Bilan de la participation aux négociations	Participation aux consultations Inter-ONG	Réunions Nationales pertinentes
2 ^{ème} à 9 ^{ème} Session du CIND 2 ^o Conférence des Parties	Comités de travail des ONG, RIOD Comité Femmes et Désertification	Forum nationaux, rencontres régionales
Vulgarisation de la CCD	<ul style="list-style-type: none"> ■ Activités de sensibilisation auprès du public canadien sur les causes et les conséquences de la désertification → médias locaux et nationaux, agriculteurs, jeunes, enseignements, groupes environnementaux, ONG, élus) ■ Célébration de la journée mondiale du “ 17 juin ” → constituer une opinion favorable envers l’engagement canadien dans l’effort mondial → auprès des écoles, élus municipaux, une centaine de mairies ont proclamé le “ 17 juin ” journée mondiale 	
Mobilisation de la société civile	Idem	
Mobilisation des financements	Pour quel type d’actions concrètes	
SCS Canada : appui financier et technique Agence Canadienne de Développement International (ACDI)	→ Collectifs d’ONG (forum nationaux, formation de comités de pilotage Burkina Faso, Mali, et Niger) → Programme de Renforcement de la Société Civile au Sahel	
Adoption / promotion des technologies nouvelles / propres	Programme d’appui institutionnel Activités à caractère socio-économique	
Renforcement de capacités dans le pays	Mettre davantage à contribution les capacités locales → essor du mouvement associatif sahélien par influence grandissante des organisations partenaires	
Capitalisation et diffusion des savoir et savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Activités de formation sur l’analyse politique, les communications, l’approche genre ■ Les échanges d’expériences entre les organisations ■ Processus de suivi 	
Développement de nouvelles coopérations / stratégies	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcement des ONG jumelées à des OCI canadiens ■ Créer une masse critique ■ Habilitier le mouvement associatif à participer aux débats et décision concernant les plans d’action 	

Tableau N°32 :

ONG : ENDA -TM**PAYS : Sénégal**Programmes ENERGIE, SYSPRO (Systèmes et Prospective) GRAF (Groupe de Recherche Action Formation)
ACAS (Action en Casamance), PRONAT (Protection Naturelle des végétaux), ZIMBABWE

Bilan de la participation aux négociations	Organisation/ participation aux consultations Inter-ONG	Réunions Nationales pertinentes
Participation aux sessions de négociations, aux réunions sous-régionales et régionales africaines	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions du RIOD - Point focal régional du RIOD - Organisation de la réunion sous-régionale du RIOD, Afrique de l'ouest (mai 1996) - Organisation de la Conférence Africaine du RIOD (septembre 1997) 	Forum national du Sénégal autres fora nationaux en Afrique Membre du Comité de pilotage de la CCD
Vulgarisation de la CCD Participation à la définition d'une méthodologie d'élaboration et de conduite des PAN et PASR Co-publication du bulletin du RIOD Site internet diffusion de la version simplifiée de la Convention en français langues locales Synergie entre CCD et CCCC	Mobilisation de la société civile Appui à l'organisation des fora nationaux ONG Organisation des consultations sous-régionales et régionales des ONG africaines Aide à la mise en place de cadres de concentration regroupant les acteurs non gouvernementaux (femmes, jeunes ...)	
Mobilisation des financements	Pour quel type d'actions concrètes	
Recherche de financements auprès des états et des institutions internationales	Communication, information, organisation de rencontres, publications <ul style="list-style-type: none"> ■ Formation paysanne ■ Système de production agricole ■ Construction de retenues d'eau ■ Renforcement des capacités ■ Protection naturelle des végétaux ■ Projet de technologie d'énergie renouvelable 	
Adoption / promotion des technologies nouvelles / propres Énergies renouvelables, économie d'énergie, sources d'énergie de substitution	Renforcement de capacités dans le pays <ul style="list-style-type: none"> - Appui méthodologique aux ONG locales - Recherche/action/formation - Élaboration de projets - Réalisation d'études - " Advocacy " - Analyse des politiques de développement 	
Capitalisation et diffusion des savoir et savoir-faire Publication (1 ^{er} éditeur national) Collecte et publication d'expériences Bulletins thématiques : lutte contre la désertification, technologie	Développement de nouvelles coopérations / stratégies <ul style="list-style-type: none"> - Établissement de liens de partenariat - Promotion de la coopération entre ONG africaines et internationales - Échanges d'expériences entre pays 	

Tableau N°33 : ONG : SAHEL DEFIS

PAYS : France/Burkina Faso

Programmes : “ Femmes et Jeunes du Sahel ”, “ Points Verts du Sahel ”, “ Global Green Burkina ”, “ Plates-formes villageoises ”, “ Grillage Tombouctou ”, “ Réseau paysan/Radio rurale de Thiès ”

Bilan de la participation aux négociations	Organisation/ Participation aux consultations Inter-ONG	Organisation/participation à des réunions nationales pertinentes
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ensemble des 11 sessions + CoP1 & 2 ■ Panel des Experts de la CCD (5) ■ Réunions inter-agences de l'ONU ■ Élaboration de l'Annexe Afrique ■ Réunions régionales, sous-régionales en Afrique ■ Forum national du Burkina Faso ■ Forum / Développement Local CCD/FIDA (Rome) ■ Symposium scientifique Arizona ■ Ambassadeurs ACP, Bruxelles ■ Réunion informelle décideurs de la CCD, QUNO, New York ■ Réunion points focaux CILSS, Bamako ■ Réunion points focaux Asie, Japon ■ Réunion FEM, Burkina Faso 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nairobi (mai 1993) ■ Bamako (août 1993) ■ Genève (sept 1993) ■ Lyon (jan 1994) ■ New York (jan 1994) ■ Genève (mars 1994) ■ Paris (juin 1994) ■ Ouagadougou (nov. 1994) ■ New York (jan 1995) ■ Rome (juin 1995) ■ Nairobi (août 1995) ■ Djibo (jan 1996) ■ Genève (fév 1996) ■ Ouahigouya (avr. 1996) ■ Kairouan, (mars 1996) ■ Dakar (mai 1996) ■ Rome (mai 1996) ■ New York (sept. 1996) ■ Hyderabad, Inde (déc. 1996) ■ Montpellier (déc. 1996) ■ Rome (févr. 1997) ■ Ouagadougou (mai 1997) ■ Ouagadougou (juil 1997) ■ Genève (août 1997) ■ Rome (sept/oct. 1997) ■ Rome (avril 1998) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Point focal France du RIOD ■ 17 juin 1994 (Lyon) ■ 17 juin 1995 (Lyon) ■ 17 juin 1996 (Lyon) ■ Forum des ONG Euro-Méditerranéennes de Montpellier, décembre 1996 ■ 17 juin 1997 (Limoges) ■ Forum national Burkina Faso ■ 17 juin 1998 (Lyon)
<p>Vulgarisation de la CCD</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Célébrations du 17 juin ■ Publications trimestrielles ■ Distribution de la Convention ■ Site WEB 	<p>Mobilisation de la société civile</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Campagnes de sensibilisation en Europe (jeunes, élus, associations) ■ Mobilisation des ONG sahéliennes ■ Organisation de chantiers de reboisement au Burkina Faso pour des jeunes français et organisation de la restitution en France 	
<p>Mobilisation de financements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Cotisations des membres en France et en Afrique ■ Organisation de manifestations culturelles ■ Formations et conférences ■ Subventions locales, régionales, nationales et internationales 	<p>Pour quel type d'actions concrètes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Programme de génération d'emplois et de revenus au Burkina Faso, Mali, Bénin et Togo (lutte contre la pauvreté et la désertification) ■ Programme de sensibilisation aux problèmes environnementaux au Burkina Faso (Points verts du Sahel) ■ Projet d'Appui aux plates-formes multi-fonctionnelles villageoises (allègement des travaux des femmes, industrialisation légère en zone rurale) au Burkina Faso ■ Soutien aux activités de reboisement au Burkina, Mali, Sénégal 	
<p>Adoption / promotion des technologies nouvelles / propres</p> <p>Utilisation des résultats de la recherche agronomique pour appuyer les projets de reboisement en zone aride</p>	<p>Renforcement de capacités dans les pays</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Appui aux initiatives locales (prêts et dons) ■ Formation des porteurs de projets en gestion/suivi/évaluation 	
<p>Capitalisation et diffusion des savoirs et savoir-faire</p> <p>Publications dans “ Nouvelles du Réseau ” et via Internet aux réseaux d'ONG intéressées</p>	<p>Développement de nouvelles coopérations / stratégies</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Travail en réseau avec les collectivités locales sahéliennes ■ Mobilisation groupée de financements extérieurs ■ Association de nouveaux acteurs de la société civile du Nord aux projets de terrain. 	

**PARTICIPATION DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**

Tableau N°34 : TC Fondation Prof. W. VAN COTTHEM
Institution de recherche / formation

PAYS : Belgique

Bilan des actions de coopération	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création de jardins scolaires au Niger (projet de démonstration à Niamey) avec l'application de notre méthode Terracottem : conditionnement du sol et stockage d'eau d'arrosage. ■ Suivi du programme par un groupe de travail, étude d'une multiplication future des jardins. ■ Reboisement à la ceinture verte de Niamey (difficultés pour l'eau d'arrosage). Application du Terracottem autour des racines d'arbres plantés en 1997. ■ Culture maraîchère à Niamey (Ministère de l'hydraulique et de l'Environnement). ■ projet " l'espoir vert " au Burkina Faso (appui financier de quelques sponsors privés belges et d'un groupe de jeunes belges) . ■ Action " Flair " pour le Burkina Faso : réalisation de 3 articles sur les problèmes de désertification et sur le rôle des femmes, récolte de fonds pour l'aide au financement.
Appuis financiers	150.000 US Dollars
Suivi de la recherche	Les différentes applications mentionnées ci-dessus doivent s'adapter aux conditions de chaque pays, ces recherches seront mises au profit d'autres pays sahéliens.
Le transfert de technologies nouvelles / propres	Les ministères concernés ont suivi les sessions de formation sur l'application du Terracottem à des substrats différents et ont acquis les connaissances théoriques et pratiques pour une multiplication de ces initiatives dans leur pays respectifs.
Actions à venir	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fixation de sable. ■ Production de semences d'espèces économiques. ■ Reboisement des dunes mobiles.
Bilan du soutien aux ONG	<p>Demande de coopération avec d'autres ONG adressées au Comité de Liaison des ONG à la Commission Européenne.</p> <p>Souhait pour un échange d'expérience avec d'autres ONG des pays francophones.</p>
Place de la CCD, dans l'effort total de coopération	<p>Étude à ce sujet en cours.</p> <p>L'importance des contributions pour la CCD ne cesse d'augmenter.</p> <p>La coopération belge s'oriente vers l'aide directe aux pays luttant contre la désertification.</p> <p>Le Secrétaire d'État offre beaucoup de fonds actuellement pour le développement rural, plus délicat à situer dans le domaine de la CCD.</p>

Tableau N°35 :
au

**Centre Africain pour les Applications de la Météorologie
Développement (ACMAD)**
Institution de recherche / formation

PAYS : Niger

Bilan des actions de coopération	<p>Depuis 1987 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Veille du temps, du climat du continent ■ Développement des applications météorologiques ■ Formation par l'action des professionnels ■ Recherche, travail en réseaux ■ Approche collective : mise en commun des ressources financières et humaines disponibles en Afrique <p>→ Développement de la performance des pays dans la gestion pour la sécurité alimentaire et l'atténuation des catastrophes naturelles (estimation de la prochaine saison des pluies)</p>
Bilan des appuis financiers	<p>CEA : Commission Économique pour l'Afrique OMM, Service météorologique du Royaume-Uni, Météo France, Médias-France, Kenyan Météorological Département (KMD), ICRISAT</p>
Suivi de la recherche	<p>La dynamique du climat résulte d'une interaction à des échelles différentes, globale, régionale et locale → Intérêt à élaborer une approche commune ACMAD/AGRHYMET/ICRISAT projet coordonné : Le FORUM qui valide et crédibilise le produit</p>
Le transfert de technologies nouvelles/propres	<p>Informations compatibles avec le contexte local → Synergie régionale</p>
Actions prioritaires	<p>Programme de démonstration 1997-1999 ACMAD 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 4 cycles de formation par l'action ■ 2 " écoles d'hiver " sur le Changement Global ■ le 1^{er} " Cour régional sur l'application de la prévision climatique saisonnière à interannuelle pour l'agriculture et les ressources en eau ", août 1997 ◆ Formation des professionnels à l'élaboration des méthodes et produits ◆ Formation des usagers à l'exploitation des produits ◆ Validation par les scientifiques et leur appropriations par les décideurs
Bilan de soutien aux ONG	<p>→ relais avec les communautés de base, agricole Mettre à disposition des produits répondants à des besoins spécifiques → source d'investissement et de financement de l'assistance météorologique</p>
Place de la CCD dans l'effort de coopération	<p>Utilisation de la prévision saisonnière et climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Appui efficace pour les modèles de prévision de rendements agricoles ■ Anticiper sur les risques → mise en œuvre de stratégies d'adaptation aux contraintes ■ Prévisions sur plusieurs années <p>Pour un développement durable avec des retombées sur les budgets économiques</p>

Tableau N°36 :

Centre Régional de Télédétection des États d'Afrique du Nord (CRTEAN)

Institution de recherche / formation

PAYS : Tunisie

Bilan des actions de coopération	En sa qualité de centre spécialisée de l'Organisation Africaine de Cartographie et de Télédétection (OACT). Le CRTEAN dispose d'un canal de concertation avec l'organisation-mère qui veille à la valorisation et à l'échange des expériences sous-régionales, ainsi qu'à leur intégration au niveau régional
Bilan des appuis financiers	
Suivi de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Privilégier la dimension écologiques ◆ Standardiser les normes de mesures
Le transfert de technologies nouvelles/propres	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Promouvoir l'échange d'informations scientifiques et techniques ◆ Valoriser le savoir-faire et les compétences nationales existantes
Actions prioritaires	Élaboration d'un annuaire des institutions nationales spécialisées dans l'usage des techniques de télédétection et des systèmes d'information géographiques pour l'étude et le suivi des milieux naturels
Bilan de soutien aux ONG	→ Renforcement des liens de coopération et d'échange, et à une synergie des capacités nationales
Place de la CCD dans l'effort de coopération	<p>Élaboration d'un Programme d'Action Sous-Régional</p> <p>“ Suivi et lutte contre le phénomène de désertification à partir des données satellitaires et des SIG ” (Systèmes d'Information Géographiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Favoriser la mise en place de projets sous-régionaux ◆ Assurer la coordination ◆ Améliorer l'exploitation, l'inventaire et la mise en valeur des ressources naturelles nationales

Tableau N°37 :
Télédétection

Organisation Africaine de Cartographie et de

(OACT)

Institution de recherche / formation

PAYS : Afrique du Nord

<p>Bilan des actions de coopération</p>	<p><i>Programme PCHIA 1985-91</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Information technique et scientifique ■ Travailler sur les unités naturelles régionales ■ Créer un courant d'entraide et d'échanges ■ Structures de coordination et des réseaux <p>→ <u>résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 1^{ère} carte des ressources aquifères réalisée entièrement par des experts africains à l'aide de la coopération internationale (difficultés : problèmes d'impression et de diffusion) ◆ plusieurs cartes nationales d'évaluation des ressources hydriques
<p>Bilan des appuis financiers</p>	<p>Coopération allemande de l'O.U.A. (frais de fonctionnement de la structure de coordination) Banque BADEA + BAD, la Coopération Française, la Yougoslavie et l'UNESCO</p>
<p>Suivi de la recherche</p>	<p>Objectifs, voies et moyens humains matériels et financiers pour sa réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 22 pays africains ■ 5 organisations régionales africaines ■ 11 pays non-africains associés ■ 6 organisations internationales ■ 9 firmes spécialisées
<p>Le transfert de technologies nouvelles/propres</p>	<p>Garantie de réussite pour la mise en œuvre du PAR pour l'Afrique dans le cadre de la LCD</p>
<p>Actions prioritaires</p>	<p>Installation de PANGIS (Pan African Network for Geological Information System)</p>
<p>Bilan de soutien aux ONG</p>	
<p>Place de la CCD dans l'effort de coopération</p>	<p>Accord cadre de coopération entre OSS et OACT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ conférence ■ forum ■ bulletin

**Tableau N°38 : Programme d'Action sur les Zones en Marges du Désert
(Desert Margin Programme : DMP)**

→ Coopération avec 4 Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) francophones

ICRISAT

Institution de recherche / formation

PAYS : Niger

Bilan des actions de coopération	<p><u>4 pays francophones</u> : Burkina Faso (INERA), Mali (IER), Niger (INRAN), Sénégal (ISRA)</p> <p><u>Objectifs</u> : favoriser une meilleure compréhension de l'état de la dégradation des terres ; évaluer les pratiques de gestion des zones sèches ; améliorer la gestion des ressources naturelles ; définir des politiques et programmes ainsi que des options institutionnelles pour améliorer la gestion des ressources ; promouvoir des stratégies efficaces de gestion de la sécheresse ; renforcer les capacités institutionnelles des pays ; faciliter les échanges de technologie et d'information entre paysans, communautés, chercheurs, agents de développement et décideurs.</p> <p><u>2 projets</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ DMP/ORU (Optimisation de l'Utilisation des Ressources à l'échelle du village → effort conjoint de recherche DMP/SNRA pour améliorer l'utilisation des ressources naturelles, humaines et financières - travail au niveau familial, villageois et du district) ■ DMP/CRDI : Burkina Faso (financement CRDI) <p><u>Atelier de formation</u>, Niamey : " utilisation des modèles de programmation à buts multiples pour optimiser l'utilisation des ressources dans les zones en marge du désert " → état d'avancement des activités</p>
Bilan des appuis financiers	<ul style="list-style-type: none"> ■ CRDI ■ Banque Mondiale ■ USAID ■ France ■ Norvège
Suivi de la recherche	Participation aux activités du Comité Scientifique et Technique (CST), et identification des réseaux existants
Le transfert de technologies nouvelles/propres	<p>Identification et évaluation des technologies améliorées susceptibles de contribuer à la CCD</p> <p>Le CST est utilisé comme guide pour la production du matériel de recherche</p>
Actions prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation d'un atelier méthodique : harmoniser les méthodes et approches de recherche ■ Sélection des sites ou pôles dans chacun des pays membres ■ Caractérisation des sites ou pôles de recherche par des équipes multidisciplinaires englobant différents spécialistes et hommes de terrain ■ Identification et évaluation des technologies améliorées susceptibles de contribuer à la lutte contre la désertification ■ Développement d'un système d'aide à la décision ■ Introduction et promotion du palmier dattier au Sahel
Participation des ONG	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les ONG de chacun des pays font partie de ce consortium ; Burkina (Association Six-S), Sénégal (Plate-forme Rural des paysans des États membres du CILSS + Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest) ■ Formation ■ Appui financier modeste ■ Gestion des ressources naturelles
Place de la CCD dans l'effort de coopération	<ul style="list-style-type: none"> ■ En 1999 : organisation d'un atelier sur les " Systèmes de Production en Afrique " pour la CCD ■ Production d'un manuel de formation : " Utilisation des modèles de programmation à buts multiples pour optimiser l'utilisation des ressources dans les zones semi-arides " ■ Suivi des recommandations du Centre Scientifique de Télédétection de la CCD

Tableau N°39 : WOCAT

PAYS : Suisse

World Overview of Conservation Approaches and Technologies

(Panorama mondial des approches et technologies de la CES : Conservation des eaux et des Sols)

Institution de recherche / formation

Bilan des actions de coopération	<ul style="list-style-type: none"> ■ Contribution à l'utilisation durable de l'eau et des sols ■ Collecte, analyse, présentation, diffusion des technologies et approches CES (Conservation Eaux et Sols)/GRN du monde entier, questionnaires, ateliers régionaux, base de données, support papier, CD Rom internet ■ Destiné aux politiques : carte d'ensemble, base de données et système d'aide à la décision
Bilan des appuis financiers	SDC (Suisse), OSS (France), FAO (Rome), PNUE (Kenya), RSCU (Kenya), GTZ (Allemagne), CRDI (Canada)
Suivi de la recherche	100 technologies et 60 approches décrites 4 ateliers régionaux 3 ateliers nationaux Info-cartographie sur 15 pays d'Afrique
Le transfert de technologies nouvelles/propres	Promotion d'un échange de connaissances sur les techniques et les approches de CES du monde
Actions prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Base de données (ACCESS) par Internet ■ Publication de CD-ROM avec les questionnaires ■ Publication des 1ers résultats (manuels et rapports) ■ Lancement de WOCAT nationaux et régionaux <p>→ coopération ouverte à toute institution spécialisée en CES/GRN pour lancer un programme propre WOCAT</p>
Participation des ONG	<ul style="list-style-type: none"> ■ Membre du Consortium ■ Inventaire et description d'expériences et de techniques traditionnelles
Place de la CCD dans l'effort de coopération	La Convention de LCD est centrale au travail de Wocat

Tableau N°40 :

Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)

Institution de recherche / formation

PAYS : Tunisie

Bilan des actions de coopération	Mise en place d'un dispositif d'observation, de suivi et d'évaluation de la Désertification (DOSE) <u>Exemples de pays francophones couverts :</u> Tunisie, Maroc, Mauritanie, Mali, Sénégal, Niger, Égypte <u>Institutions membres :</u> CILSS, UMA, IGAT, OCDE, Club du Sahel
Bilan des appuis financiers	France, Allemagne, Italie etc.
Suivi de la recherche	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ■ Améliorer les connaissances sur la Désertification ■ Entreprendre des actions préventives, correctives Résultats : <ul style="list-style-type: none"> ■ Le suivi et l'évaluation des programmes d'actions de la CCD ■ la production d'outils de décision (indicateurs)
Le transfert de technologies nouvelles/propres	Systèmes d'analyse des données environnementales
Actions prioritaires	<u>Opérationnalisation du réseau :</u> <ul style="list-style-type: none"> ■ ROSELT (Réseau d'Observation pour le Suivi Écologique à Long Terme en Afrique) ■ IMAGES (Utilisation d'images satellitaires) ■ DIS (Système de circulation de l'Information sur la Désertification)
Participation des ONG	Ouverture à la collaboration avec les ONG
Place de la CCD dans l'effort de coopération	Place centrale compte tenu du mandat que se donne l'OSS

Tableau N°41 : Instituts des régions Arides (IRA)
Institution de recherche / formation

PAYS : Tunisie

Bilan des actions de coopération	<ul style="list-style-type: none"> ■ Élaboration de la stratégie nationale de LCD basée sur une approche globale et 21 projets ■ Coopération solidaire avec : PNUD, PNUE, UNESCO, FAO, UNSO, FIDA, UMA, OSS, ISESCO, ALESCO, ACSAD, ICARDA, SIDA, CRDI, ORSTOM, UNCCD ■ Programme nord/sud
Bilan des appuis financiers	Secrétariat d'État à la recherche, Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Agriculture, projet Ceinture verte, Alesco, NSF, NASA, Allemagne, Russie/ISESCO, ACCT
Suivi de la recherche	Programme de recherche appliquée sur l'observation, l'inventaire, le suivi des ressources naturelles et la désertification
Le transfert de technologies nouvelles/propres	Organisation de cours, ateliers, séminaires sur l'utilisation de nouvelles techniques d'investigation et d'observation de la désertification
Actions prioritaires	Évolution en Centre d'Observation et de Suivi des Ressources en Environnement (COSREA)
Participation des ONG	Mise à disposition aux acteurs du développement d'une information fiable et rapide
Place de la CCD dans l'effort de coopération	Toute l'information collectée, traitée et diffusée relève directement du champs couvert par la CCD

Tableau N°42 :

Union Mondiale pour la Nature (UICN)**PAYS : Suisse / Sahel**

Institution de recherche / formation

Bilan des actions de coopération	<ul style="list-style-type: none"> ■ 15 ans d'expérience de travail sur la lutte contre la désertification : programme Sahel, études de l'UICN sur le Sahel ■ décembre 1997 : représentation régionale Afrique de l'Ouest : coordination globale du travail sur la désertification
Bilan des appuis financiers	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appui aux États et aux ONG pour la recherche de financements ■ Appui à l'Institution des fonds nationaux de LCD (Sénégal, Niger, Bénin, Burkina Faso)
Suivi de la recherche	Émergence de dynamiques nouvelles de développement à la base et de gestion locale des ressources naturelles
Le transfert de technologies nouvelles/propres	<ul style="list-style-type: none"> ■ Partage des expériences lors des ateliers ■ Projet de démonstration ■ Coopération UICN / CCD
Actions prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Partenariat UICN/CST/CDB/CCC/RAMSAR ■ Partenariat avec les ONG (RIOD) ■ Forum global sur la biodiversité
Participation des ONG	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcement de capacités ■ Programme d'éducation environnementale ■ Programme de formation ■ appui à la recherche de financements
Place de la CCD dans l'effort de coopération	<ul style="list-style-type: none"> ■ Établissement d'une synergie indispensable entre les différentes conventions (CCD, CCC, CDB et RAMSAR) dans la mise en œuvre de la CCD ■ Les besoins en réformes au plan social, politique, juridique et institutionnel restent des obstacles ■ travail en relation avec le CST

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1/ ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES DES PAYS AFFECTES

BURKINA FASO

SP / CONAGESE : *CCD : Version simplifiée et illustrée burkinabé*

SP / CONAGESE, Ministère de l'Environnement et de l'Eau (Août 1997) :
CCD Document 1 : Les principaux résultats de la première session du forum national sur la mise en œuvre de la CCD

SP / CONAGESE, Ministère de l'Environnement et de l'Eau (Août 1997) :
Document 2 : Les résultats des travaux des commissions de la première session du forum national sur la mise en œuvre de la CCD

SP / CONAGESE, Ministère de l'Environnement et de l'Eau Document (Août 1997) :
Document 3 : Rapport de la première phase du processus d'élaboration du programme d'action nationale de lutte contre la désertification au Burkina Faso

SP / CONAGESE :

Notre Environnement

(Bulletin trimestriel du Conseil National pour la gestion de l'Environnement)

SP / CONAGESE, Ministère de l'Environnement et de l'Eau (Avril 1997, Ouagadougou) :
Rapport à mi-parcours de la première phase du processus d'élaboration du programme d'action nationale de lutte contre la désertification au Burkina Faso

Rogatien BIAOU et Ndegwa NDIANGUI (18-21 Mars 1997, Ouagadougou - Burkina Faso) :

Conférence Panafricaine : document de référence N°1 : “ Évaluation préliminaire de la Résolution sur les mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique ”

Dakar DJIRI, Secrétaire permanent du Conseil National pour la Gestion de l'Environnement (2-5 Novembre, Tunis) : *Communication à la* (Concertation panafricaine préparatoire à la Deuxième Conférence des Parties à la CCD)

CÔTE D'IVOIRE

Frédéric KONAN KOFFI (30 Avril 1998) :

Note d'information du Centre de Cartographie et de Télédétection - CCT / BNETD

Bernard KOFFI YAO, Ministère de l'Environnement et de la Forêt (29 Octobre 1998, Abidjan) :

Etat préparatoire du Programme d'Action de la République de Côte d'Ivoire

DJIBOUTI

Note d'informations sur l'état d'avancement du processus de l'élaboration du Plan d'Action National pour la lutte contre la Désertification à Djibouti

GUINEE

Direction Nationale de l'Environnement

État d'avancement de la mise en œuvre de la Convention sur la Désertification par le point focal de la CCD de Guinée

MADAGASCAR

Raphaël ANDRIAMASY, Herivololona RALALARIMANANA, Ministère de l'Environnement

Note d'information sur l'état de préparation du Programme d'Action National de lutte contre la Désertification

MAROC

Omar ASKARN, Ministère délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes chargé des Eaux et Forêts

La mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte Contre la Désertification au Maroc (Tunis du 2 au 5 Novembre 1998)

RWANDA

*Présentation de la situation actuelle au Rwanda
(Atelier de Tunis du 2 au 5 Novembre 1998)*

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

*Allocution du Représentant de la RDC à la réunion des points focaux africains à Tunis
(2-5 Novembre 1988)*

SENEGAL

CONSERE, Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature :

CONSERE (Conseil Supérieur des Ressources Naturelles et de l'Environnement) : mission, objectifs et activités

CONSERE, Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature (6 / 7 juin 1995) :
Journées nationales d'information et de sensibilisation sur la Convention Internationale de Lutte contre la désertification (Résumé des principales dispositions, obligations, programmes d'actions nationaux).

CONSERE, Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature (28-29 Mai 1997) :

CCD : Première réunion du forum national, “ Le partenariat dans la mise en œuvre de la convention sur la lutte contre la désertification au Sénégal ”, “ Méthodologie d’élaboration du PAN au Sénégal ” “ Les programmes de lutte contre la désertification : points de vue et propositions des différentes catégories d’acteurs ”

CSE, Ministère de l’Environnement et de la Protection de la Nature (1994) :

Rapport annuel 1994 : Centre de Suivi Écologique pour la gestion des ressources naturelles (CSE)

TCHAD

Ministère de l’Environnement et de l’Eau, Bureau de coordination de la Convention sur la lutte Contre la Désertification

Programme d’activité du 2^{ème} semestre de l’année 1998 (Juillet à Décembre 1998) du processus de mise en œuvre de la CCD

Note relative à l’état d’avancement du processus de mise en œuvre de la Convention internationale de lutte Contre la Désertification au Tchad

TOGO

Tcharadou ABIYOU (Octobre 1998, Tunis) :

Ministère des Mines, de l’Énergie et des Postes et Télécommunication

Les Énergies Nouvelles et Renouvelables au Togo

Yao Djiwonu FOLLY, (2-5 Novembre 1998, Tunis) :

État préparatoire du Programme d’Action National de lutte contre la désertification au Togo

Concertation Africaine préparatoire à la COP II à la CCD des Nations Unies

TUNISIE

A. Abdesslam KALLAL, Ministère de l’Environnement et de l’Aménagement du Territoire (2-5 Novembre 1998, Tunis)

Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la CCD en Tunisie

2/ LES PAYS EN MESURE D’APPORTER UNE AIDE

ALLEMAGNE

Ambassadeur Harald Ganns, de la République Fédérale d’Allemagne (19 Mars 1997, Ouagadougou) :

Communiqué de Presse : Conférence Panafricaine sur la mise en œuvre de la CCD

FRANCE

Coopération Française (Mai 1993) :

Document de travail des négociations du Comité Intergouvernemental sur la CCD

GENY, P. WAECHTER et A. YATCHINOVSKY (Février 1992, ISBN 2-87671-099-4) :
Environnement et Développement rural : guide de la gestion des ressources naturelles
(Coopération Française, Édition Frison-Roche, Agence de coopération culturelle et technique :
ISBN 92-9028-186-3)

Caisse française de Développement (1997) :
Rapport Annuel 1996

Dominique VOYNET (7 Octobre 1997, Rome) :
Intervention de Mme Voinet à la conférence des Parties CCD

Ministère des Affaires étrangères : COOPERATION et FRANCOPHONIE
La coopération française et la lutte contre la désertification (Paris, novembre 1998)

3/ LES ONG

RIOD (Octobre 1996, N°15) : *The Circular on Desertification*
(Réseau international d'ONG sur la Désertification Issue)

GUAMINA / AVD, ENDA - Tiers Monde, SAHEL DEFIS, Amis de la terre -CONGAC
(Décembre 1994) :
*Contribution en vue de l'élaboration d'une approche méthodologique participative pour la
préparation des programmes d'actions nationaux*

SAHEL DEFIS (Février 1998, INT/94/K05, PNUD/G77) :
*Rapport d'exécution de projet : Employment and Income Generation in West and Central
Africa*

SAHEL DEFIS (Janvier 1998, N°9) :
Nouvelles du Réseau (Bulletin d'information)

SAHEL DEFIS (19-21 Décembre 1996) :
Forum des ONG Euro-Méditerranéennes sur la mise en œuvre de la CCD (Rapport final)

Mansour FALL, WORLD VISION (Octobre 1997) :
*Utilisation de techniques locales de communication et de la radio rurale pour mobiliser les
communautés de base : cas des paysans du bassin arachidier au Sénégal/Sahel*
(Atelier de communication - Forum des ONG première conférence des parties à Rome)

BELGIQUE

CSA - Collectif Stratégies Alimentaires Comité de Liaison des ONG de développement
auprès de l'Union Européenne (3-4 Avril 1997, Bruxelles) :
Plate-Forme des Organisations Paysannes du Sahel
(Compte rendu de la Rencontre européenne sur les Programmes d'appui aux organisations
paysannes pour la Sécurité Alimentaire et le développement agricole durable)

CSA - asbl, Alex DANAU (Février 1997)
La fédéralisation des Organisations Paysannes du Sénégal

BURKINA FASO

A.V.D.- Association des Volontaires pour le Développement - **Florent OUEDRAOGO** (04 Mars 1997, N°30) : *Voix d'ONG*

(Bulletin périodique de synthèse des activités ONG sur la mise en œuvre de la Convention Internationale de lutte contre la Désertification - C.I.D.)

Harouna BARRY (Mars 1998) :

Le Savoir faire Traditionnel des Pasteurs : exemple du Burkina Faso
(VSF, PRASET)

Tahirou DIAO (Ouagadougou, mai 1996)

Rapport de consultation pour une Coopération CILSS/ONG

CANADA

Solidarité Canada - Sahel (17 Juin 1997) :

Le Sablier - Journée mondiale de Lutte Contre la Désertification et la Sécheresse

Solidarité Canada - Sahel (Mars/Avril 1995)

SCS - INFOS

CREDIL - Comité régional d'Éducation en Développement International de Lanaudière
(Janv./Fév. 1994)

Écho du Sahel

(Revue québécoise francophone)

FRANCE

L'ACACIA, Hélène HOLLARD (Mars 1993, N°4) :

Lettre circulaire des amis de l'Agriculture durable en Afrique

Coopération française / SOLAGRAL (Novembre 1997)

Les fonds pour l'Environnement Mondial et la Lutte contre la Désertification
(Synthèse du séminaire de Ouagadougou 1-3 Juillet 1997)

SOLAGRAL (Déc. 1993 - Janv. 1994) :

Courrier de la Planète

(Dossier : Désertification, une affaire d'hommes Solidarité agricole et alimentaire)

PAYS-BAS

Both ENDS, Paul OSBORN, Laurian ZWART (1996/1997) :

Annual Report

(Environment and Development Service for NGOs)

Heinz GREIJN, CLEI ; BNUS (1996) :

Mise en Place des Fonds nationaux relatifs à la désertification - Directives suggérées aux ONG (Centre de Liaison pour l'Environnement International, Bureau pour la Lutte contre la Désertification)

SÉNÉGAL

Masse LO, Yacine DIAGNE, Emmanuel SECK ; ENDA - Tiers Monde Dakar (1997) :
Contre la Désertification : de la convention internationale à l'élaboration participative des programmes d'action nationaux
(Préface : Oussouby TOURE)

Masse LO - ENDA Énergie (1991 à 1997, 6-7 Juin 1995 Dakar) :
Rapports et publications : Journées Nationales de Sensibilisation sur la Convention Internationale de Lutte contre la Désertification

Masse LO, Sécou Sarr, Jean-Philippe Thomas, Youba Sokona - ENDA - TM (Tunis, Octobre 1998)

Programmes d'action régional de LCD en Afrique

Atelier régional relatif à la mise en place d'un réseau pour la promotion des sources d'énergie renouvelables et les écotechnologies (ENDA-TM : programme Énergie).

TUNISIE

APNEK, Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement de Kairouan (Août 1996) :

Partenaires contre la Désertification

(Actes d'atelier International Kairouan - TUNISIE - 28-30 Mars 1996)

UNION EUROPEENNE

BEE - Bureau Européen de l'Environnement (Novembre 1995) :

Mise en œuvre de la Convention sur la Désertification

(fédération d'ONG d'environnement de pays U.E. ou A.E.L.E.)

BEE - Bureau Européen de l'Environnement (Juin 1997) :

Le Partenariat Euro-Méditerranéen et le développement durable

4/ LES INSTITUTIONS INTERGOUVERNEMENTALES / INTERNATIONALES

FEM - Fonds pour l'Environnement Mondial (1997) :

Introduction aux Projets moyens - Projets de taille moyenne

(GEF - Global Environment Facility)

Ad Hoc NGO Working Group, GEF - Global Environment Facility :

Procurement Reform for Effective Collaboration Between NGOs and Multilateral Institutions

GEF - Global Environment Facility (9 Août 1995, 13660-AFR) :

Burkina Faso & Côte d'Ivoire - Projet pilote de gestion participative des ressources naturelles et de la faune

(GEF Project Documents)

René MARCEAU ROCHETTE (Juin 1988, Ouagadougou, ISBN 3-8236-1171-2) :

Le Sahel en Lutte contre la Désertification - Leçons d'Expériences

(CILSS - Comité Inter-Etat de Lutte contre la désertification ; GTZ - Coopération technique Allemande)

Sergio CATASTINI, Tchernob DJALO, Mamadou Abdoul WANE (Sept/ octobre 1998, Abidjan) :

Document introductif à l'atelier régional sur la gestion intégrée des bassins fluviaux, lacustres et hydrogéologiques dans le contexte du programme d'action régional de LCD en Afrique

Ababacar NDAO, Coordinateur National de la Cellule OMVS du Sénégal (Sept/ octobre 1998, Abidjan) :

Prise en compte de la dimension environnementale dans le cadre de L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)

BCI / OUA (juillet 1998) :

Programme régional d'aménagement intégré du massif du Fouta Djallon (PRAI-MFD Guinée) :

Résultats et acquis des projets d'aménagement des bassins représentatifs pilotes et des parcs nationaux

Claude SAUVEDLANE, Conseiller Interrégional Eau (Sept/ octobre 1998, Abidjan) :

Leçons de l'expérience dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau partagées

Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), (Sept/ octobre 1998, Abidjan) :

Plan d'Action Stratégique " Vers un Développement Durable sur le Bassin du Lac Tchad " assistance préparatoire, phase B RAF/95/G48

Banque Africaine de Développement (Décembre 1996) :

L'unité de l'Environnement et du Développement Durable (OESU)

Banque Africaine de Développement / Fonds Africain de Développement (Novembre 1991) :

Procédures, mécanismes et directives de coopération entre la BAD et les ONG en Afrique

Panel international d'experts sur la désertification, et l'organisation mondiale de la météorologie (1996) :

Gestion de la ressource en eau et désertification : problèmes et défis

COMITE INTER-ETAT DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL - CILSS

Mamadou DIOUF, AGRHYMET (5-8 Mai 1998, Nairobi - Kenya) :

Remote sensing and Coordination of the early warning systems in the context of the expression of the regional action programme to combat desertification in Africa

CILSS / ALG, Autorité de Développement Intégré de la région du Liptako Gourma (25-27 Mars 1998, Dori) :

Synthèse de la réunion de concertation sur les projets pilotes transfrontaliers dans la région du Liptako Gourma

ALG (Mars 1998) :

Aperçu sur l'ALG

CILSS (Septembre 1997) :

*Sahel 21 : la vision de l'avenir du Sahel par les Sahéliennes et les Sahéliens
Déclaration du Forum des sociétés Sahéliennes*

Bertrand ZIDA - CILSS/PASP, Mounkaïla GOUMANDAKOYE - UR/UNSO, François d'Assise TAPSOBA - CILSS/PASP (Juin 1997) :

Éléments constitutifs du PAN

(Programme d'Appui aux Stratégies et Politiques de GRN/LCD)

Groupe de travail GRN / CILSS / CLUB DU SAHEL (Mars 1997) :

Processus d'élaboration des programmes d'action nationaux dans les pays membres du CILSS

CILSS / PASP (12-14 Août 1996, Banjul - Gambie) :

Réunion des organes nationaux de coordination et des ONG sur la mise en œuvre de la CCD au Sahel

(Rapport final)

Tahirou DIAO, Consultant CCD / CILSS (Février / Mars 1996) :

Consultation pour une coopération CILSS / ONG

(Mobilisation des ONG Sahéliennes pour la mise en œuvre de la CCD)

CILSS (Décembre 1995) :

Programme de travail 1996 - Projet d'Appui aux Stratégies et Politiques GRN/LCD (PASP)

CILSS (24-28 Juillet 1995) :

Les journées nationales d'information sur la CCD : les enseignements de l'expérience sénégalaise

CILSS (24-28 Juillet 1995, Dakar) :

Expérience sénégalaise en matière de planification : enseignement tiré du processus d'élaboration du plan national d'actions pour l'environnement

CILSS (28 Juillet 1995, Dakar) :

Conférence régionale sur la mise en œuvre de la CCD en Afrique de l'ouest

CILSS (Juillet 1995) :

Programme d'action sous-régional de lutte contre la Désertification

CILSS / ACCT, Agence de Coopération Culturelle et technique (5-9 décembre 1994,

Bamako - Mali) :

Réunion d'experts sur la CCD (Rapport Final)

CILSS (12 Janv. 1994) :

Programme d'Actions sous-régional pour le Sahel (Activités préparatoires à la CCD)

CILSS (Février 1998) :

État d'avancement du processus d'élaboration du Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest - PASP

CEDEAO, CILSS (2-4 Décembre 1997) :

Réunion du comité sous-régional de coordination des activités du Programme d'Action de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest

(Résultats des travaux)

CEDEAO, CILSS, CCD (21-23 Juillet 1997) :

Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest - PASP

(Actes du Forum de Niamey (Niger))

CILSS / CEDEAO / CCD (Septembre 1997) :

Programme d'action sous-régional (PASR) - Cadre d'orientation

CILSS, CEDEAO, CCD (9-13 Mars 1998, Ouagadougou) :

Première réunion des groupes thématiques dans le cadre du PASR de l'Afrique de l'Ouest

(Groupe thématique N°1 : Gestion durable des ressources hydrauliques transfrontalières -

Groupe thématique N°2 : Gestion durable des ressources végétales et animales

transfrontalières en Afrique de l'Ouest - Groupe thématique N°3 : Coopération scientifique et

technique - Groupe thématique N°4 : Le développement et la gestion rationnelle des

ressources énergétiques - Groupe thématique N°5 : Lutte contre les ennemis des cultures et

des essences forestières et des animaux - Groupe thématique N°6 : Alerte précoce et

atténuation des effets de la sécheresse - Groupe thématique N°7 : Information, formation,

communication - Groupe thématique N°8 : La politique de coordination des régimes de

commercialisation et de mise en place d'infrastructures communes)

OCDE, CLUB DU SAHEL, CILSS (Septembre 1993, Nairobi) :

Les Ressources Financières : implications pour la Convention internationale de Lutte contre la Désertification

(Document de travail SAH/D (93) 408)

CILSS, CLUB DU SAHEL (Mars 1997) :

Sous groupe de travail : bilan de la mise en oeuvre de la CCD dans les pays membres du CILSS

(Processus d'élaboration des programmes d'action nationaux dans les pays membres du CILSS)

CILSS, KABORE O. François (Juillet 1998, Ouagadougou) :

Expérience du CILSS dans le domaine de la Promotion des Énergies Nouvelles et Alternatives au Sahel

(Programme Régional Solaire)

CILSS, Florent OUEDRAOGO (RIOD/AO), Sécou SARR (ENDA/Énergie), Amadou DIALLO (CEDEAO), (9-13 Mars 1997, Ouagadougou) :

Le Développement et la Gestion rationnelle des ressources énergétiques

(Première réunion des groupes Thématiques dans le cadre du PASR de l'Afrique de l'Ouest - Groupe IV)

CILSS / Institut du Sahel (Août 1997, Bamako) :

RESINDEX : Bibliographie sur le Sahel

(Programme majeur AGROSOC - IST / RESADOC - N°14)

CILSS / Institut du Sahel (Août 1998, Bamako) :

RESINDEX : Bibliographie sur le Sahel

(Programme majeur AGROSOC - PROSACOM - N°15 - ISSN : 0258-9249)

CLUB DU SAHEL (N°20 - octobre 1998) :

Le Bulletin : Sécurité alimentaire au-delà de l'urgence

CLUB DU SAHEL (Mars 1997) :

Rôle et importance de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans la coopération future

(Compte-rendu de l'atelier organisé à Paris du 3 au 5 Mars 1997)

UNION EUROPÉENNE (Octobre 1997, Rome) :
Allocution du Président du Conseil de l'Union Européenne
(Première conférence des Parties de la CCD)

CCD : CONVENTION TO COMBAT DESERTIFICATION

PNUE, CCD (Octobre 1996, GE.96-03206) :
Convention des Nations unies sur la lutte contre la Désertification, dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la Désertification, en particuliers en Afrique
(Textes avec annexes)

CNUED (Mars 1993, ISBN 92-1-200147-5) :
Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Déclaration de principes relatifs aux forêts : ACTION 21

UNITED NATIONS, Secrétariat de la CCD (29 Sept - 10 Oct. 1997, GE.97-62231) :
Mécanisme global IFAD / UNDP
(Première session de la conférence des Parties à Rome)

UNITED NATIONS, Secrétariat de la CCD (18-22 Août 1997) :
Synthèse du président sur les mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique et les dispositions transitoires dans les autres régions
(Reprise de la X^{ème} session du CNID)

UNITED NATIONS, Secrétariat de la CCD (Juillet 1997, GE.97-63711) :
Actions urgentes pour l'Afrique et mesures intérimaires pour les autres régions
(Première session de la conférence des Parties à Rome)

Hama Arba DIALLO (18-21 Mars 1997, Ouagadougou) :
Organisation de la Conférence Panafricaine sur la CCD, et le suivi en Afrique des résultats de la CNUED
(Secrétariat de la CCD)

Elisabeth TOE, Géographe Consultante (Septembre 1998) :
Connaissances techniques et pratiques traditionnelles en matière de lutte contre la désertification, en Afrique de l'Ouest : Burkina, Niger, Cap Vert
(Secrétariat de la CCD)

Habib KRAIEM, Consultant (Novembre 1998) :
Étude relative aux connaissances et pratiques traditionnelles en matière de lutte contre la désertification dans la région d'Afrique du Nord
(Secrétariat de la CCD)

Mimoun HADDOU, Consultant - Algérie (Octobre 1998) :
Consultation internationale d'experts relative à l'étude sur les connaissances et techniques traditionnelles en matière de lutte contre la désertification
(Secrétariat de la CCD)

UNSO / PNUD (Juin 1997) :
Notes d'informations sur certaines des actions entreprises à l'échelon des pays

UNSO / PNUD (Août 1997) :
Mise en œuvre de la CCD au niveau National

UNSO / PNUD (Avril 1990, N°2) :

Les lacs verdoyants : la Régénération du Bourgou dans le Delta intérieur du Niger
(Série de publications techniques)

UNSO / PNUD (Avril 1991, N°5) :

Lutte contre l'ensablement en Mauritanie
(Série de publications techniques)

Samuel NYAMBI, Directeur de l'UNSO (Mai 1998, N°12) :

25 ans de soutien de la lutte contre la Désertification et la Sécheresse
(Note d'information)

BNUS / PNUD (Mai 1993) :

Rôle des systèmes et instruments de planification, intégration des programmes de lutte contre la désertification dans les plans de développement - Cas de la région Soudano-Sahélienne

BNUS / PNUD (Mai 1993) :

Le renforcement des capacités pour la gestion durable des ressources naturelles

BNUS / PNUD (Mars 1992) :

Systèmes alternatifs et durables de production et de subsistance pour les terres marginales

PNUD (1994) :

Réseau Afrique 2000

(Kit d'information pour la coordination régionale : Réseau Afrique 2000)

OUA, UNSO, PNUE (Août 1995) :

Rapport de l'atelier régional africain sur les fonds nationaux de lutte contre la désertification du 18 au 20 Juillet 1995 à Nairobi, Kenya

Hans HOOGEVEEN (Janvier 1997) :

10^{ème} session à New York : Statement on Urgent Action for Africa, on behalf of the European Union by the representative of the Netherlands

The World Bank View (Juin 1996, 2^{ème} édition) :

Desertification Implementing The Convention

UNESCO (5-8 Mai 1998, Nairobi, Kenya) :

Contribution de l'UNESCO à la mise en œuvre de la CCD

UNEP, CMAE / ADALCO (25-27 Mars 1996, Tunis) :

Projet relatif à l'établissement d'une Unité de Coordination Régionale (UCR)
(Atelier régional sur la mise en œuvre de la CCD)

UNEP, CMAE / ADALCO, Dr. Moïse AKLE, Consultant (25-27 Mars 1996, Tunis) :

Revue et évaluation des approches, stratégies, programmes d'action et initiatives des principales institutions régionales, et sous-régionales de coopération africaine, ainsi que des institutions internationales

(Atelier régional sur la mise en œuvre de la CCD)

Secrétariat de la CCD, Rogatien BIAOU (Mars 1997) :

Questionnaire-cadres pour le suivi de la CCD
(Conférence Panafricaine, Ouagadougou)

Secrétariat de la CCD, M. Rogatien BIAOU (Mars 1997) :

Évaluation préliminaire de la mise en œuvre de la CCD

(Conférence Panafricaine, Ouagadougou)

Dr. Moïse AKLE, Consultant CCD (Avril 1998) :

Les Technologies avancées au service de la CCD

(Atelier régional de Nairobi, Kenya, 5-8 Mai 1998)

Secrétariat de la CCD (Juin 1998) :

Liste des Points Focaux Nationaux et Ministères chargés de la CCD

Secrétariat de la CCD (Juin 1998) :

État des Ratifications / Accessions à la CCD

Secrétariat de la CCD (ICCD/COP(2)/3 - Août 1998) :

Programme and budget review of the situation as regards extrabudgetary funds in 1998

Robert T. N'DAW, Secrétariat de la CCD (Juillet 1998, Bamako) :

Réflexions sur la dégradation des terres et le développement durable

(Atelier thématique sur l'Agroforesterie et la Conservation des Sols)

Claude - A. MOTTIER, Secrétariat de la CCD (Juillet 1998, Bamako) :

Allocution de la Cérémonie d'ouverture

(Atelier thématique sur l'Agroforesterie et la Conservation des Sols)

Secrétariat du INCED

Éléments de référence pour le programme d'action de l'Afrique

(Objectifs, activités, information)

Dominique LANTIERI, FAO (Mai 1998) :

Téledétection, cartographie, suivi environnemental, et systèmes d'alerte précoce : expérience de la FAO et potentiel d'application pour la CCD

(Atelier régional CCD de Nairobi)

C.M. SOURANG, FIDA (Juin 1996) :

Incentive Systems for Natural Resources Management

(Forum sur le Développement local)

Fatihah DJEHICHE, J.BONNAL, IFAD/CCD (Juin 1996, Rome) :

Interface développement local - cadres stratégiques : le rôle de la région

(Forum sur le Développement local)

CCD / IFAD (Juin 1996, Rome) :

Forum sur le développement Local à l'appui de la Convention

Note d'information)

FIDA (Février 1997) :

Partenariat avec les ONG

FIDA (Juin 1995) :

Symposium on Land Degradation and Poverty

FIDA (1995 & 1997) :

Rapport annuel

FIDA (Septembre 1995, Bruxelles) :

Conférence sur la Faim et la Pauvreté : ses objectifs et sa vision - 20-21 Novembre 1995

FAO, Clive ROBINSON (Décembre 1997, ISSN 1020-0347) :

D.E.E.P : Développement, Éducation, Échanges - Le Sommet mondial de l'Alimentation et son suivi

(Publication périodique)

DDC (Juillet 1997, 1000 38729) :

Lutter contre la Désertification et la Sécheresse

(Participation de la Suisse aux négociations de la Convention)

FAO, M. H. CARSALADE (Octobre 1997) :

Première conférence des Parties de la CCD

(Intervention)

5/ LES INSTITUTS DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT

Camilla TOULMIN, IIED, Coopération Française (Juin 1993, N°42) :

Programmes Zones Arides : Lutter contre la Désertification : Réflexions préliminaires à une convention mondiale

(Institut International pour l'Environnement et le Développement)

Camilla TOULMIN, IIED/ ODA (Avril 1995, N°56) :

Programmes Zones Arides : Convention de Lutte contre la Désertification : Orientations des Activités des ONG

(Institut International pour l'Environnement et le Développement)

Brigitte THEBAUD, IIED, CCD (Juillet 1995, N°57) :

Programmes Zones Arides : Foncier, dégradation des terres et désertification en Afrique : réflexions à partir de l'exemple du Sahel

(Institut International pour l'Environnement et le Développement)

Mike SPEIRS & Henrik Secher MARCUSSEN, IIED (Avril 1998, Dossier N°75, ISSN 1357 9312) :

Ajustement structurel et plans d'action pour l'environnement : le cas du Burkina Faso

(Institut International pour l'Environnement et le Développement)

F. ZAAL, M. LAMAN, C.M. SOURANG, IIED

(Avril 1998, Dossier N°77, ISSN 1357 9312) : *Conserver ou consommer ? :*

Réflexion sur les mesures d'incitation pour une gestion durable des ressources naturelles

(Institut International pour l'Environnement et le Développement)

Yacouba DEME, IIED (Avril 1998, Dossier N°74, ISSN 1357 9312) :

Associations locales de gestion des ressources naturelles du Kelka, Mali

(Institut International pour l'Environnement et le Développement)

Idrissa MAIGA & Gouro DIALLO, IIED (Avril 1998, Dossier N°76, ISSN 1357 9312) :

Les conflits fonciers et leur gestion dans la 5^{ème} Région du Mali

(Institut International pour l'Environnement et le Développement)

IIED (Juin 1998, N°32, ISSN 0964 6973) :

HARAMATA. Le Sahel : une mosaïque d'environnements et de modes de vie
(Bulletin des zones arides : peuples, politiques, programmes)

ACMAD (Mai 1998, Nairobi) :

Contribution du centre ACMAD dans le cadre de la lutte contre la désertification
(Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement)

OACT (Mai 1998, Nairobi) :

Contribution de l'OACT dans le cadre de la lutte contre la désertification
(Organisation Africaine de Cartographie et de Télédétection)

CRTEAN (Mai 1998, Nairobi) :

Contribution du CRTEAN pour l'élaboration d'un Programme d'Action Sous Régional en Afrique du Nord
(Centre Régional de Télédétection des Etats d'Afrique du Nord)

André NONGUIERMA, AGRHYMET (Mai 1998, Nairobi) :

Télédétection et Alerte précoce au Centre Régional AGRHYMET
(Unité Systèmes d'Information Géographique)

INSTITUT DES REGIONS ARIDES (Mai 1998, Nairobi) :

Présentation et contribution de l'Institut à la CCD
(Atelier Régional sur la promotion d'un Suivi Écologique, la Cartographie des Ressources Naturelles, la Télédétection et les Systèmes d'Alerte Précoce)

INSTITUT DU SAHEL / INSAH (Juillet - Décembre 1997, Numéro spécial, ISSN 1028-6535) : *La dévaluation du Franc CFA en Afrique de l'Ouest, quel bilan trois ans après ?*
(Études et Recherches Sahéliennes)

INSTITUT DU SAHEL / INSAH (Septembre 1997, ISSN 0255-3783) :

Liaison Sahel
(Organe semestriel de Vulgarisation et d'Information de l'Institut du Sahel)

OSS (Mars 1994, Genève) :

OSS : un défi pour les pays africains en lutte contre la sécheresse et la désertification
(Observatoire du Sahara et du Sahel, 4^{ème} session du CNID)

OSS / IPED, Youssef BRAHIMI, Camilla TOULMIN (Novembre 1994) :

Réflexion sur l'expérience passée des stratégies nationales environnementales - Enseignements sur la mise en œuvre de la CCD (Étude conjointe)

OSS (1997) :

Dispositif d'Observation, de Suivi et d'Évaluation de la Désertification

Dr. A. MAIGA, Ingénieur Forestier (1997) :

Note technique introductive à l'atelier régional sur la promotion d'un réseau pour agroforesterie et la conservation des sols dans le contexte de la CCD

MH/E / WWF, UICN (1996, ISBN 2-8317-0249-6) :

La Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténéré (Niger)
(Analyse descriptive du Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement (Niger))

Robert DENEVE, UICN (Octobre 1994) :

Études de l'UICN sur le Sahel : Une vision controversée
(Union Mondiale pour la Nature)

UICN (1996 / 97) :

Publications et catalogues

UICN (Septembre 1997, N°1) :

Imaginons le monde de demain - Divers ou divisé ?

(Bulletin du 50^{ème} Anniversaire pour les membres de l'UICN)

UICN (Juin 1998, Gland) :

Document de travail sur la mise en œuvre de la CCD

(Réunion de concertation)

UICN (Juillet 1998, Bamako) :

Communication de l'UICN à l'atelier sur l'Agroforesterie et la conservation des sols en matière de lutte contre la Désertification

(Atelier régional sur l'Agroforesterie et la Conservation des sols dans le contexte de la CCD)

DMI / ICRISAT (Juillet 1996) :

Desert Margins Initiative

(Projet de recherche intégré pour la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la dégradation des terres en Afrique Sub-saharienne)

I.E.P.F. (Trimestriel, ISSN 0840-7827) :

Liaison Énergie - Francophonie

(Institut de l'Énergie des Pays ayant en commun l'usage du Français)

I.E.P.F. , EnR, Boufeldja BEN ABDALLAH (26-29 Octobre 1998, Tunis) :

Rapport

(Atelier ERD et Eco-technologies dans la lutte contre la désertification)

TERRACOTTEM (Avril 1997, N°1) :

Synergy

(Bulletin d'information)

TERRACOTTEM (1996) :

Essais de Terracottem : résultats de recherche scientifique appliqués à la CCD

(Expérience en Corée + démonstration à Sierra Vista Arizona (USA))

WOCAT :

Exemples de systèmes performants de conservation des eaux et des sols

(Panorama mondial des approches et technologies de la CES)

Yézouma COULIBALY, EIER, Ouagadougou (26-29 Octobre 1998, Tunis) :

Note d'information sur la contribution à l'élaboration et la mise en œuvre du PAR en Afrique

(Atelier sur la mise en place d'un réseau pour la promotion des sources d'énergies renouvelables et technologies respectueuses de l'Environnement)

Joachim OUEDRAOGO, Ingénieur des Eaux et Forêts (26-29 Octobre 1998, Tunis) :

Note d'information sur la situation au Burkina Faso

(Atelier sur la mise en place d'un réseau pour la promotion des sources d'énergies renouvelables et technologies respectueuses de l'Environnement)

RPTES - Regional Program for the Traditional Energy Sector, World Bank

Presentation Outline

RPTES (Mai 1996, deuxième édition) :

Rapport Régional : Sénégal - Gambie - Burkina - Faso - Mali - Niger

Coovi Paul DJOGBENOU, Ingénieur Agronome Forestier, Directeur du Projet Bois de Feu, Membre Cellule RPTES - Bénin (26-29 Octobre 1998, Tunis) :

Politique de gestion des énergies traditionnelles au Bénin - Cas du bois - énergie
(Atelier sur la mise en place d'un réseau pour la promotion des sources d'énergies renouvelables et les écotechnologies)

Mamadou DIANKA, Secrétaire Technique du Groupe Africain d'Appui au RPTES - Sénégal (26-29 Octobre 1998, Tunis) :

Programme Régional pour le Secteur des Énergies Traditionnelles
(Atelier sur la mise en place d'un réseau pour la promotion des sources d'énergies renouvelables et technologies respectueuses de l'Environnement)

Agence Nationale Des Énergies Renouvelables (26-29 Octobre 1998, Tunis) :

Revue de Presse

(Atelier régional sur la promotion des Énergies Renouvelables et la lutte contre la désertification en Afrique)

Mohamadou Mansour N'DIAYE, Représentant du Secrétariat de la CCD (26-29 Octobre 1998, Tunis) : *Allocution* (Atelier sur la mise en place d'un réseau pour la promotion des sources d'énergies renouvelables et technologies respectueuses de l'Environnement)

Atelier Régional sur la Promotion des sources d'Énergie Renouvelables et des Eco-technologies respectueuses de l'Environnement dans le contexte du Programme d'Action Régional de lutte contre la Désertification (26-29 Octobre 1998, Tunis) :

Rapport Général

Dr Moïse AKLE, Consultant CCD à Genève (26-29 Octobre 1998, Tunis) :

Note introductive - Document de référence (Atelier régional sur la promotion des ressources d'énergie nouvelles et renouvelables et les écotechnologies dans le contexte du Programme d'Action Régional pour l'Afrique de la CCD des nations Unies)

Dr Moïse AKLE (2-5 Octobre 1998, Tunis) : *ibid.*

Rapport intermédiaire sur l'état d'avancement du processus d'élaboration du Programme d'Action Régional de la CCD pour l'Afrique

Louis SECK, Chef de la Division Énergies Renouvelables, DE/MEMI, Sénégal :

Programme d'Action Régionale en Afrique pour la lutte contre la Désertification

J.J. Kojo ASIÉDU, (26-29 Octobre 1998, Tunis) :

Information Note (Atelier sur la mise en place d'un réseau pour la promotion des sources d'énergies renouvelables et technologies respectueuses de l'Environnement)

Centre de Développement des Énergies Renouvelables, Programme Spécial Énergie, PSE - Maroc, GTZ : *Projet : " amélioration de l'efficacité énergétique des hammams (Bains Maures) traditionnels "*

Béidari TRAORE, Chargé d'études et de recherche (26-29 Octobre 1998, Tunis) :

Centre National de l'Énergie Solaire et des Énergies Renouvelables - CNESOLER
Contribution du Centre National de l'Énergie Solaire et des Énergies Renouvelables à l'élaboration et à la mise en place du Programme d'Action Régional de la CCD.

POINT SUR LES ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DE LA CCD

1/ Atelier sur la promotion des ENR et des écotecnologies

La Conférence panafricaine des ministres sur la mise en oeuvre de la CLD (mars 1997) a indiqué le lancement du programme d'action régional (P.A.R.) de lutte contre la désertification dans lequel s'intègre un ensemble d'activités thématiques dont les institutions africaines seraient les principales animatrices. L'organisation d'un atelier sur la promotion des ENR et des écotecnologies fait partie de cette initiative africaine.

Cette thématique vient du constat observé depuis plusieurs décennies à l'effet que parmi les difficultés auxquelles sont confrontées en permanence les populations des zones arides et semi-arides d'Afrique, figurent la faible disponibilité en ressources énergétiques. La pression exercée sur le milieu naturel pour la consommation de plus en plus importante de combustibles ligneux n'a fait que généraliser le phénomène de la désertification.

L'utilisation des autres sources énergétiques renouvelables (solaire et éolien) participe de la recherche de la diminution de consommation de la biomasse ligneuse-énergie. D'où l'intérêt de cet atelier.

Cet atelier, le 5^e de 7 ateliers régionaux de la CCD, a été orienté surtout vers ce qui doit être fait en terme de mise en réseau des compétences en énergies renouvelables dans le cadre du programme régional africain de lutte contre la désertification.

Les échanges ont essentiellement porté sur :

- la stratégie de promotion des EnR dans le cadre du processus de formulation du programme d'action régional (P.A.R.) de lutte contre la désertification,
- les aspects institutionnels de promotion d'un réseau régional en EnR pour la lutte contre la désertification. .

L'atelier a débouché sur un certain nombre de recommandations relatives :

- la réalisation de bases des données à l'échelle régionale en vue de répertorier les expertises, les entreprises, les institutions, les technologies, les projets et programmes mis en oeuvre,
- le renforcement de l'information et de la sensibilisation destinées aux décideurs, élus, grand public mais également l'organisation de visites techniques entre les pays en vue de l'échange de savoir et savoir-faire pouvant permettre un transfert de techniques et de technologies dans le secteur des énergies renouvelables.
- la réalisation de projets pilotes de démonstration (fixer le nombre, les lieux et les thématiques).
- la mise en oeuvre de programmes de formation et d'éducation

Pays concernés :

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Guinée, Kenya, Lesotho, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Centrafrique, Sénégal, Togo et Tunisie et Zimbabwe

Partenaires

SE/CCD, BM, RPTES

Contribution financière de la Francophonie

35 000 \$can

2/ Appui à la préparation des ONG membres du RIOD à la 2^{ème} CdP

La réunion préparatoire des ONG avait pour but de réfléchir sur la contribution des acteurs non gouvernementaux à la 2^{ème} Conférence des Parties, c'est à dire :

- élaborer sur chacune des questions à l'ordre du jour de la CdP des notes reflétant la position des acteurs non gouvernementaux et des déclarations sur le Mécanisme Mondial et le Comité sur la Science et la Technologie;
- préparer les deux sessions de dialogue sur le savoir traditionnel et l'expérience de conduite des programmes nationaux de lutte contre la désertification.

En outre, cette réunion visait d'une part à mettre tous les participants au même niveau d'information et d'autre part à faire le bilan de la préparation des ONG à la 1^{ère} CdP tenue à Rome du 29 septembre au 10 octobre 1998.

À l'issue de cette réunion préparatoire les ONG ont préparé trois déclarations portant sur le Fonds pour l'environnement mondial, le Mécanisme Mondial et le Comité pour la Science et la Technologie. Ils ont désigné les coordonnateurs des groupes de travail et adopté des stratégies de participation.

Pays concernés

Elle a regroupé 180 participants représentants des organisations non gouvernementales, des organisations internationales et des organes gouvernementaux de plus de 60 pays d'Afrique, de l'Asie, de l'Europe, de l'Australie, de l'Amérique Latine et du Nord.

Partenaires

SE/CCD, CILSS, ENDA-TM, Sahel Défis

Contribution financière de la Francophonie

24700 \$can

3/ Atelier sur le renforcement des capacités

La Conférence Panafricaine sur la mise en œuvre de la CCD, tenue en mars 1997 à Ouagadougou, a indiqué au niveau ministériel, les domaines prioritaires pour la mise en place du PAR/CCD en Afrique. C'est ainsi que 7 ateliers thématiques ont été retenus : 1/ Gestion des ressources, des espaces pastoraux et des cultures fourragères ; 2/ Gestion des domaines fluviaux et lacustres ; 3/ Systèmes de production durable ; 4/ Agroforesterie et conservation des sols ; 5/ Suivi écologique et systèmes d'alerte précoce ; 6/Énergies renouvelables et éco-technologies ; 7/ Renforcement des capacités.

Cet atelier a traité d'un thème qui transcende tout le processus du PAR dans la mesure où il avait pour objectif de renforcer les capacités des institutions africaines concernées à contribuer davantage à la formulation du Programme d'Action Régional. De manière spécifique l'atelier visait :

- à promouvoir une collaboration étroite entre les institutions et les organisations africaines traitant de renforcement des capacités;
- mettre en application les dispositions pertinentes de la CCD en vue de la promotion d'un Environnement Porteur et le renforcement de capacités;
- identifier les principaux acteurs devant contribuer à l'élaboration du PAR et déterminer leurs rôles.

Les résultats portent sur :

- l'identification des principaux domaines d'action prioritaires;
- la définition d'un cadre de coopération entre les principales institutions spécialisées;
- la définition des arrangements institutionnels entre les réseaux thématiques et l'Unité de Coordination Régionale.

-

Pays concernés

50 participants

Partenaires

SE/CCD, Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique

Contribution financière de la Francophonie

35 000 \$can

4/ Appui au projet communautaire de base dans la zone du Béli

Dans le cadre de l'application des dispositions pertinentes de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et en vue du renforcement de leur coopération, les organisations sous-régionales africaines ont décidé de concevoir et de mettre en application des projets pilotes. Ces projets sont préparés d'entente avec les autorités compétentes des pays concernés et en association avec tous les partenaires de coopération et les organisations de la société civile intéressés. Ils sont conçus dans la perspective de créer les conditions d'un développement local intégré, à ce titre leur mise en œuvre procède de l'exécution des projets à l'intérieur des frontières d'un pays tout en restant centrée sur la gestion de ressources partagées avec d'autres pays.

- le CILSS, l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako Gourma (ALG), et l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) participent au Projet pilote transfrontalier dans du Béli.

-l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et le CILSS participent au Projet pilote transfrontalier Kayes-Kankonsa.

Contenu

Le projet vise la mise en place d'un cadre de concertation et d'appui au renforcement des capacités pour :

- l'aménagement hydraulique à auto-pompage solaire
- l'amélioration de la production animale
- l'appui au fonctionnement des banques de céréales
- l'appui à l'intégration des femmes et des jeunes dans les circuits économiques
- l'appui institutionnel

Pays concernés

Burkina Faso, Mali et Niger

Partenaires

SE/CCD, CILSS, Autorité du Liptako Gourma, UMA, PNUD, ONG Waldé Ejef, ONG Tassaght OUA, Fonds Perez Guerrero

Contribution financière de la Francophonie

45 000\$can

5/ Mise en place d'un suivi-évaluation du Plan d'action national

La majorité des pays africains sont engagés dans le processus d'élaboration des programmes d'action nationaux .Les processus nationaux les plus avancés incluent la fonction suivi-évaluation , mais ne sont pas encore au stade d'identification des indicateurs d'impact . Les acteurs de la Convention doivent disposer de mesures leur permettant de savoir comment progresse la mise en application des programmes d'action et de connaître l'impact des activités mises en œuvre pour la résolution du problème .Le suivi-évaluation d'impact doit permettre :

- d'obtenir des informations sur la rentabilité des investissements financiers consentis ;
- de mesurer les effets des actions au niveau environnemental et au niveau de l'amélioration des conditions de vie des populations locales ;
- d'identifier à temps les contraintes et décider des mesures correctives ;
- de développer le dialogue et de favoriser la prise de décisions sur la base d'informations objectives et communément acceptées comme telles .

Le suivi d'impacts des actions de lutte contre la désertification et les effets de la sécheresse et les indicateurs qui en découlent constitue de ce point de vue une priorité pour la CCD.

Il porte notamment sur :

- l'inventaire de l'existant en matière de suivi-évaluation
- la concertation avec les producteurs et utilisateurs de l'information
- l'analyse des éléments utiles pour le suivi de la désertification et l'impact de la lutte contre la désertification
- l'identification , élaboration et/ou choix des indicateurs
- la présentation des produits pour chaque groupe d'actions
- l'évaluation des indicateurs retenus
- la présentation d'un rapport à Conférence des Parties .

Pays concernés

Maroc, Burkina Faso ,Tunisie, Niger, Sénégal

Partenaires

Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), CVILSS, Club du Sahel

Contribution financière de la Francophonie

37500\$can